

# Journal

de la Confédération musicale de France

Enseignement/Formation/Pratique/Création/Diffusion



rencontre avec  
**Jean-Jacques Charles**  
chef de la Musique des  
Gardiens de la Paix

105e congrès CMF  
le compte rendu  
des interventions

Méthode pour l'apprentissage de la trompette



1 DVD et 2 CDs inclus

PAS à PAS

Après le vif succès remporté par la méthode *Écouter, lire et jouer*, l'équipe pédagogique des éditions De Haske a choisi de construire et d'explorer une nouvelle voie pour l'apprentissage de la trompette. *Pas à Pas* offre une approche progressive en procédant étape par étape. Cette méthode complète a vu le jour après un travail efficace en collaboration avec des professeurs de trompette expérimentés. *Pas à Pas* contient des exercices de mise en lèvres, de sonorité, des exercices d'embouchure (buzz), des exercices d'écoute et de technique, des espaces réservés à la lecture des notes et des rythmes, des jeux, des mélodies célèbres et plusieurs medleys (dont les accompagnements de piano sont également disponibles dans un recueil vendu séparément).


Je souhaite recevoir 1 brochure Pas à Pas

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal / Localité : .....

Téléphone : ..... Télécopie : ..... E-mail : .....

 **de haske**  
france

12 A rue de Mulhouse - B.P. 69, 68180 Horbourg-Wihr, Téléphone : 03 89 21 20 60, Télécopie : 03 89 21 20 65, E-mail : musique@dehaske.fr, Internet : www.dehaske.com



Via Campassi 41  
10040 LA LOGGIA (TO) - Italia  
Tel. +39-011 / 962.94.92  
Fax +39-011 / 962.70.55  
Internet: <http://www.scomegna.com>  
E-mail: [scomegna@scomegna.com](mailto:scomegna@scomegna.com)

Tous les  
mini-conducteurs  
et les  
enregistrements  
complets  
de nos éditions  
sont disponibles  
sur notre site web:  
[www.scomegna.com](http://www.scomegna.com)

## 1756 - 2006 pour le 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Wolfgang Amadeus Mozart

### **La Flûte enchantée - ouverture**

Une transcription pour harmonie de *Marco Somadossi*.  
Écoutez ce morceau sur le site web [www.scomegna.com](http://www.scomegna.com)

Prix 87,50 EUR  
(Hors Taxe)

### **Les Noces de Figaro - ouverture**

Une transcription pour harmonie de *Fulvio Creux*.  
Écoutez ce morceau sur le site web [www.scomegna.com](http://www.scomegna.com)

Prix 94,23 EUR  
(Hors Taxe)

### **Così fan tutte - ouverture**

Une transcription pour harmonie de *Fulvio Creux*.  
Écoutez ce morceau sur le site web [www.scomegna.com](http://www.scomegna.com)

Prix 94,23 EUR  
(Hors Taxe)

### **Requiem - K 626**

Une transcription pour harmonie et Choeur mixte ad libitum de  
*Marco Somadossi*.

Contient: I. Introitus: Requiem aeternam • II. Kyrie eleison  
III. Sequenz 1. Dies Iræ 3. Rex tremendæ majestatis  
5. Confutatis maledictis 6. Lacrimosa dies illa  
Écoutez ce morceau sur le site web [www.scomegna.com](http://www.scomegna.com)

Prix 150,48 EUR  
(Hors Taxe)

### **Hommage to Mozart**

Un arrangement pour harmonie / fanfare de *Ofburg* accessible à la plus  
grande partie des orchestres. Il contient les plus belles pages tirées de "Les  
Noces de Figaro", "Don Giovanni" et "La Flûte enchantée".  
Écoutez ce morceau sur le site web [www.scomegna.com](http://www.scomegna.com)

Prix 106,73 EUR  
(Hors Taxe)

A propos  
de la signature  
de la nouvelle  
convention



Jérôme Bouet

J'ai été très heureux de signer le 24 mai dernier avec Monsieur Bernard Aury, président de la Confédération musicale de France, une nouvelle convention d'objectifs pour les années 2006-2008.

Cette convention poursuit et approfondit les objectifs qui fondent notre partenariat : renforcer la formation et améliorer la qualification des praticiens et de leur encadrement ; organiser des rencontres et des échanges entre professionnels et amateurs notamment sur des projets artistiques fédérateurs, diversifier les répertoires en rapport avec ceux des pratiques culturelles d'aujourd'hui ainsi qu'avec la création sous toutes ses formes, mieux diffuser l'information en direction des amateurs et mettre à leur disposition des ressources documentaires adaptées à leurs besoins, et enfin, développer une offre de pratiques à l'échelle des territoires par la mutualisation des ressources, le renforcement des passerelles entre les amateurs et les conservatoires et le milieu scolaire.

Mais ce sont aussi des chantiers nouveaux qui s'ouvrent avec la nouvelle équipe dirigeante élue l'année dernière :

- Dans le cadre de la loi du 13 août 2004, et plus particulièrement de ses dispositions relatives aux enseignements artistiques, un travail commun a été entrepris avec l'inspection de la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles sur les cursus des écoles affiliées à la Confédération musicale de France pour faciliter leur inscription dans la mise en place des schémas départementaux. Il est prévu que cette réflexion se poursuive dans le cadre de cette nouvelle convention :

- Le soutien du ministère à l'Orchestre national d'Harmonie des Jeunes, dirigé par Pascale Jeandroz, est intégré cette fois-ci dans la convention. J'adresse toutes mes félicitations et tous mes vœux à Pascale Jeandroz et je me réjouis que cette année ce jeune orchestre puisse se produire à Paris, à la Maison de la Radio fin juillet.

En bref, notre convention marque un rapprochement dans le domaine de la formation, une reconnaissance réciproque des spécificités de chacun et une volonté d'inscrire les fédérations comme partenaires des autres structures de formation et de développement musical sur leurs territoires.

Ce rapprochement constitue pour tous un enjeu important.

Jérôme Bouet  
Directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles



### Tremplin musical , Salon de la musique et du son dimanche 10 septembre 2006

La Confédération musicale de France organise un 'tremplin musical' dans le cadre du Salon de la musique et du son qui se déroulera du 9 au 12 septembre à Paris - Paris Expo - Porte de Versailles - Hall 3.

Ce tremplin est ouvert aux ensembles de 3 à 8 musiciens. Ils pourront se présenter dans 2 catégories : musique traditionnelle ou musique classique, dans les niveaux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

Quel que soit leur niveau, les ensembles seront notés sur la musicalité, la compréhension du texte, le choix des œuvres et la présence scénique.

*Renseignements et inscription auprès de la CMF avant le 31 août.*

### Musique à l'école

Le 1<sup>er</sup> Forum national "Orchestre à l'école" se tiendra le 9 septembre dans le cadre du Salon de la musique et du son.

### Fonds européen pour la Jeunesse

Les critères fixés par la Commission européenne pour l'obtention de subventions favorisant les projets 'Echanges de jeunes' et 'Initiatives Jeunes' sont disponibles sur le site [www.afpej.fr](http://www.afpej.fr) [www.injep.fr](http://www.injep.fr) ou sur demande auprès de la CMF.

L'Agence française, implantée à l'INJEP, est chargée, au nom de la Commission Européenne, de la mise en œuvre du Programme Européen Jeunesse (PEJ) en France.

Ce programme d'éducation non formelle s'adresse à tous les 15 à 25 ans. Le PEJ concerne 31 pays européens. Riche

en possibilités, il favorise les rencontres de groupes à travers l'Europe, l'envoi et l'accueil de jeunes volontaires dans différents pays et aide les jeunes à réaliser leurs projets individuels et collectifs.

### Concours de composition de l'AGEC

L'AGEC (Association européenne des Chorales) organise chaque année un concours de composition. Pour 2006, ce concours est ouvert à toutes les catégories. Les œuvres doivent être à capella et d'un degré de difficulté correspondant au minimum à la 'Division supérieure' française. Les œuvres sont à envoyer à la CMF avant le 1<sup>er</sup> octobre 2006, qui sélectionnera la ou les œuvre(s) française(s) qui seront présentées à l'AGEC.

*Règlement complet auprès de la CMF.*

### Signature de la convention triennale avec le Ministère de la Culture



Le Ministère de la Culture et la Confédération musicale de France ont renouvelé leur volonté de collaboration par la signature d'une nouvelle convention triennale.

Les principaux thèmes sur lesquels la CMF et le ministère ont choisi de travailler en partenariat sont : la formation des musiciens et de leur encadrement ; la diversification du répertoire ; la diffusion d'information; le renforcement des passerelles entre les différents acteurs de la musique (associations - conservatoires notamment); le cursus des écoles affiliées à la CMF dans le cadre des schémas départementaux.

La convention 2006-2008 a été signée le 24 mai par Bernard Aury, Président de la CMF, et Jérôme Bouet, Directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles du Ministère de la Culture.

### Modification du règlement des concours Aperçu

La CMF a souhaité modifier son règlement de manière à l'adapter aux réalités et aux contraintes du XXI<sup>e</sup> siècle. Pas de révolution! Seulement quelques aménagements qui permettront de mettre plus en valeur le travail, la qualité et la responsabilité des chefs, et ainsi adapter le niveau des ensembles de pratique collective à la fluctuation des effectifs que la vie moderne impose aux formations. Cette modification du règlement vise à donner plus de libertés aux sociétés qui veulent participer à un concours, en supprimant notamment les contraintes liées aux prix ascendants et aux épreuves de classement.

La principale modification concerne les divisions du 1<sup>er</sup> niveau : de la Troisième à la Supérieure : pour ces niveaux, le concours devient ponctuel : les formations sont libres de se présenter dans le niveau de leur choix, sans classement préalable.

Sont de ce fait supprimés : Les épreuves et concours de classement obligatoires (les formations peuvent néanmoins demander conseils auprès de leur fédération) ; la durée de validité de classement; les sections ; les prix ascendants.

Pour les niveaux Excellence et Honneur, le principe reste le même qu'avant, mais la durée de validité du classement est ramenée à 4 ans.

La notation connaît également un lifting : elle passe sur 20 avec les récompenses suivantes : 1<sup>er</sup> prix mention bien ou très bien ; 1<sup>er</sup> prix; 2<sup>e</sup> prix et 3<sup>e</sup> prix.

Des mentions spéciales aux chefs pourront être attribuées par le jury dans tous les niveaux.

Le nouveau règlement entrera en vigueur en 2007.

### La CMF et le Crédit Mutuel : un partenariat



C'est en présence d'Alain Guenebeaud, directeur de la Caisse et Rodolphe Librobuono, responsable du marché associatif, qu'a été signé dernièrement cet accord avec la Confédération musicale de France présidée par Bernard Aury.

Ce nouveau partenariat conforte l'importance qu'accorde le Crédit Mutuel au monde associatif.

Une réception a permis aux membres du conseil d'administration et aux salariés d'échanger avec les responsables de la CMF.

Après le discours du directeur, le président de l'agence Noël Fournier-Montgieux, se félicitait de la mise en place de ce partenariat d'envergure nationale et invita les partenaires à poursuivre leur discussion autour d'un verre.

### André Trémine nous a quittés

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de notre ami André Trémine, qui s'est éteint le 23 avril après de longs moments de souffrance. André Trémine était né en 1922 dans l'Indre, à Villegongis.

Tout au long de sa vie, il a défendu ardemment la musique, et plus particulièrement les batteries fanfares.

L'ensemble de ses œuvres, compositions originales pour ces formations, l'ont fait apprécier de tous les musiciens. Ses méthodes pour instruments d'ordonnance font toujours autorité actuellement.

André Trémine était lauréat du conservatoire de Bordeaux en trompette d'harmonie.

Ex tambour major de la Musique de l'Air, il a été conseiller technique et responsable de la commission technique Batterie-Fanfare de la CMF pendant de nombreuses années, faisant évoluer la technique instrumentale des B.F., tout en respectant la tradition, cette tradition dont il parlait toujours très respectueusement.

Avec André Trémine, qui consacra toute sa vie à la musique, c'est un ami qui s'en est allé, et tous les musiciens en ressentent une profonde tristesse.

### Menace sur le Carrefour de l'Odéon

Nous apprenons qu'en raison d'une réorganisation des programmes de France Inter, suite à l'arrivée d'un nouveau directeur, l'émission de Frédéric Lodéon "Carrefour de l'Odéon", diffusée jusqu'à présent de 16h à 17h tous les jours de la semaine, sera programmée en soirée du lundi au jeudi.

Nous trouvons dommage que ce rendez-vous quotidien, apprécié de tous, permettant de faire découvrir et apprécier la musique classique au plus grand nombre, grâce à la personnalité de Frédéric Lodéon, soit menacée.

Si vous voulez faire part de votre déception et désaccord face à ce changement de programmation, vous pouvez le faire en écrivant à Monsieur le Directeur de France Inter :

- par mail en cliquant sur "Contact" à gauche sur le site de France Inter :

[www.franceinter.com](http://www.franceinter.com)

<<http://www.franceinter.com>>

- par courrier : 116 av. du Président Kennedy 75 220 Paris Cedex 16.

- par téléphone : 01 56 40 22 22

Plus le nombre de courriers reçus sera important, plus les instances dirigeantes de cette chaîne réaliseront l'importance et l'attachement des musiciens amateurs et professionnels, mélomanes ou néophytes, à la diffusion de la musique classique sur les ondes.

### CMF, services administratifs...

Afin de mieux diriger vos appels téléphoniques et vos demandes de renseignements, voici les coordonnées des différents services de la CMF.

#### Direction

Anne Bernard

01 48 78 76 60

[anne.bernard@cmf-musique.org](mailto:anne.bernard@cmf-musique.org)

#### Assistante de direction

Manuella Croisy

01 48787661

[manu.croisy@cmf-musique.org](mailto:manu.croisy@cmf-musique.org)

#### Service communication

Alexia Bugeaud

01 48 78 76 62

[alexia.bugeaud@cmf-musique.org](mailto:alexia.bugeaud@cmf-musique.org)

#### Service assurances

Sarah Barrière

01 48 78 76 63

[sarah.barriere@cmf-musique.org](mailto:sarah.barriere@cmf-musique.org)

#### Service comptabilité

Marie-Josée Blanc

01 48 78 76 64

[mj.blanc@cmf-musique.org](mailto:mj.blanc@cmf-musique.org)

#### Bibliothèque

Françoise Ancion et Isabelle Poncel

01 48 78 40 27

[francoise.ancion@cmf-musique.org](mailto:francoise.ancion@cmf-musique.org)

[isabelle.poncel@cmf-musique.org](mailto:isabelle.poncel@cmf-musique.org)

### ...et CMF Diffusion

#### Journal de la CMF

Christine Bergna et Jean-Louis Majewski

01 42 82 94 44

[jcmf.dif@wanadoo.fr](mailto:jcmf.dif@wanadoo.fr)

#### Service des abonnements du Journal

Roger Malonga

01 42 82 92 45

[jcmf.dif@wanadoo.fr](mailto:jcmf.dif@wanadoo.fr)

## Colloque

« Regards nationaux sur le musicien amateur – d'après l'étude réalisée en Alsace sur les orchestres d'harmonie »

Mercredi 20 septembre 2006  
(9h - 16h)

Hôtel de la Région Alsace,  
Strasbourg

La fédération des sociétés de musique d'Alsace, avec l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, a fait réaliser, par une équipe de trois universitaires placés sous la direction de

Vincent Dubois, une très importante étude sociologique sur le monde des orchestres d'harmonie et sur les musiciens amateurs.

Ce travail de fond qui a abouti sur une synthèse distribuée lors du dernier congrès de la CMF, se concrétisera également par un colloque national à l'hôtel de la région Alsace.

Ce sera l'occasion, en compagnie d'intervenants très pointus, de faire le point sur cette pratique, sur ses enjeux tant artistiques, sociaux que politiques et de dresser un certain nombre de per-

spectives d'évolution, sans occulter les enjeux majeurs liés à la mutation de la société, aux pratiques culturelles et musicales de la jeunesse ainsi qu'aux nouvelles dispositions en termes de décentralisation et d'aménagement du territoire.

Pour tout renseignements : Fédération des sociétés de musique d'Alsace – Maison des associations, la place des orphelins, 67000 Strasbourg ;  
tél. : 03 88 35 11 25 ;  
internet : [www.fsma.com](http://www.fsma.com)

## Une bonne nouvelle ! le monde musical amateur à France Musique

A la demande de Guy Dangain, président du Conseil artistique de la Confédération musicale de France, Thierry Beauvert, directeur de France Musique, accorde aux musiciens de la CMF et au monde musical amateur en général, une émission hebdomadaire, le samedi de 17 à 18 heures à partir du 9 septembre 2006. François Dru en sera le producteur.

De quoi s'agit-il ?

De mieux faire connaître et entendre nos orchestres d'harmonie, nos chorales, nos batteries fanfares, nos ensembles de plectres, nos formations d'accordéons...

La parole sera donnée aux compositeurs, aux éditeurs, aux facteurs d'instruments, aux musiciens professionnels issus du monde musical amateur... à vous chers musiciens. Une main nous est tendue ! En rassemblant nos compétences, nos forces communes, nous serons à la hauteur de ce défi.

Pour tous renseignements, propositions et idées, contactez François Dru :  
[francois.dru@radiofrance.com](mailto:francois.dru@radiofrance.com)

### Le magazine des musiciens amateurs

(en partenariat avec  
la Confédération musicale de France)

Le samedi de 17 à 18 heures

**Amateur** : Celui qui a beaucoup d'attachement, de goût pour quelque chose. Il se dit absolument de celui qui aime les beaux-arts sans les exercer ou sans en faire profession.

*Dictionnaire de l'Académie française,  
6<sup>e</sup> édition (1832-35)*

Monsieur de la Palice, chantre du pléonasme, aurait pu s'écrier : « En tout musicien professionnel sommeille un ancien amateur » !

Constatation pragmatique si l'on observe le parcours de nos renommés instrumentistes français, vents et cordes, qui firent leurs premières armes musicales au contact d'un ensemble amateur. A l'exemple d'un Maurice André, trompettiste de

génie qui affirme avoir tant appris en jouant dans l'harmonie des mineurs de la ville d'Alès, d'Emile Zola (qui s'en souvient ?) qui officiait à loisir adolescent au pupitre de clarinette de la musique municipale d'Aix-en-Provence ou du compositeur Déodat de Séverac (hautboïste amateur) qui repoussait les paillettes parisiennes pour se consacrer à la direction de la modeste mais sérieuse fanfare Lyre du vent d'Antan de Saint Félix Lauragais : une large majorité des musiciens qui composent nos brillants orchestres symphoniques professionnels ou orchestres d'harmonie militaires connurent le foisonnement du tissu social amateur.

Cette tradition plusieurs fois centenaire en notre pays perdue, organisée avec passion par les membres de la Confédération musicale de France, association fédérant les orchestres amateurs de l'hexagone qui, fort de ses 6000 écoles de musique, revendique plus de 700 000 adhérents !

France Musique se devait de partir à l'écoute de cette active vie musicale contemporaine, contrant les traditionnelles images d'Epinal d'un pays peu enclin à l'art musical ou comme le soulignait amèrement Edgar Varèse, d'une nation plus talentueuse en pêche à la ligne que dans la pratique à taquiner la muse Terpsichore...

Ce magazine se fera le fidèle écho de l'activité hebdomadaire de ses harmonies, fanfares, chorales, batteries-fanfares, ensembles de cuivres, orchestres d'accordéons, orchestres à plectres ou pourquoi pas orchestres d'ocarinas dans des portraits de ces formations qui animent la vie musicale aux quatre coins des six côtés de l'hexagone. Les musiciens amateurs qui offrent leurs loisirs seront conviés, chaque samedi, à venir s'exprimer, décrire leurs passions au sein de ces collectifs. Des musiciens professionnels prestigieux : concertistes à la renommée internationale, instrumentistes de nos orchestres made in Radio France (Orchestre national de France et Orchestre Philharmonique de Radio France) ou autres orchestres de référence qui font rêver le milieu amateur témoigneront de leurs passages et apprentissages au sein de ces ensembles, souvent la première étape d'une initiation à la pratique de la musique collective. Sera aussi évoquée, la découverte de nouveaux répertoires, de l'actualité des compositions, partitions et enregistrements récents destinés au public amateur.

François Dru,  
producteur à France Musique



# 2006 Orchestre national d'harmonie des jeunes

La session se déroulera du 15 au 30 juillet à Forges-les-Eaux en Haute Normandie.

## L'encadrement musical

La direction musicale de la 5<sup>e</sup> session est confiée à Pascale Jeandroz, chef du Chœur de l'Armée Française.

Le travail de détail sera encadré par des musiciens professionnels issus de grands orchestres nationaux. Le pupitre des bois sera encadré par Pierre Monty, piccolo solo de l'Orchestre des Concerts Lamoureux, professeur au CNR de Toulon et à l'Université de Paris-Sorbonne, ex-flûte solo de la Musique de l'Air ; celui des cuivres sera assuré par André Jung, professeur de trompette et cornet à pistons au CNR de Lyon, trompette et cornet solo de l'orchestre national de Lyon de 1975 à 1990, assistant au CNSM de Lyon de 1983 à 2004 et celui des percussions par Jean Fessard, professeur de percussions au CNR d'Angers, il a joué avec l'Orchestre de l'Opéra de Paris, l'Orchestre national d'Ile-de-France, l'Orchestre du Capitole de Toulouse et de nombreuses autres formations.

Des concerts de musique de chambre (ensembles de cuivres, ensembles de bois et autres) ponctueront le séjour dans d'autres lieux et notamment au Casino de Forges-les-Eaux.

Le stage sera suivi de trois concerts.

### La tournée

-Jeudi 27 juillet, 20h30,  
Espace Jean Bauchet à Forges-les-Eaux (76) ;  
-Vendredi 28 juillet, 18h, Salle Dumont à Marly (59) ;  
-Samedi 29 juillet, 20h30, auditorium Olivier Messiaen  
à Radio France, Paris (concert enregistré).  
Entrée libre

## Le programme

### 1<sup>ère</sup> Partie :

*Fanfare pour précéder la Péri* de Paul Dukas

*Symphonie funèbre et triomphale* d'Hector Berlioz, soliste Florent Didier, lauréat du concours international des jeunes solistes en 2001)  
*Metachrome* de Roger Boutry

### 2<sup>e</sup> Partie :

*Fanfare for the Common Man* d'Aaron Copland

*Three Dance Episodes from "On the town"*, transcription Stith, de Leonard Bernstein

*Ouverture Cubaine* de Georges Gershwin

*Armenian Dances*, Partie II, 4<sup>e</sup> mouvement, d'Alfred Reed

## analyse d'œuvre

par le compositeur

## Métachrome pour orchestre d'harmonie de Roger Boutry

Le titre pouvant se traduire par « changement des couleurs », il s'agit, dans cette œuvre, de valoriser les solistes ou les groupes d'instruments (bois, saxophones, cuivres, percussions) lorsque ceux-ci ont le rôle principal.

Ils ont alors la responsabilité de mettre en valeur les thèmes et les éléments-clé du discours musical.

Les parties secondaires devront rester en retrait, afin de faciliter l'émergence des principaux motifs. Le respect scrupuleux des nuances et des plans sonores offriront à l'auditeur une compréhension aisée du discours musical.

### 1<sup>er</sup> mouvement

Une introduction lente dans le style 'choral' avec une ligne mélodique expressive en duo entre saxophone alto et clarinette accompagnée des bois et cuivres

précède un allegro essentiellement rythmique conçu dans la forme d'un premier mouvement de sonate (les détails analytiques sont indiqués sur la partition du chef).

### 2<sup>e</sup> mouvement

Le larghetto dans sa forme 'lied' avantage les effets de sonorités entre, d'une part, les bois et saxophones, d'autre part les cuivres et percussions ;

- la harpe et la contrebasse à cordes participent ponctuellement à la perception de certaines résonances orchestrales.

### 3<sup>e</sup> mouvement

La forme 'rondo' (refrains-couplets) est utilisée pour ce dernier mouvement. Un préambule majestueux confié aux cuivres annonce le thème du refrain, un

rappel de l'incise du 2<sup>e</sup> mouvement sert d'anacrouse.

1<sup>er</sup> refrain : thème rythmé et joyeux exposé aux clarinettes soli puis en 'tutti'.

1<sup>er</sup> couplet : un allegretto 'con spirito' qui nécessite un soupçon de malice dans l'interprétation.

2<sup>e</sup> refrain : reprise du premier

2<sup>e</sup> couplet : élément dérythmé et brutal exposé aux cuivres et percussions graves, suivi par le même élément léger et satirique présenté par les bois, cymbale et blocks chinois.

Apparition en juxtaposition dans le commentaire qui suit du 1<sup>er</sup> thème du 1<sup>er</sup> mouvement (saxophone alto) faisant référence à une éventuelle forme cyclique.

Retour du dernier refrain ;

- la 'codá' utilise des fragments du 1<sup>er</sup> couplet après une brève cadence de saxophone.

Fin brillante et 'fortissimo' sur l'anacrouse en diminution du préambule.

R. B

## Roger Boutry

membre d'honneur de la Confédération musicale de France  
s'entretient avec Guy Dangain...



Roger Boutry

**Guy Dangain :** Comment devient-on musicien professionnel ?

Roger Boutry : Chaque parcours est unique ; la vocation résulte parfois du hasard ; certains musiciens sont issus d'un milieu extérieur à la musique, d'autres ont vécu leur jeunesse dans une ambiance musicale. Ce fut mon cas : un père trombone solo de l'Orchestre national de France, une mère jouant du piano en amateur. Ma vocation était donc tracée, voire dirigée...

Dès mon plus jeune âge, je suis allé au concert. J'ai un souvenir qui date de mes huit ans : en écoutant, pour la première fois *De l'aube à midi sur la mer* de Debussy, j'ai vu tout naturellement l'eau, le bateau, les pêcheurs ; jamais depuis je n'ai pu retrouver cela aussi nettement, car l'écoute technique finit par faire passer l'impression au second plan.

À onze ans, je suis entré au Conservatoire de Paris ; j'ai eu ma première médaille de solfège le 6 juin 44 ! Après le premier Prix de piano 1<sup>er</sup> nommé, j'ai continué les classes d'écriture. J'ai eu la chance, à dix sept ans, d'être invité par le chef d'orchestre D. E. Inghelbrecht à jouer les *Variations symphoniques* de César Franck

avec l'Orchestre national. La vie professionnelle s'annonçait !

**G. D. :** Parlez-nous des orchestres d'harmonie professionnels.

R. B. : Les 'Musiques' que nous connaissons : Garde républicaine, Gardiens de la Paix ; Police nationale, Terre, Air, Équipages de la Flotte, sont de brillantes formations qui font un travail

remarquable et assurent une réelle promotion de la musique d'harmonie auprès des mélomanes.

Il est intéressant de souligner que beaucoup parmi les excellents instrumentistes de ces orchestres ont travaillé, dans leur jeunesse, au sein d'harmonies municipales et sont, pour ainsi dire, issus de la pratique amateur.

Les harmonies constituent un vivier essentiel ; c'est l'occasion rêvée pour les jeunes d'accéder à la musique.

**G. D. :** Que pensez-vous de l'enseignement musical en France ?

R. B. : Il m'est difficile de vous répondre avec précision sur ce sujet pour n'avoir enseigné l'écriture qu'à un niveau supérieur au CNSM de Paris.

Toutefois, j'ai souvent entendu des professeurs d'instrument se plaindre des lacunes en solfège rencontrées chez les élèves. Beaucoup affirment être obligés de prendre sur le temps normalement consacré à l'apprentissage instrumental pour régler les problèmes de rythmes et de lecture de notes.

À titre personnel, j'avais constaté depuis plusieurs années une certaine bals-

se de niveau pour la lecture à vue dans les concours de recrutement des musiciens d'orchestre.

Il semble donc qu'il y ait quelque part un manque d'efficacité dans la transmission des connaissances fondamentales qu'il faut acquérir et respecter ; le solfège doit rester une priorité.

Actuellement, l'action menée par les partenaires de 'L'orchestre à l'école' me paraît intéressante, en ce qu'elle élimine la barrière économique (achat de l'instrument) et le cloisonnement culturel (« La grande musique, c'est pas pour nous ! »).

Le fait de toucher l'instrument, d'en tirer des sons, de construire un projet avec les autres, devrait, je pense, inciter le jeune à passer les portes de l'école de musique.

**G. D. :** Que faire pour accéder à la qualité ?

R. B. : L'exigence principale est de travailler tous les jours. Que l'on soit instrumentiste ou compositeur, la qualité première c'est l'assiduité accompagnée du désir de s'améliorer sans relâche.

Il faut avoir confiance, naturellement dans les conseils prodigués par son professeur, mais aussi s'inspirer de la technique et de l'interprétation des instrumentistes d'exception. Le confort routinier reste le pire ennemi.

Ainsi, un compositeur devra toujours chercher des couleurs nouvelles, ce dont l'orchestre d'harmonie ne manque pas ! À ce sujet, force est de constater, malheureusement, que l'uniformité des orchestrations semble de mise actuellement. Encore un effet de la standardisation !

Enfin, il est fondamental de donner le meilleur de soi-même, en ayant à l'esprit que l'on joue pour le plaisir de ceux qui écoutent. L'interprète est un transmetteur entre la pensée du compositeur qu'il lui faut respecter et l'auditoire en attente d'une émotion.



## Être chef d'orchestre...

"Chef d'orchestre, ça n'est pas un métier !" ... Pourtant, que de nombreuses et sérieuses connaissances faut-il acquérir avant de pouvoir prétendre "monter au pupitre" sereinement ! Il est tout d'abord souhaitable d'être un bon instrumentiste afin de connaître la musique de l'intérieur, dans sa dimension pratique. Pour réellement comprendre une partition d'orchestre, rien de plus efficace, en définitive, que de la déchiffrer au piano. Enfin, la lecture simultanée de plusieurs voix, la transposition, l'harmonie, l'analyse, l'orchestration seront toujours de la plus grande utilité. On ne s'improvise pas chef d'orchestre, car les musiciens que vous avez en face de vous auront vite fait de juger de votre compétence réelle, ou de votre talent d'illusionniste !

Un concert se prépare d'abord seul, en posant la partition sur sa table de travail, un piano à portée de main, afin d'étudier en détail les ouvrages choisis. Durant les séances de répétition, le chef devra veiller au respect du texte, notamment les mouvements métronomiques indiqués par le compositeur, ainsi que les nuances destinées à créer des plans sonores. Si les musiciens ne connaissent pas l'œuvre, il ne faudra pas hésiter à les faire travailler par groupes séparés (bois, cuivres, saxophones, cordes...).

L'auditeur vient au concert en espérant entendre une musique qui lui plaira : il est indispensable d'avoir à l'esprit l'attente de son public et, sans modération, d'user de bon sens lorsqu'on élabore le programme. J'ai toujours souhaité privilégier la diversité en associant des œuvres d'époques différentes. La participation d'un soliste apporte également une couleur nouvelle toujours appréciée.

"La musique est le plus exigeant des Arts" a écrit Berlioz... L'exigence : voilà le maître-mot ! Le chef d'orchestre ne doit jamais faire de concessions à la facilité, d'abord envers lui-même, puis envers ses musiciens. Ainsi pourra-t-il espérer restituer fidèlement la pensée créatrice du compositeur et atteindre un sentiment de plénitude artistique. L'émotion musicale est à ce prix.

Roger Boutry

## Anecdote

« Quand je me suis présenté au Prix de Rome pour la première fois, j'ai dû le faire en quatre semaines au lieu de cinq, car je voulais aussi passer le concours de direction d'orchestre dont la date précédait de huit jours celle du Prix de Rome. Je travaillais donc à Fontainebleau l'ouverture de Ramutcho de Gabriel Pierné (c'était le morceau imposé) en même temps que j'écrivais la cantate *On ne badine pas avec l'amour* ; j'espère que je n'y ai pas mis trop de Pierné ! (pour m'exorciser, je faisais des gammes tous les matins !).

J'ai eu le Prix de direction d'orchestre, mais seulement le premier second grand Prix de Rome. L'année suivante, par entraînement et par esprit de compétition, j'ai encore enlevé une semaine au temps de mise en loge ; j'avais fini, je suis parti : j'ai eu le Grand Prix. »

## Biographie

Roger Boutry fit ses études au Conservatoire national supérieur de musique de Paris où il obtint huit premiers Prix dans les disciplines suivantes : solfège, piano, musique de chambre, harmonie, fugue, contrepoint, accompagnement, composition et direction d'orchestre. Sur cette lancée peu commune, il commença une carrière internationale de pianiste couronnée par un Prix au prestigieux concours Tchaïkovski à Moscou.

Poursuivant parallèlement ses travaux de compositeur, il se vit décerner en 1954 le Premier Grand Prix de Rome qui lui permit de passer un séjour fructueux à la célèbre Villa Medici.

De nombreuses occasions de s'exprimer s'offrirent alors à lui, d'abord comme compositeur et pianiste (il joua sous la direction de chefs renommés tels que A. Cluytens, D. E. Inghelbrecht, P. Monteux,

P. Dervaux, J. Martinon...), puis comme chef d'orchestre invité par nombreux orchestres français et étrangers.

Sa nomination en 1962 de professeur d'harmonie au Conservatoire national supérieur de Paris marqua le début de ses activités pédagogiques reconnues bien au-delà de nos frontières.

Après l'obtention du Grand Prix Musical de la ville de Paris, du Prix Georges Bizet de l'Institut de France et du Grand Prix de la Sacem, les formations musicales de la Garde républicaine lui furent confiées en 1973. Il présida à la destinée de cette célèbre phalange jusqu'en 1997.

Compositeur accompli, pianiste hors pair, chef d'orchestre au répertoire vaste et éclectique, Roger Boutry est élu 'Personnalité de l'année' en 1989, pour l'ensemble de ses activités artistiques.

## Répertoire des œuvres pour orchestre d'harmonie

### Orchestre seul

*Ikiru Yorokobi*, Editions Robert Martin  
*Tétrade*, Editions Robert Martin  
*Métachrome*, Editions Robert Martin  
*Evocations*, Editions Robert Martin  
*Fête*, Editions Lafitan  
*Parade*, Editions Lafitan  
*Marche* (J.O. de Grenoble 1968), Editions Salabert  
*CMF 2000*, Editions Corélia

### Soliste et orchestre

*Wu-Ji* (piano), Editions Robert Martin  
*Concerto* (trompette), Editions Robert Martin  
*Chants de l'Apocalypse* (quintette de cuivres), Editions Robert Martin  
*Eclats d'Azur* (quatuor de saxophones), Editions Robert Martin  
*Fantasia* (trombone) Editions Billaudot  
*Divertimento* (saxophone), Editions Leduc  
*Ô Paix* (chœur), Editions Corélia  
*Alternances* (quatuor de saxophones), inédit

### Transcriptions

*Chorals* de Bach, Editions Robert Martin  
*Prélude à l'après-midi d'un faune* de Debussy, Editions Robert Martin  
*Le vol du bourdon* de R. Korsakov, Editions Robert Martin  
*Fêtes* de Debussy, Editions Robert Martin  
*Clair de lune* (avec piano) de Debussy, Editions Robert Martin  
*La Carmagnole*, Editions Robert Martin  
*Les forains* de H. Sauget, Editions Salabert  
*L'Arlésienne* de Bizet (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> suites), inédit  
*Une nuit sur le Mont Chauve* de Moussorgsky, inédit

Roger Boutry a composé l'Hymne de la Confédération musicale de France *CMF 2000*, enregistré sur disque compact par l'Harmonie de RATP aux Editions Corélia.

Tél.: 01 64 95 41 93.



Nous poursuivons le compte-rendu des débats et interventions liés à cette assemblée...

## En ouverture...

### Le mot du Ministre



**V**oici venu le temps du traditionnel congrès national de la Confédération musicale de France.

Regroupant l'ensemble des représentants des musiciens, associations et sociétés musicales membres de la CMF, ces trois jours de rencontres et de réflexion permettent chaque année de dresser un panorama de la pratique musicale amateur, première pratique culturelle des Français.

Vous œuvrez depuis de nombreuses années pour promouvoir et développer la pratique musicale dans toute sa diversité, avec le souci permanent de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture.

Héritière de la tradition du mouvement orphéonique né au XIX<sup>e</sup> siècle, votre confédération est la plus importante association musicale en France. Elle

regroupe près de 6000 écoles de musiques et sociétés musicales amateurs soit plus de 700 000 musiciens.

Je vois dans ce dynamisme et cet élan jamais démentis une réelle volonté de faire vivre la musique sur l'ensemble de notre territoire.

Secteur déterminant pour l'avenir de la vie musicale, la pratique amateur constitue un objectif majeur de ma politique en faveur de la musique.

Ainsi je me réjouis de la signature prochaine d'une 3<sup>e</sup> Convention d'objectifs pluriannuelle entre le Ministère de la Culture et de la Communication et la Confédération musicale de France, signe d'une collaboration approfondie, pour offrir à ces innombrables musiciens un encadrement de qualité et faciliter l'accès au meilleur du répertoire.

Avec mes très chaleureuses félicitations pour l'œuvre accomplie, j'adresse à la

Confédération musicale de France, à ceux qui l'animent avec passion et à tous les participants au congrès mes vœux amicaux pour que se poursuive leur belle mission au service de la musique.

*Renaud Donnedieu de Vabres  
Ministre de la Culture et de la  
Communication*

La Confédération musicale de France remercie vivement Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication, Renaud Donnedieu de Vabres, d'avoir accepté la présidence d'honneur de son 105<sup>e</sup> Congrès national.

## Les interventions

Simone Terville,  
maire adjointe de Saintes

**J**'ai le plaisir d'être élue à Saintes, ville où la musique fait partie de la politique culturelle. A tous, je veux dire merci, parce que je crois que sans musique, la vie serait plus difficile.

Vous êtes tous là parce que vous pensez que la pratique collective et l'enseignement de la musique sont essentiels à tous les niveaux, aussi bien en milieu scolaire que tout au long de la vie. Je voudrais vous présenter la FNCC (Fédération nationale des collectivités pour la culture) qui regroupe les collectivités. Son but est de mettre en place des stages de formations pour les élus et les directeurs de service au niveau de la culture sur des thématiques comme le rôle de la musique... en ce moment, se déroule une table ronde sur les musiques actuelles. Cette association nationale met en place des délégués dans chaque région. La particularité de cette association est de fédérer des élus de toute tendance politique. Son point fort est de défendre la culture qui est essentielle à l'épanouissement de l'homme.

*La FNCC a ses bureaux à Saint Etienne ;  
[www.fncc.fr](http://www.fncc.fr)*

Monsieur Le Cain,  
président de l'Union départementale  
des Deux Sèvres représentant l'association  
des Conservatoires de France

**J**'ai le plaisir et l'honneur de représenter Sophie Kipfer présidente de l'association qui regroupe les établissements artistiques spécialisés représentés au sein de l'association par leur directeur. L'association Conservatoire de France est composée à la fois de conservatoires nationaux de région, d'écoles nationales de musique de danse de théâtre, d'écoles municipales et associatives. "Conservatoires de France" participe à des travaux avec la Direction de la musique de la danse du théâtre et du spectacle comme par exemple, la préparation de texte réglementaire.

"Conservatoires de France" porte un intérêt à la pratique amateur clairement indiqué dans la charte des enseigne-

ments artistiques et également dans les schémas d'orientation pédagogique que ce soit pour la musique, la danse ou le théâtre. C'est une préoccupation à la fois pour nos élèves et anciens élèves et nous ne sommes pas hostiles bien au contraire, à travailler avec différentes associations dont bien entendu la CMF. Pour conclure, je transmettrai au conseil d'administration et à la présidente les évolutions pédagogiques dont j'ai entendu parler aujourd'hui qui concernent la CMF.

Pour terminer, je dirais que nous sommes ouverts à tous les échanges concernant la pratique de nos élèves.

<http://www.conservatoires-france.com/>

Philippe Mangin,  
responsable régional

**J**e travaille pour l'Association régionale des spectacles vivants et depuis quelques mois avec la fédération Poitou-Charentes avec qui nous essayons d'avancer.

Nous avons trois axes de travail. Le pôle d'information permet de mieux connaître la région, de manière à pouvoir répondre à une structure, une personne, une fédération départementale.

La deuxième phase de travail consiste à partager cette connaissance. Le dernier axe plus générique concerne le développement en essayant de construire des projets, car aujourd'hui nous ne sommes plus dans la démarche : « J'ai un projet, subventionnez-moi », mais plutôt dans la démarche suivante : « J'ai envie de construire un projet avec des gens autour de moi » et dans ce cas, les finances sont plus faciles à trouver. Certes, on ne travaille plus seul. Nous essayons de mettre en place cette démarche avec la fédération Poitou-Charentes afin d'essayer de construire ensemble. Dans un premier temps, nous allons dresser un état des lieux pour essayer de comprendre toutes fédérations confondues comment se déroulent les pratiques instrumentales de notre région.

La convention triennale en Alsace  
présentation de Sylvain Marchal

**D**ans son préambule, Jean-Jacques Brodbeck, président de la fédération d'Alsace et vice-président de la CMF, dressa un bref panorama des enjeux liés aux nouvelles lois de décentralisation et incita les fédérations à se pencher sur les relations qui les unissent aux collectivités, tout en soulignant la nécessité d'avoir, à l'heure actuelle, une approche ouverte, professionnelle et prospective des actions à mener dans le futur. Puis il passa la parole à Sylvain Marchal, conseiller artistique de la fédération d'Alsace, pour qu'il expose quelques observations sur le système des conventions.

À l'image de la convention signée entre la CMF et le Ministère de la Culture, de plus en plus de collectivités territoriales (régions, départements) souhaitent formaliser les liens de partenariat qui les unissent à des fédérations régionales, voire départementales.

Une telle démarche consiste à se fixer des objectifs communs et, pour les collectivités, à donner aux fédérations, dans le cadre d'un partenariat étroit de délégation de service public, les moyens de les réaliser.

En s'appuyant sur l'expérience menée en Alsace, où une première convention, couvrant la période 2002-2004, a été signée avec la DRAC et la Région, nous voudrions, dans cet exposé, éclairer les congressistes sur ces dispositions encore nouvelles.

La signature d'un tel document qui, certes, conforte la position fédérale, mais impose aussi procédures, actions précises et évaluations, est un acte important. Acte qui nécessite de bien comprendre les tenants et aboutissants d'un tel projet.

**Comprendre le milieu dans lequel on évolue**

Avant de se lancer tête baissée dans un projet conventionnel, il convient de connaître parfaitement, non seulement le milieu que l'on représente et que l'on défend (ce qui est le plus facile), mais aussi et surtout le milieu général, politique et institutionnel, le milieu musical (toutes tendances confondues), artistique, culturel et médiatique et le milieu

éducatif, de façon à arriver à se positionner clairement dans le paysage et non apparaître comme un îlot de résistance. En d'autres termes, quelle place occupe t'on dans la myriade d'activités et de courants existants ?

#### Définir des objectifs

Exercice délicat puisque celui-ci sous-entend de se mettre en accord avec les politiques territoriales et d'être capable d'estimer son savoir-faire, son implantation, sa notoriété, sa reconnaissance et... ses limites. C'est d'un dialogue étroit avec les interlocuteurs officiels que vont se dégager les grandes lignes de la future convention, alimentées par une analyse préalable, objective et sans complaisance, ainsi que par une vision prospective de l'évolution du terrain amateur. Dans ce chapitre, les maîtres-mots sont : dialogue, conviction, mais aussi écoute, patience, diplomatie et ouverture d'esprit.

#### Rédiger

La rédaction va suivre la phase nécessaire de réflexion et de négociation, elle sera l'œuvre de la fédération, tout particulièrement pour la partie du projet artistique, le reste du corps de la convention étant l'exposé des points légaux et des procédures obligatoires.

Dans cette étape il sera important de concevoir un texte où toutes les parties puissent se retrouver (en particulier au niveau des politiques et priorités culturelles des collectivités), mais aussi où les objectifs décrits seront réalistes et adaptés (attention à bien fixer les limites de son ambition, mieux vaut qualité et précision que quantité et dispersion). Bien entendu, ce texte sera complété par un budget prévisionnel (sur 3 ans) très finement élaboré. Il vaut mieux partir, dans

un premier temps, sur un budget ambitieux, mais qui tient compte de tous les paramètres (y compris l'emploi de personnel), celui-ci pourra toujours être réajusté (à la baisse !) pour tenir compte des réalités et possibilités de chacun.

#### Que mettre dans la convention ?

Il n'y a pas de texte idéal et partout, l'exercice consiste surtout à élaborer un projet qui tienne compte des spécificités et réalités locales et qui réponde à une vraie demande identifiée et reconnue par tous (le terrain, la fédération, les collectivités).

Dans ce texte peuvent (à titre d'exemple) figurer des points tels que : formation, communication, réseau et partenariat, répertoires et création, diffusion, développement de l'activité, questions d'emploi et de moyens humains... et tout autre chose correspondant à la réalité locale, à l'ambition, aux objectifs et aux moyens.

#### Réaliser

Une fédération, dans le cas que nous connaissons, a trois ans pour réaliser ses objectifs. Il est nécessaire d'être toujours, dans son action, proche du texte. Cette partie, certes la plus importante, est souvent celle qui est la mieux maîtrisée, les fédérations ayant déjà une grande expérience dans ce domaine.

#### Évaluer

L'évaluation est une partie incontournable d'une convention. Elle peut se faire à la fois en interne (auto-évaluation), par une série de bilans d'étapes présentés au comité de pilotage (représentants de la fédération et des partenaires institutionnels), par les bilans annuels qui peuvent servir de

base à un ajustement des objectifs en cours de route et en externe pour une évaluation finale. Celle-ci peut être réalisée par un inspecteur de la DMDTS pour la partie artistique et pédagogique, mais aussi par des cabinets d'audit spécialisés pour les parties 'finances' et 'mise en œuvre'.

Ces évaluations, souvent lourdes, sont essentielles, elles vont servir à estimer le chemin parcouru et à définir les nouvelles actions à mener.

Deux mots à retenir : professionnalisme et transparence !

#### Ce que nous apprend l'expérience...

Si, se lancer dans la mise en place d'une convention relève à certains moments du parcours du combattant et de l'école de patience, il n'empêche que la démarche est extrêmement formatrice pour une fédération, ses élus et ses salariés éventuels. Elle oblige à une réflexion profonde et pertinente sur ce que l'on est et sur ce que l'on fait.

On apprendra également à mieux connaître les autres, à se sentir moins seul mais aussi moins sûr de ses vérités, qui souvent doivent être redéfinies à la lumière des nouveaux regards et nouvelles informations recueillies.

Mais aussi, et surtout, cette aventure oblige à regarder toujours devant, à avoir une vision prospective qui s'appuie sur une analyse fine, seul gage permettant de surmonter les difficultés.

On dira simplement pour conclure que, se lancer dans la mise en place d'une convention, c'est aller vers une démarche professionnelle exigeante. Il y a donc un vrai choix de la part des élus fédéraux, en amont, la pérennité du mouvement passe certainement par ces nouvelles dispositions !

Synthèse de l'atelier  
autour de la loi de reprographie  
par Jean-Marie Dazos  
Gérard Ganvert, représentant la SEAM

#### Qu'est-ce que le droit d'auteur ?

L'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Ce droit est attaché à sa personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible. Il est transmissible aux héritiers au décès de l'auteur. L'exercice peut être conféré à un tiers en vertu de dispositions testamentaires.

Le droit d'exploitation appartenant à l'auteur comprend le droit de représentation et le droit de reproduction. Il dépend pour ce qui nous concerne de la SACEM et la SEAM, deux

SPRD (sociétés de perception et de répartition des droits) pour la reproduction ou reprographie, mais il en existe d'autres, 26 au total. La SACEM représente les droits liés à la représentation publique ; la SEAM, ceux liés à la reprographie.

En achetant une partition, on paie le salaire de l'auteur et de l'éditeur. La SEAM les protège.

#### Qu'est-ce que la SEAM ?

La société des Éditeurs et Auteurs de la Musique est agréée par le Ministère de la culture depuis le 17/04/1996 en qualité de sociétés de perception et répartition des droits de reproduction par reprographie.

Cette société représente une grande partie des auteurs de musique et éditeurs en France et à l'étranger, contre toutes reproductions et fraudes. Cela signifie qu'il est interdit de



photocopier les éditions françaises et étrangères. Cette société a reçu un mandat officiel et ses inspecteurs assermentés peuvent intervenir dans vos établissements pour faire le contrôle des photocopies et toutes reproduction même à la main.

### Qu'est-ce que la reproduction ?

C'est tout ce qui consiste à reproduire l'œuvre d'un auteur par imprimerie, dessin, gravure, photographie, moulage, sculpture...

Toute reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite. Il en est de même pour l'adaptation, la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. Par exemple, pour les cours de formation musicale, il arrive de faire une dictée à trous. L'œuvre s'en trouve alors modifiée et vous n'en avez pas le droit sans avoir reçu l'autorisation en amont de l'auteur ou de l'éditeur qui le représente.

### Quelle est la durée de protection d'une œuvre musicale ?

L'auteur jouit toute sa vie durant du droit exclusif d'exploiter son œuvre sous quelque forme que ce soit et d'en tirer un profit pécuniaire. Ce droit, au décès de l'auteur, persiste au profit de ses ayants droits pendant l'année civile en cours et les 70 années qui suivent. Pour les œuvres réalisées en collaboration, l'année civile prise en considération, est celle de la mort du dernier vivant et elle encourt pour les 70 années qui suivent.

### Les sanctions et la procédure

La contrefaçon en France ou à l'étranger d'ouvrages publiés peut être punie de 2 ans d'emprisonnement et de 1 000 000 francs d'amende. Il faut savoir que sur le territoire français, il y a des inspections.

Il est impossible, sauf en cas d'autorisation de l'auteur ou de l'éditeur :

- de photocopier à usage collectif (y compris pour les concerts de fin de stage) ;

- de modifier une œuvre de quelque moyen que ce soit.

Le prêt est également prohibé.

### Ce qui est autorisé

Les copies ou reproduction strictement réservées à l'usage privé du copiste, c'est-à-dire les représentations privées et gratuites effectuées uniquement dans un cercle de famille. De ce fait, elles ne peuvent en aucun cas être destinées à une utilisation collective. Par conséquent la photocopie est donc interdite dans tous les cas pour l'utilisation en orchestre ou chorale. Dès l'instant que vous faites un concert public et gratuit, vous pouvez être sanctionné, de même pour une audition de fin de stage. Toutefois avec une autorisation demandée avant auprès de l'auteur et de l'éditeur, il est possible éventuellement de photocopier pour un usage collectif de fin de stage, car il y a un aspect pédagogique de la chose avec l'engagement de détruire la totalité des photocopies aussitôt après le concert.

De même, si vous souhaitez faire un arrangement ou une adaptation, modifier une œuvre puis l'éditer, vous n'en avez pas le droit puisque vous modifiez une œuvre. A la question posée : Mozart est tombé depuis longtemps dans le domaine public, peut-on photocopier son œuvre ? Pour que vous puissiez pouvoir photocopier, il faudrait le faire à partir du manuscrit original, car dès l'instant que l'œuvre a été éditée, elle bénéficie de la protection et s'il y a eu un arrangement celui-ci a été déclaré et bénéficie de la protection.

### Que peut faire la CMF ?

Dans l'état actuel des choses nous ne pouvons que vous dire : il y a un texte de loi, et nul n'est sensé contrefaire la loi. N'oublions pas qu'un auteur doit vivre de son travail...

### Ce que la CMF a demandé à la SEAM

La CMF a demandé à la SEAM que la pratique collective «indépendante» (au sein des associations) soit reconnue comme étant de même nature que les pratiques collectives dans écoles de musique, afin de pouvoir bénéficier des mêmes dispositions. Sachez que si vous faites des copies pour un orchestre qui n'est pas rattaché à une école de musique, vous n'en avez pas le droit

La CMF va par écrit faire parvenir les demandes liées aux difficultés des associations dans l'utilisation des partitions afin de trouver des accords.

Vincent Niqueux,  
directeur général de l'ITEMM

L'institut technologique européen des métiers de la musique est un établissement original en France et en Europe. Créé avec le soutien du Parlement Européen, des pouvoirs publics et des professionnels de la facture instrumentale, il a pour vocation de constituer le centre de ressources d'un secteur d'activité situé au croisement du monde artisanal, industriel, culturel et technique.

Sa première mission est de former les professionnels d'un secteur correspon-

dant à des métiers variés tels qu'accordeur de pianos, luthier, réparateur d'instruments, commercial spécialisé dans la distribution de produits musicaux... Ces métiers sont intégrés dans une filière de formation allant du CAP à bac +3.

La France possède l'une des plus importantes offre de formation dans ce secteur et l'Itemm est l'un des plus grands centres en Europe avec l'Allemagne et l'Angleterre totalement dédié aux métiers techniques de la musique liés à l'environnement musical : technicien du son, accordéons, multimédia, instruments à vent, guitare, réparation de piano, accords de piano droits, accord de piano à queue, les commerces.

Consacrées aux domaines du piano, des instruments à vent, de la guitare, de l'accordéon, des techniques du son et du commerce des instruments, les formations de l'Itemm accueillent chaque année près de 240 élèves en formation dont 140 apprentis, et 150 professionnels en activité pour des stages de formation professionnelle continue.

L'institut a également pour vocation d'accompagner les entreprises de la facture instrumentale dans leurs projets de développement et d'innovation.

Cette activité de soutien est agréée Pôle national d'innovation par le ministère en charge de l'Artisanat (DCASPL).

L'itemm s'attache enfin à observer, valoriser et promouvoir le secteur économique de la facture instrumentale.

En 2001, l'itemm a été désigné *Pôle national d'innovation des métiers de la musique* par le ministère en charge de l'Artisanat (DCAS PL). Il a pour vocation d'accompagner les entreprises du secteur de la facture instrumentale. L'institut s'est doté d'une mission entièrement dédiée à cette activité, le service Innovation et Développement Technologique.

À qui s'adresse le pôle d'innovation ? : Aux entreprises de la facture instrumentale : celle qui fabriquent, réparent, accordent, règlent, restaurent les instruments de musique. Toutes les familles instrumentales sont concernées : pianos, instruments à vent, guitare, accordéons, mais aussi instruments du quatuor, instruments à percussion, instruments traditionnels, instruments électroacoustiques et électroniques.

#### Les diplômes

L'ITEMM prépare à trois types de diplômes. Le CAP est le diplôme de base pour les métiers artisanaux et d'art. Outre une formation technique, il y a de l'organologie, de l'histoire de la musique, de la formation musicale, gestion, communication, vente, acoustique. Ces CAP sont assez complets et la majorité des jeunes inscrits sont bacheliers

Le Brevet des métiers d'art correspond à un bac. Il est en place notamment pour la section, lutherie du quatuor, il existe un diplôme des métiers d'art. Je pense que progressivement nous arriverons à une harmonisation autour du BMA et DMA, car les niveaux montent de façon naturelle.

Deux voies préparent à ces diplômes.

L'apprentissage se fait dans des CFA et s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans qui ont un maître d'apprentissage. Ils viennent en formation 15 jours tous les deux mois à raison de 14 semaines la première année et 12 semaines la deuxième année. Il y a tout un dialogue chez l'employeur, même si le centre de formation a un rôle plus didactique et de synthèse. L'entreprise a la technicité et peut travailler sur des sujets plus pointus. Cet apprentissage est passionnant, mais il n'est pas gagné d'avance. car un jeune apprenti est salarié avant d'être en formation.

Nous accueillons entre 10 et 14 apprentis par section. Le résultat aux examens est de 80 à 95 % de réussite et le taux d'insertion est de 95 à 100%.

La formation à temps plein sur une année propose une reconversion, aux jeunes ou moins jeunes qui ont des projets professionnels assez ciblés.

La formation commerciale a une vraie demande au niveau de la vente et amène au bac pro et à la licence pro).

#### Conclusion

La France a trois principaux centres de formation en facture instrumentale : le lycée de Mirecourt, pour la lutherie du quatuor ; le centre de formation d'apprentis d'Eschau en Alsace spécialiste de la facture d'orgue et l'ITEMM qui couvre tous les autres métiers autour du piano, instruments à vent, guitare, accordéons.

À l'exception de la guitare, ces métiers sont liés à l'industrie axés sur la réparation, la maintenance, l'entretien plutôt que la fabrication proprement dite qui n'est pas le débouché exclusif.

Il y a en France 2500 entreprises tous secteurs confondus représentant 10000 à 12000 personnes. Il faudrait 300 à 400 personnes pour renouveler le simple départ à la retraite des gens qui quittent ces différentes filières, or les trois centres de formation couplés forment aujourd'hui en France environ 100 à 150 jeunes par an.

En nombre, il y a peu de débouchés mais pas assez de jeunes formés et dans un certain nombre de domaines comme le piano et les instruments à vent quelques postes restent non pourvus chaque année.

Toutefois il faut préciser que si ces métiers sont passionnants ils ne doivent pas être choisis par défaut mais dès le départ par motivation.

Jean-Marie Colin,  
inspecteur aux pratiques amateurs à la DMDTS



**D**epuis un an j'ai pris en charge votre dossier. J'ai accepté cette mission sur les pratiques amateurs à la condition, de faire un lien entre pratique et enseignement et nous sommes ici au cœur d'un débat très fort depuis quelques mois avec la CMF et j'ai beaucoup de plaisir à partager avec vous sur l'avenir de cette construction à laquelle nous travaillons de notre côté au Ministère.

Voici l'évaluation de la 2<sup>e</sup> convention qui liait la CMF et le Ministère de la culture. Cette procédure est assez nouvelle mais faite systématiquement pour toutes les conventions qui lient le ministère aux fédérations, associations et autres...

Cette convention s'appuyait sur 4 axes de travail. Le premier axe concernait la formation au sens assez large à travers les actions des écoles de musique CMF et son organisation pédagogique, mais aussi au niveau de toute l'action de formation des encadrants et notamment des chefs d'ensemble des musiciens instrumentaux et vocaux.

Le 2<sup>e</sup> axe de travail concerne la diversification des répertoires, à la fois sur le patrimoine et sa vivacité, sa qualité et aussi sur la construction d'un nouveau patrimoine qui reste par ailleurs un des grands axes de travail du Ministère avec sa politique de soutien à la création. Le 3<sup>e</sup> axe concernait les questions d'informations et de documentations. L'information concerne plus particulièrement la relation de la CMF avec son environnement et aussi toutes les questions concernant les relations de la confédération à l'intérieur de chacune des fédérations, des sociétés locales et son environnement, l'action de la CMF se déclinant à tous les niveaux territoriaux. Il y a aussi les questions d'informations internes que nous avons souhaité soutenir et les questions de documentation qui concernent la vie associative au sens large, plus particulièrement dans le domaine de la musique. Il a été question de l'accessibilité du répertoire qui s'articule au niveau de la médiathèque à qui nous souhaitons donner une plus grande importance et mettre en

relation avec d'autres établissements de même nature. Le quatrième point concerne la structuration et le développement des sociétés musicales, l'information et la documentation du musicien amateur. Il s'agissait là d'aider la CMF à se structurer et à travailler sur une meilleure lisibilité de son action générale à travers une meilleure remontée des informations venant de la base.

Mon travail a été de vérifier chacun des points et de voir ce qui avait été fait. Pour ceux qui avait été fait, on pouvait s'en réjouir, par contre pour ceux qui avaient posé des difficultés, il était intéressant d'analyser les raisons de ces difficultés et dans le cas de la préparation de la future convention d'envisager les moyens nouveaux pour mieux décliner le partenariat entre le ministère et la CMF afin que les actions sur lesquelles vous souhaitez poursuivre la collaboration donnent des résultats mieux mesurables.

J'ai constaté que l'axe le plus important de la précédente convention tournait autour de la formation à la fois dans la formation des cadres et futurs cadres dirigeants et aussi dans une sorte de mise en cohérence du travail pédagogique de l'ensemble des écoles de musique qui sont affiliées à la CMF. J'ai pu relever à travers l'analyse de tous les documents qui m'ont été proposés des motivations parfois très diverses. Je ne peux qu'encourager la CMF dans sa globalité d'essayer d'y voir plus clair sur ses motivations.

La reconnaissance de la CMF comme véritable partenaire nécessite qu'il y ait de votre côté une cohérence dans la position pédagogique que vous adopterez. Cette reconnaissance qui nous est demandée par ailleurs par vous-même passe par la mise en regard de ce que nous préconisons en matière d'orientation pédagogique et de voir comment nous pouvons rapprocher nos points de vue, s'ils sont divergents. Par ailleurs je dois souligner que nous avons eu quelques réunions de travail avec les responsables pédagogiques CMF pour expliquer la position du Ministère qui résulte de ses concertations et de la mise en œuvres de sa politique en matière d'enseignement artistique et pas seulement de l'enseignement musical. Ce travail semble tout à fait encourageant sur la possibilité de rapprocher ces points de vue pour arriver finalement à ce que la CMF joue territorialement le rôle qu'elle demande à jouer et qu'elle a probablement le droit dans l'absolu et la capacité de jouer.

Au niveau du DADSM, il y a une demande régulière de reconnaissance de ce diplôme. Nous allons proposer d'engager pour les trois ans à venir un travail d'évaluation du DADSM, non seulement dans sa phase finale mais dans ce qui le sanctionne en terme de compétences, notamment pour le cursus avant le DADSM. Ainsi, il sera plus facile de le situer par rapport à un autre diplôme et de voir quel type d'équivalence on peut éventuellement lui reconnaître sachant que les dispositifs prévus par la loi permettent d'imaginer dans l'avenir la place des écoles de musique conduisant au dadsm dans le dispositif général des établissements d'enseignement. Il est tout à fait envisageable que les écoles de la CMF aux plus hauts niveaux puissent être intégrées dans ce réseau d'établissements dans le cadre de partenariat, même si se sont des écoles associatives.

Le 2<sup>e</sup> axe concerne la question du répertoire et de la création. Les résultats ne sont pas probants et n'ont pu aboutir à la création d'œuvres de très haut niveau à proposer pour le répertoire des grands orchestres. Il faut refondre les bases de commande et d'encouragement à la création.

Une autre question se pose au sujet du répertoire nouvellement créé par rapport à sa diffusion. Le chantier est énorme et les éditeurs auront à jouer un rôle important. Il y a je crois une espèce de découragement des compositeurs qui pourraient être des grands noms des futures œuvres des orchestres à vent amateurs. Nous avons d'ores et déjà envisager de prendre contacts avec des éditeurs sur ces questions.

Sylvain Marschal à propos de la convention fsma a insisté sur l'importance de l'évaluation. Effectivement, si on veut que ces conventions se multiplient, il faut que les conventions existantes soient évaluées de manière très précises et objectives et quelles soient modélisées. Du côté de la DMDTS nous avons probablement un travail à approfondir en direction des DRAC. La loi du 13 août 2004 nous aide beaucoup, car nous sommes en train de construire des dispositifs locaux, départementaux, régionaux... Nous sommes dans la construction du futur dispositif d'enseignement artistique du territoire national qui permet de décliner un certain nombre de choses au niveau des régions et des départements. Nous allons maintenant nous retourner vers les dracs pour échanger avec les directions régionales et voir quelles sont les difficultés et étudier la manière d'appréhender leur rôle. Evidemment nous leur rappellerons l'existence de la convention CMF signée avec le ministère, qui doit si possible se décliner au niveau local. Nous aurons probablement en retour un certain nombre de difficultés et nous essayerons à ce niveau que les choses s'améliorent pour vous avec les dracs.

L'orchestre national d'harmonie des jeunes qui faisait l'objet d'une convention à part va être intégré dans la future convention. Cet orchestre va constituer dans l'avenir une vitrine importante de l'orchestre d'harmonie à un haut niveau pour la France. Il va falloir faire rentrer ces ambitions dans un contexte budgétaire malheureusement un peu contraint. Je suis très satisfait de la tournure que prend cet orchestre avec le recrutement d'une chef et je me réjouis beaucoup que ce soit une femme. C'est je pense, de bon augure pour l'avenir de la pratique des musiciens amateurs dans ce pays. Je souhaite plein succès à l'orchestre. Nous savons déjà que le concert final aura lieu dans l'auditorium de la Maison de Radio France où il sera enregistré et diffusé. C'est une bonne nouvelle et peut-être le début d'une nouvelle perspective, d'un partenariat avec Radio France qui ne joue plus tout à fait son rôle par rapport aux pratiques amateurs.

Concernant vous-même, nous ne pouvons que vous encourager. Nous restons à vos côtés pour que vous mettiez plus de lisibilité dans vos moyens de communication interne. On sait que vous avez des difficultés sur les questions de gestion, d'organisation de logiciel qui permettrait d'avoir une meilleure lisibilité de l'activité des fédérations départementales voire en dessous et que la confédération a un peu de mal à faire remonter un certain nombre d'information qui pourtant seraient extrêmement nécessaires pour la meilleure lisibilité de la réalité de vos forces et de vos faiblesses. Il est important de quitter cette culture de l'autovalorisation et de faire apparaître les difficultés. Pour que vous puissiez mettre en évidence ces difficultés, il faut évidemment que les informations remontent de manière parfaitement transparentes et objectives du terrain. Vos difficultés résolues, vous pourrez devenir un partenaire fiable du dispositif de l'enseignement artistique et des pratiques amateurs. Mais voir les difficultés, n'empêche pas de mettre en évidence les forces et c'est sur ces forces qu'il faut que vous puissiez vous appuyer pour bâtir le futur empire de la CMF. Nous serons très attentifs à vos souhaits.

Anne Minot,  
chef du bureau des pratiques amateurs  
à la DMDTS



Une évaluation en profondeur dégage les nécessités d'action pour l'avenir. Avec cette 3<sup>e</sup> convention, on affine progressivement et on se donne de meilleurs moyens de voir ce qu'il y a à faire.

Votre projet associatif a un certain nombre d'objectifs. Nous en avons d'autres avec les priorités du Ministre et il y a une espèce de sous ensemble commun où nous avons travaillé ensemble et je crois que l'on progresse à chaque convention sur la définition d'actions concrètes qui dépassent les simples bonnes intentions. En reprenant les quatre grands axes de la précédente convention, il me semble que la volonté de mener des actions conjointes va orienter la prochaine convention, qui permettra de positionner les fédérations de la CMF comme des acteurs de développement artistique au niveau territorial avec

des objectifs de développement qualitatif des pratiques, de diversification de ces pratiques et d'approfondissement d'un travail de partenariat chacun sur son terrain et la Confédération en central. Beaucoup des orientations écrites dans la convention découlent de cet objectif de positionner la CMF dans une structuration de la vie musicale en collaboration avec les autres acteurs. Cela suppose une réflexion commune Etat et votre Confédération sur les cursus de formation et d'en voir les rapprochements. Cela suppose une évaluation du DADSM afin de positionner et de pouvoir répondre à votre demande de reconnaissance de ce diplôme ; un effort commun aussi auprès de la fonction publique territoriale pour que soit ouvert des concours et que soit reconnu en particulier votre DADSM et puis le Diplôme d'Etat de direction d'ensemble qui n'est pas encore reconnu par la fonction publique. Cela suppose la reconnaissance au niveau national de la CMF comme interlocuteur au même titre que les autres fédérations d'écoles de musique, en tant que représentante d'un certain nombre non négligeable d'écoles de musique ; le développement du soutien de vos fédérations au création d'orchestre à l'école ; un nouveau positionnement pour beaucoup de vos associations par rapport à l'environnement et en particulier vos collabora-

tions avec les conservatoires, les associations départementales et régionales de musique et de danse et avec les dracs. De part et d'autre, il y a vraiment un effort de rapprochement à faire. De notre côté, cela signifie que nous allons être attentifs à la formation des enseignants, des directeurs d'école, aux capacités à être en partenariat, à établir des relations avec les associations d'amateurs... Il y a un travail que nous devons faire en relation avec les nouvelles missions données aux écoles de musique ; je pense que l'on va travailler avec la mise en valeur d'exemple de bonne pratique pour éclairer et aussi l'aide à des conventions types qui favoriseraient le partenariat.

Voici le noyau central autour duquel, il y a un travail d'approfondissement à faire pour connaître les activités réelles dans l'ensemble de la Confédération, ce qui aidera à avancer. Il y a un travail autour du renouvellement du répertoire et aussi autour de la capacité de la médiathèque de la Confédération à être centre de ressources au niveau de la mise à disposition des partitions, au niveau de l'information. L'orchestre national est un peu un prolongement.

Il y a un enjeu avec cette nouvelle loi de décentralisation et pour vous et pour il nous faut arriver à une structuration de la vie musicale qui prenne en compte tous les acteurs.

### Questions-réponses...

*A la question de M. Guy Dangain : Que deviendront nos petites écoles de musique qui ne pourront pas rentrer dans cet aménagement du territoire ?*

J.-M. Collin répond : j'ai envie de vous citer la loi du 13/08/2004 qui dit : les communes et leur regroupement organisent et financent les missions d'enseignement initial d'éducation artistique. Les communes ont la responsabilité de financer et d'assurer le fonctionnement des écoles de musique, établissements intégrés dans le schéma départemental. Pour ce qui est du département, il adopte le schéma départemental du développement des enseignements artistiques (musique, danse art dramatique). Ce schéma est élaboré en concertation avec les communes concernées et il a pour objet de définir les principes, d'organiser les enseignements artistiques en vue d'améliorer l'offre. Ces textes rédigés notamment dans le vade-mecum sur les schémas départementaux d'enseignement artistique recommandent bien au département d'intégrer dans les schémas, l'ensemble des structures qui sont dans les départements donc les petites écoles. Que vont-elles devenir par la suite ? C'est une autre question. Elles sont intégrées au débat, puisqu'elles jouent un rôle. Il faut voir comment le territoire va se redessiner sur la base de l'implication des collectivités territoriales au niveau communal, intercommunal, départemental. Pour ce qui est des schémas départementaux existants, on constate, non pas une disparition de ces écoles mais en tout cas leur mise en partenariat avec des écoles plus importantes sur des territoires. Nul ne sait quel sera l'avenir, mais il est demandé que toutes les écoles soient intégrées au départ dans les états des lieux.

*Bernard Aury : Nos orchestres de pratiques collectives qui assurent le maillage du territoire, doivent pouvoir exister dans les schémas départementaux. Certains exemples conc-*

*rets avec des mises en place progressives se passent bien, mais pour certains départements cela se passe mal... en effet certaines écoles contrôlées par l'Etat récupèrent la totalité de ce qui se passe sur le département et là nos orchestres sont menacés. A ce niveau, il faut que nous puissions avoir des certitudes et que nous puissions garder un enseignement. Je pense surtout aux départements ruraux où si la structure d'enseignement disparaît, il n'y aura plus d'orchestre. Ces orchestres, particularité de la CMF, doivent pouvoir vivre, tout en ayant un enseignement de qualité pour former des musiciens de bon niveau.*

J.-M. Collin : Sur cette question fondamentale, je peux seulement dire que les nouveaux schémas d'orientations pédagogiques pour la musique sur lesquels nous travaillons comporteront deux annexes totalement dédiées à la question des pratiques amateurs. L'une concernera le partenariat qui devra être intégré dans les prochains projets des établissements notamment pour ceux qui souhaitent être classés. Il faudra absolument que dans ces projets d'établissements figurent l'inscription d'un partenariat entre l'établissement d'enseignement artistique et les pratiques des amateurs présentes sur le territoire des établissements en question avec une mission qui se déclinera d'une manière particulière en fonction du niveau de classement de l'établissement. Dans un deuxième point, l'ensemble du 3<sup>e</sup> cycle de formation des amateurs, fera l'objet d'une fiche très détaillée où nous avons identifié un certain nombre de profils de musicien amateurs qui donneront lieu à des finitions de cursus appropriés. Ces cursus devront déboucher sur la formation de musiciens amateurs capables de prendre des responsabilités sur le terrain des pratiques amateurs. Les écoles de musique aujourd'hui, mieux qu'il y a 30 ans, ont mis en place des pratiques collectives, mais ces écoles de musique sont dans l'incapacité de faire sortir ces pratiques amateurs. Ainsi on constate que les élèves font de la pratique collective quand ils sont à l'école, mais ils n'en font plus quand ils quittent l'école et il y a là, un véritable enjeu sur lequel nous serons de plus en plus insistants.



M. Declercq, Mme Juste, S. Barrière  
Synthèse de l'atelier sur les assurances  
par Patrick Robitaille

**L**a compagnie Axa est fréquemment sollicitée par les sociétés ou la CMF pour des questions liées aux assurances environ 2 fois par jour.

80% des litiges sont réglés par simple médiation évitant de ce fait toutes procédures juridiques. L'information juridique par téléphone souscrite sur le contrat a été utilisée environ 2000 fois durant l'année 2005. Pour 2007, une couverture juridique sera proposée sous forme d'option sur le contrat d'assurance CMF. Afin d'éviter que les sociétés musicales évoquent le défaut de conseil, une note est rédigée et envoyée avec le contrat à l'attention des assurés sur laquelle figure les coordonnées de la responsable des assurances. Le contrat prend effet dès réception du chèque par la CMF. Un point important souvent négligé est l'assurance des biens mobiliers et immobiliers. Il s'agit d'indiquer la surface du local utilisé pour les activités. La valeur des biens est à estimer et il est conseillé d'estimer le plus largement les biens. Il faut savoir qu'un contrat peut être modifié en cours d'année par un simple avenant.

En ce qui concerne le traitement des dossiers d'accident, Axa s'engage à ouvrir les sinistres sous un délai inférieur à 72 heures, ce qui ne veut pas dire qu'un dossier pourra être traité dans ce même laps de temps s'il manque des pièces justificatives. Dorénavant les victimes d'accident devront signer les déclarations d'accident.

Toutes les actions sortant du cadre des activités déclarées doivent faire l'objet d'un avenant au contrat de base. Les représentants d'associations peuvent être conduit à encourir des risques engageant leurs biens propres notamment suite à une faute de gestion. La compagnie AXA s'engage en 2007 à proposer une couverture type responsabilité civile des mandataires sociaux afin de protéger les dirigeants de société. Si un membre exerce des activités dans plusieurs sociétés qu'elle soit locale, départementale, régionale ou nationale, il devra être assuré par chacune, l'assurance n'étant pas individualisée. Les DOM-TOM ne peuvent pas bénéficier des garanties de dommages concernant les biens mobiliers et immobiliers car les risques sont beaucoup plus importants qu'en métropole. Ces garanties doivent être souscrites auprès d'un agent local assurant les tocs (tempêtes, ouragans, cyclones).

Atelier Administration des fédérations  
Claude Mangin, Jean-Jacques Brodebeck

**N**ous avons pensé qu'il serait utile d'échanger à l'occasion de ce congrès sur la problématique de la relation entre les fédérations de la CMF. Nous avons considéré que les permanents, les salariés des fédérations avaient des choses à nous dire, mais aussi les élus, sur les moyens, les compétences, les volontés de se concerter, d'échanger, de faire bénéficier les autres au niveau « expérience », dans un vaste réseau de partage et de générosité qui ne soit pas que vertical.

40 personnes étaient présentes à cet atelier représentant 21 fédérations et toutes ont exprimé le besoin de créer une relation transversale à l'initiative de la CMF. 7 salariés de fédérations étaient présents.

Nous avons ensuite distribué un questionnaire et les conclusions sont les suivantes.

A la question : Qui employait du monde ? Les résultats varient de 7 à 0,5.

Il y avait une question insidieuse : nous nous demandions si les gens respectaient les recommandations de la CMF en matière de formations musicale et instrumentale, en matière de concours de société et pour le 1<sup>er</sup> degré du DADSM. Nous retenons que 19 fédérations respectent les recommandations fédérales tout ou en partie.

En ce qui concerne les relations verticale et horizontale, CMF - fédérations : 9, les trouvent suffisantes ; 12, insuffisantes ; 1, inexistante. On peut dire que quelque chose se passe même si 12 trouvent que cela reste insuffisant. A noter que cette réponse concerne en majorité des répondants départementaux qui n'ont pas obligatoirement une présence ou une relation directe au conseil d'administration.

Sur les relations entre fédérations entre elles : 15 les trouvent insuffisantes ; 5, inexistantes. Cela signifie que la relation horizontale au sein de la CMF dans sa structure fédérale est jugée largement insuffisante.

A la question de l'utilité des choses, un recensement des moyens serait-il utile ? un recensement des projets des fédérations serait-il utile ? un annuaire des fédérations serait-il utile ? une rencontre annuelle entre les permanents des fédérations serait-elle utile ? cette rencontre devra-t-elle se dérouler pendant les congrès ?...

Le recensement des moyens de chaque fédération a été jugé utile à 100% ; un recensement des projets des fédérations a été apprécié à 100% ; un annuaire des fédérations : utile à 19 sur 21 ; une rencontre annuelle entre les permanents des fédérations : utile à 18 sur 21. Ces réponses établissent clairement qu'il y a, en la matière une carence et que nous allons devoir nous en occuper. Nous avons eu une surprise suite au constat d'une carence, car nous avons demandé : seriez-vous prêts à financer une initiative pour répondre positivement à ces questions et l'inverse a été déclaré puisque 4 ont répondu oui.

C'est peut-être là le point faible de la CMF. Nous sommes capables de déterminer des projets mais incapables de décider de se doter de moyens pour les réaliser. C'est une des leçons de ce congrès. En effet, il nous faut porter des projets en cherchant des financements, car nous n'avons pas de financement quel que soit le projet.

En guise de conclusion : il y a un besoin absolu immédiat de créer une relation transversale à l'initiative de la CMF pour développer une relation entre les fédérations. Il est apparu fondamental de créer une relation entre les permanents des fédérations à l'initiative de la CMF.

Pour terminer sur le constat de cette frilosité financière inquiétante, nous sommes dans le cas de figure inverse de ce qu'il faudrait faire. Au lieu de se battre pour des projets, on se bat pour ne pas dépenser de l'argent. C'est faire marche arrière et les fédérations doivent changer à ce niveau.

**Le prochain congrès de la CMF  
se tiendra en Franche Comté  
du 17 au 20 avril 2007  
à Lamoura dans le Jura.**

## Les Assises régionales des Fédérations

1<sup>er</sup> et 2 juillet 2006, par Robert Combaz

**A**u sein de l'Agence Musique et Danse Rhône-Alpes s'est créé depuis plusieurs années, un groupe de travail réunissant les Fédérations musicales régionales : FMRA, UFF, CFBF, FSCF.

C'est dans ce cadre que nous organisons les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2006 à Romans, les Assises des Fédérations musicales.

Quels sont les enjeux ?

- Sensibiliser et interpeller les élus sur les problématiques des fédérations.

- Envoyer une réflexion collégiale afin de développer des actions communes.

De ces Assises seront rédigés des Actes qui seront transmis aux différentes collectivités territoriales.

Ces Actes rendront compte des problématiques, propositions et outils envisagés pour construire l'avenir.

Déroulement des Assises

Jean-Jacques Queyranne, président du Conseil général régional ouvrira les Assises.

*Samedi matin*

Séance plénière où les thèmes suivants seront traités :

- Histoire et sociologie des fédérations

- Tradition et actualisation des ensembles à vent Suisse.

- La réforme du décret 53 présentée par Catherine Giffard.

- Présentation de l'étude réalisée par la DMDS sur le renouvellement des répertoires par Jean-Louis Vicart.

- Intervention des présidents nationaux des fédérations.

*Samedi après-midi*

*3 ateliers*

*1) Enseignements et territoires*

Il sera question des schémas départementaux. L'objectif de cet atelier sera d'échanger et de proposer des principes d'intervention pour les fédérations dans la phase d'élaboration de ces schémas départementaux et de débattre sur le rôle des différents types d'écoles de musique au sein de l'enseignement spécialisé.

Personnes ressources : Bernard Aury, Jean Simon (ADIAM Bas-Rhin), Laure Marcel-Berlioz (DRAC), Alain Desseigne (CFMI).

*2) Encadrement, emploi et qualification*

Le métier de chef et devenu une véritable profession avec toutes ses caractéristiques et toutes ses problématiques.

- Quelle est la valeur des diplômes existants ?

- Comment organiser la validation des acquis d'expérience (VAE) ?

- Quelle est la situation de l'emploi dans ce domaine d'activité ?

Personnalités : Jean-Ch. François (CEFEDEM), Claude Kesmaecher (Musique de l'Air), Jean-Marie Colin (Inspecteur DMDS).

*3) Répertoires et publics*

- De quels centres ressources les sociétés musicales disposent-elles pour faire des recherches sur des fonds musicaux ?

- Quel est l'impact de la coopération avec des compositeurs par le biais des résidences d'artistes ?

- Quels sont les effets réels de cette politique ?

Personnalités : Jean-Louis Vicart, Pascale Jeandroz, un compositeur.

La synthèse de ces trois ateliers se fera le dimanche.

Bien sûr, ces Assises seront agrémentées de concerts avec l'Harmonie Musique région Aérienne Nord, l'Orchestre départemental de la Fédération musicale de la Drôme, une batterie-fanfare de la région et l'Ensemble 'Kocani', ensemble instrumental d'Europe de l'Est en résidence en Rhône-Alpes. Une quinzaine d'harmonies de la région sont en formation actuellement avec cet ensemble.

Voici, en quelques mots, la présentation de ces Assises.

Je reste, ainsi que mes collègues de Rhône-Alpes, à la disposition de chacun pour de plus amples renseignements.

Les présidents régionaux recevront, dans les semaines qui suivent, une documentation à divulguer. Nous remercions la Confédération musicale de France d'avoir communiqué le listing des fédérations régionales à l'Agence Musique et Danse Rhône-Alpes.

## Rapport des responsables de commissions

### Commission formation musicale

Alain Voirpy

**D**epuis trois ans, la commission formation musicale travaille sur deux axes : la réalisation de l'ouvrage *Au fil des notes* dont le Volume III doit paraître aux éditions Billaudot pour la rentrée 2006, et la rédaction des épreuves pour les examens.

Deux équipes distinctes s'attellent à ces missions dont l'objectif reste une formation toujours plus adaptée à nos élèves.

Cette année, les épreuves poursuivent l'évolution amorcée l'an passé avec le premier niveau du cycle I : l'épreuve d'écoute globale s'impose également au deuxième niveau.

Nous avons maintenu le principe des versions A et B, autorisant ainsi l'évaluation de ce niveau qu'il soit assuré en une ou deux années (même si, dans certains cas il ne nous a pas paru nécessaire de différencier les deux versions).

Un soin particulier a été apporté à la réalisation d'épreuves musicalement enrichissantes, pas trop longues, sans questions 'à tiroir' et... nous l'espérons, sans erreurs ! En contrepartie, nous comptons sur votre vigilance pour que chacun joue le jeu de ces épreuves, n'en modifie ni le contenu ni les barèmes. Ce sont non seulement des heures de

labeur individuel et en commission que vous respecterez, mais surtout le travail entrepris depuis un an par la CMF pour asseoir sa crédibilité auprès des pouvoirs publics et des établissements d'enseignement spécialisé.

La mise en place, même difficile, des schémas départementaux exige que chaque élève puisse bénéficier d'un enseignement musical de qualité, qu'il soit domicilié au plus profond du monde rural ou dans une grande ville, que chaque élève puisse également avoir la chance, s'il le désire, d'accéder à une formation plus pointue, sans que des lacunes irréparables l'en empêchent. Et si, bien souvent, un travail plus fourni et plus intelligemment réalisé permettra à un instrumentiste de rattraper le temps perdu, rien ne peut remplacer, en forma-



tion musicale, de solides notions de base et l'acquisition dans la durée des réflexes nécessaires à tout musicien digne de ce nom, qu'il soit amateur ou professionnel. D'avance, merci à tous.

## Commission batterie-fanfare

Christian Leleu

**P**our commencer je voudrais au nom des membres de la commission que je représente, souhaiter la bienvenue parmi nous à Alain Coudrais et Éric Viaud. Je voudrais également rendre un hommage tout particulier à notre ami André Souplet, qui lui, a cédé sa place et qui, durant de nombreuses années, a œuvré avec foi et talent. Nous l'en remercions et lui souhaitons une heureuse retraite.

Dans le souci d'uniformiser la formation musicale avec les autres départements de la CMF, ce cursus sera désormais le même pour tous, et ce à partir de la rentrée scolaire 2007/2008. Des épreuves spécifiques pour batterie fanfare seront encore d'actualité pour les deux derniers niveaux cette année. Après cela, toutes les sociétés adhérentes à la CMF auront la même formation. Toutefois, il se peut que des élèves n'arrivent pas à suivre cette formation, dans ce cas, si leur niveau est jugé correct, ils ne seraient pas pénalisés, et pourraient participer au concours d'Excellence en formation instrumentale.

Je tiens à féliciter les candidats que j'ai pu juger en février dernier. Depuis quelques années le niveau est en constante progression. J'ai entendu des musiciens qui pratiquaient vraiment, et ce, avec beaucoup de talent les instruments naturels. Cela signifie que la voie dans laquelle nous nous sommes engagés, était la bonne. Tous les candidats sont venus avec des pièces de concours d'un réel niveau et tous bénéficiaient d'un accompagnement avec piano. Et dire qu'il y a quelques années on nous prenait pour des fous !...

Vous avez remarqué que les œuvres à interpréter en concours sont désormais au nombre de trois. C'est une volonté de la CMF, à laquelle la commission adhère complètement. Quant au nouveau règlement des concours, c'est également une bonne chose. La commission que je représente avait émis des restrictions sur la suppression des

sections et des épreuves de classement dans les niveaux les plus bas. Nous avons dû nous rallier à la majorité. J'insiste sur le fait que, les fédérations régionales ont un rôle très important pour aider les batteries-fanfars à se situer.

## Commission Harmonie

Alin Delmoite

**U**ne première réunion, le 3 juin 2005, en effectif restreint, fut consacrée à la conception et au contenu de *La Chaîne des Harmonistes*, 'billet' destiné aux formations d'harmonie.

Visant à susciter des réactions, des questions, des suggestions de la part de nos collègues, force est de reconnaître que, jusqu'à présent, les retours sont assez rares et pourtant ce lien que nous voudrions établir ne pourrait qu'être bénéfique... espérons.

Deuxième réunion, le 26 juillet 05 ; traditionnelle, celle-ci portait en grande partie sur le choix des morceaux imposés en 2006.

Nous avons appris, récemment, que le matériel de l'œuvre de 1<sup>ère</sup> division posait quelques problèmes. Il semblerait que l'édition concernée – Molenaar/ Martin – ait remplacé cette première livraison par une autre... non exempte de quelques fautes ! Malheureusement la commission ne dispose pas, matériellement, de moyens de déceler ce type de 'malfaçons'.

Lors de cette même séance, à propos des concours nationaux, nous avons proposé au bureau de la CMF :

- de supprimer les sections,
- de laisser aux formations le soin de déterminer elle-même leur niveau de concours de la 3<sup>e</sup> division au supérieur (1<sup>er</sup> niveau). Par conséquent les épreuves de classement seraient supprimées ou laissées aux soins des fédérations à la demande des intéressés,
- de n'accéder aux degrés excellence et honneur que par une qualification obtenue en concours.

Enfin, le 6 février 2006, nous avons décidé du contenu des prochaines parutions de *La Chaîne des Harmonistes*.

Demandé que les articles III.14.18.19.21 du règlement des concours soient mieux observés et appliqués.

Nous avons appris, par ailleurs, que nos propositions reprises par le CNA

sont adoptées par le conseil d'administration, ce dont nous nous félicitons.

Autre bonne nouvelle le rétablissement d'un atelier 'Harmonie' lors du congrès 2006 au cours duquel nous proposons à la discussion, entre autres, un sujet qui nous semble très important et urgent : la musique française pour harmonie et l'harmonie 'à la française'.

## Commission orchestre de fanfare

Pierre Vuillemin

**D'**après les statistiques fournies par la CMF, le nombre de fanfares serait de 300 à 350.

Quatorze orchestres participent généralement à un concours. En 2005, aucun orchestre n'y a participé, ce qui est regrettable.

Il serait souhaitable que les orchestres de France fassent un effort pour concourir, ce qui les mettrait en valeur.

Un orchestre a demandé une dérogation pour concourir en 2006 et quatre orchestres possèdent encore un classement valide.

Comme chaque année, la réunion de la commission a eu lieu début octobre 2005. Nous avons remis à jour la liste des morceaux au choix, la grande liste et la liste restreinte et avons choisi les œuvres imposées dans chaque division pour les concours 2006.

Par ailleurs, je demande aux différents éditeurs, l'envoi aux membres de la commission des œuvres écrites spécifiquement pour orchestres de fanfare.

## Commission orchestres symphoniques

Claude Revolte

**C**ette synthèse vient clôturer deux ans de travail de la commission, assortis de l'analyse des résultats du questionnaire 'état des lieux' diffusé en région, du bilan de la réunion nationale du 17 janvier 2005, ainsi que de nombreuses consultations.

S'appuyant sur ces éléments, la commission s'est attachée à dégager des axes forts que l'on trouvera détaillés ci-dessous.

### I - Les constats

- Relativement peu d'orchestres recensés (moins d'une centaine sur le territoire national) ;
- manque d'échanges et de contacts entre les orchestres, inter-régions et avec l'étranger ;
- nécessité de revoir l'approche du répertoire et des œuvres proposées par la CMF pour les concours (on notera que ceux-ci, pour la catégorie orchestre symphonique, sont très peu fréquentés).

### II - Les enjeux

- L'approche de la musique par une grande place laissée à la pratique collective, par différence au 'tout individuel' ;
- l'utilisation optimale de la notion de collectif dans les domaines de l'apprentissage, de la découverte, de la création...
- la nécessaire mise en réseau du milieu, en se raccrochant aux définitions des schémas départementaux actuellement en cours. On notera qu'au-delà de l'aspect formation, se dessine un autre enjeu : l'aménagement et l'animation des territoires ;
- le rôle fondamental incitatif et promotionnel des fédérations ;
- le besoin de s'appuyer sur la rencontre, l'échange.

### III - Les répertoires

La commission se propose de balayer cette problématique en la réduisant à trois points essentiels :

- le répertoire de fond, avec des entrées par époques, styles, effectifs et niveaux de difficulté ;
- le répertoire européen large (pays de l'Est y compris) ;
- le répertoire récent, valorisation des œuvres recueillies dans les concours de compositions...

### IV - Le journal de la CMF comme vecteur d'information et de sensibilisation

Dans chaque numéro, une page pourra être consacrée aux orchestres symphoniques, avec, à chaque fois, la mise en valeur d'un thème important. On s'attachera également à faire remonter des informations, témoignages et propositions venus du milieu.

### V - Les projets

- 2007 : création d'un stage national [ouvert aux jeunes musiciens en fin de 2<sup>e</sup> cycle et 3<sup>e</sup> cycle, de 15 à 25

ans), en amont du festival en Charente Maritime 'Euroorchestries', se poursuivant durant le festival par des concerts et rencontres ;

- 2008 : imaginer un festival-concours sur trois jours, candidatures d'organisation bienvenues.

L'ensemble de ces propositions pouvant s'inscrire dans un schéma d'action d'une durée de trois ans.

## Commission chorales

Robert Combaz

La commission chorale a, comme les années précédentes, poursuivi son travail de recherche sur les listes de concours ainsi que la rédaction de cahiers pédagogiques et la préparation du stage annuel 'Direction et pédagogie du chœur'.

De plus cette année, la commission a élaboré un questionnaire destiné aux chorales adhérentes afin de mieux connaître leur fonctionnement, leur travail, leurs répertoires, leurs projets, leurs attentes...

Un événement important a également ponctué le travail de la commission, le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'AGEC (Association européenne des Chorales).

### Listes de concours

Ces listes évoluent au fil des années et sont constituées suivant des critères d'évaluation établis par la commission et développés dans notre cahier pédagogique sur le chœur mixte. Des listes d'œuvres accompagnées apparaissent en chœur mixte dans certaines divisions. Pour les œuvres imposées 'chœur d'enfants', deux propositions sont données pour tous les niveaux : œuvre à cappella, œuvre accompagnée, ceci dans l'espoir d'intéresser plus de chœurs d'enfants aux concours CMF.

### Cahier pédagogique 'Répertoire choral des enfants et des adolescents'

La saisie de ce cahier est pratiquement terminée.

Ce cahier a pour objectif de rendre compte des répertoires pratiqués dans diverses structures et associations, collecter les sources, donner des idées et des pistes pour la recherche de répertoire, permettre des échanges entre les divers réseaux.

Afin de diversifier les sources et la nature des répertoires, les listes d'œuvres seront présentées selon quatre entrées :

- Petites monographies sur des chorales associatives, des chorales scolaires, des ensembles vocaux ou classes de chant choral en écoles de musique, des projets de réalisations spécifiques, stages, rassemblements...
- Liste d'œuvres qui accompagnera la définition de chaque population d'enfants ou d'ados envisagée par âge.
- Présentation du répertoire (recueils, compilations, collections) sous divers angles pédagogiques, stylistiques, vocaux, littéraires.
- Présentation par éditeurs.

Ce cahier sortira probablement à la rentrée 2006.

### Stage 'Direction et pédagogie du chœur'

Vingt stagiaires ont suivi le stage en 2005. Le niveau était très correct et chacun a pu trouver ce qu'il recherchait.

La connaissance de l'existence de ce stage vient de plusieurs sources d'information : formateurs (25%), CMF journal, contacts téléphoniques, fédérations régionales (55%), Missions voix (5%), Internet (15%).

Le stage 2006 aura lieu du jeudi 6 juillet au lundi 10 juillet aux Karellis.

La nouvelle formule ayant porté satisfaction tant aux formateurs qu'aux stagiaires, il a été décidé de reconduire le stage sur le même canevas. La plaquette de présentation sera envoyée dans toutes les fédérations régionales.

Nous vous rappelons que ce stage concerne les chefs de chœur en place mais aussi les professeurs de chant choral, les professeurs de formation musicale ayant en charge le chant choral.

### Enquête auprès des chorales

Nous avons constaté une forte progression de l'intérêt des chorales affiliées pour l'action de la Confédération Musicale de France : 16 régions sur 22 ont retourné les questionnaires, 217 chorales ont répondu à notre questionnaire sur 519 affiliées.

Cependant les régions prennent en compte le chant choral de manière inégale.

Le travail de réflexion et les projets mis en œuvre par la commission chorale portent leurs fruits :

- Près de 69% des chorales connaissent les travaux de la commission.
- Certaines habitudes dans les chorales changent ; répétitions plus systé-

matiques, avec piano, travail corporel régulier... Les répertoires pratiqués au sein d'une même chorale sont généralement de style divers.

La préparation des concerts reste la préoccupation principale des chorales. Mais le souci d'améliorer la qualité des prestations fait émerger des projets de formation.

Qu'attendent les chorales vis-à-vis de la CMF ? :

- Formation en stage ou par des formateurs intervenants.
- Rencontres chorales.
- Mise en place de parthèques de prêt, accès à un fond d'enregistrement...
- Information sur le réseau choral.

Afin d'être efficace quant à la réponse apportée aux aspirations des chorales, il convient de réfléchir à la répartition des tâches entre les fédérations départementales (suivi de proximité), les fédérations régionales (centres de ressources et projets d'envergure régionale, partenariat avec les institutions régionales) et la CMF (réflexion didactique et politique, partenariat avec la Direction de la Musique, actions d'envergure nationale).

Encore faut-il que tout responsable, à tout niveau, en soit convaincu.

## AGEC

(Association européenne des Chorales)

L'Eurochor 05 a eu lieu en Autriche, il était dirigé par Markus Obereder (Autriche) et Maria Goundorina (Russie). 60 choristes y participaient.

Pour la première fois un orchestre symphonique accompagnait le chœur.

Nous ne pouvons que regretter, encore une fois, le manque de participants français.

L'événement principal de cette année 2005 a été le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'AGEC du 26 au 29 mai à Strasbourg.

La chorale des enseignants de Strasbourg, l'Association des chorales d'Alsace et la Fédération des Sociétés musicales d'Alsace se sont associées pour que cet événement se déroule dans de très bonnes conditions.

Nous avons participé à des concerts de qualité par les chorales des pays adhérents. Les dirigeants de l'AGEC ont été impressionnés par l'organisation alsacienne.

Un article est paru dans le journal de la Confédération musicale de France de décembre et je vous invite à en prendre connaissance.

## DADSM

Encore cette année, une seule candidate était inscrite.

Suite à la décision du conseil d'administration (nécessité d'avoir au minimum trois candidats) le DADSM option chœur n'a pu avoir lieu.

Les membres de la commission ne peuvent que déplorer cette décision et s'interrogent sur le devenir du DADSM option chœur.

## Commission brass band

Michel Pierrot

C'est avec les présences éclairées de notre président Bernard Aury et de Guy Dangain, président du CNA, que s'est déroulé le 2<sup>e</sup> championnat français de brass band, le 6 novembre 2005 au CNR de Paris.

Pour la deuxième édition de ce concours, cinq ensembles avaient fait le déplacement dont les trois brass bands classés en honneur. Grâce à l'aimable autorisation du directeur du CNR et avec le soutien de la mairie de Paris, toutes les conditions étaient remplies pour faire de cette manifestation un événement musical de tout premier plan.

Le jury international, installé en cabine, était composé de David Read (England), Fred Harles (Luxembourg) et de Jacques Mauger comme représentant français.

Le résultat de ce concours a permis, pour la deuxième année consécutive, de consacrer le brass band Aeolus sur la plus haute marche du podium. La seule ombre au tableau c'est la suite à donner à ce concours. En effet, faute de moyens financiers, notre meilleur brass band ne peut prétendre à une participation au championnat d'Europe, lieu d'échanges, d'évaluation et de représentation de l'école de cuivres française. À titre de comparaison, comment serait perçue la non participation d'un champion sportif français à une compétition européenne ou mondiale sur le seul critère financier ?

Pour 2006, je souhaite et j'espère une participation plus nombreuse des brass bands pour ce grand rendez-vous des cuivres doux.

Pour l'édition 2005, je tiens à remercier l'ensemble du personnel de la CMF ainsi que les membres bénévoles de la Fédération d'Ile-de-France pour leur investissement efficace dans l'organisation de ce concours.

Merci également à nos sponsors qui nous accompagnent régulièrement dans nos manifestations.

La commission comme d'autres, devra également se pencher sur le règlement des concours afin d'apporter d'éventuelles modifications pour être en conformité avec le nouveau règlement général des concours qui doit être mis en œuvre pour 2007.

Pour terminer, je voudrais rendre hommage à Geo-Pierre Moren pour sa gentillesse et sa compétence qui lui a permis d'obtenir, en tant que directeur, le titre suprême de 'Meilleur Brass Band Mondial'.

## Commission big band

Michel Pierrot

Être ou ne pas être ? Telle est la question. En effet, depuis plusieurs années, la commission pose la question de son utilité devant la trop faible fréquentation des big bands aux concours.

Pourtant, de nombreux projets et réalisations ont vu le jour avec le soutien de la CMF :

- découverte du répertoire français et des dernières créations ;
- concours de composition pour big band ;
- concours national à Dijon ;
- questionnaire envoyé aux big bands recensés à la CMF ;

Toutes ces actions ayant pour but de dynamiser nos ensembles de jazz et de mieux les connaître.

Alors que faut-il faire et que peut proposer la commission ?

Comme évoqué l'an passé, et compte tenu du sondage effectué, le grand projet qui tient à cœur à la commission est de voir la réalisation et la mise en place, dans les plus brefs délais, d'un réseau sur le site CMF permettant les échanges musicaux et la diffusion de partitions originales ainsi que des informations relatives à ce genre de formation (concerts, festivals, stages, créations).

Dans le cadre de l'établissement d'un nouveau règlement national des concours pour 2007, la commission examinera à toutes fins utiles, s'il y a lieu d'apporter des modifications aux dispositions existantes à ce jour.

Toutefois, il faut se réjouir du développement des classes de jazz dans nos

elles et conservatoires qui débouchent souvent sur la création de big bands qui malheureusement restent confinés au sein de leur établissement et mériteraient de perdurer dans un cadre associatif favorisant la dynamique de groupe.

Mais ne sombrons pas dans la morosité et souhaitons que la CMF soit encore porteuse de nombreux projets pour le développement de cette musique.

## Commission plectres

Fiorantino Calvo

La commission des plectres s'est réunie le vendredi 16 septembre 2005. Elle a procédé au choix des œuvres imposées dans le cadre des examens instrumentaux et des concours d'orchestres en tenant compte des modifications concernant les cycles pédagogiques et leurs contenus. L'orientation de la commission concernant l'établissement de ces programmes est d'inciter les instrumentistes et les sociétés à découvrir des œuvres nouvelles en les travaillant de manière approfondie.

La session du DADSM 2005 (option chef d'orchestre à plectres) n'a pas eu lieu, le nombre de candidats inscrits étant insuffisant. La commission encourage tous les candidats potentiels à s'inscrire dès maintenant auprès de la CMF pour passer ce diplôme reconnu par les collectivités territoriales. Les chefs d'orchestre à plectres ont la possibilité d'obtenir un diplôme spécifique et reconnu. Il s'agit d'un pas en avant supplémentaire effectué dans la direction initiée et souhaitée par la commission qui travaille depuis de nombreuses années avec les sociétés musicales à la reconnaissance officielle de la pratique de la mandoline en France, il est dommage de ne pas en saisir l'opportunité.

Concernant l'activité des sociétés, la commission note avec satisfaction la poursuite du travail entrepris par les orchestres de Rhône-Alpes au sein de l'ensemble régional. Cette structure (unique en France) est maintenant consolidée grâce à sa reconnaissance officielle par la Fédération régionale et par le soutien sans faille de la Fédération de la Drome. L'ensemble fonctionne actuellement sous forme de

week-ends de répétitions (deux par an) et se produit essentiellement dans la Région. L'orchestre a donné un concert en janvier 2005 dans le cadre de la programmation de la saison culturelle du centre Charlie Chaplin à Vaux-en-Velin, il sera le samedi 29 mai à 21h au théâtre Gérard Philippe de Saint-Cyr-l'École (78). La commission remercie tout particulièrement la Fédération de la Drome qui est à l'origine du projet et en assure le bon fonctionnement. Un grand merci également aux nombreux musiciens participants.

On peut noter, également avec satisfaction, que l'un des objectifs visé par l'ensemble régional lors de sa constitution, à savoir favoriser le rapprochement de chaque société participante avec leurs conservatoires ou écoles de musique respectifs, se concrétise petit à petit puisque des contacts ont été noués ou renoués de manière très encourageante avec ces établissements. La classe ouverte l'an passé par Vincent Beer-Demander (qui vient d'obtenir brillamment son diplôme d'État d'instruments anciens, spécialité mandoline, en obtenant la meilleure note des soixante-dix candidats, tous instruments confondus) à l'école de musique de Vif (près de Grenoble) se consolide et se développe de manière intensive puisqu'un deuxième professeur, Marijo Monin, a été nommé. Le second stage, organisé en février 2006, à d'ailleurs rassemblé plus de quarante musiciens, encadrés par les brillants et jeunes concertistes et professeurs du Nov'Mandolin Sextett.

Cela donne beaucoup d'espoir pour l'avenir et ouvre des perspectives nouvelles. Nous espérons que cette dynamique enclenchée se prolonge et qu'un effet 'boule de neige' conduise à d'autres ouvertures de classes. Cela démontre que ces ouvertures sont possibles surtout dans les écoles de musique des villes possédant un ensemble à plectres lorsque sont réunis la volonté, le dynamisme de ces ensembles et la qualité, la qualification des professeurs.

Nos amis toulousains sont toujours dans une dynamique de développement puisque, après avoir obtenu l'an passé l'ouverture d'une classe de mandoline au Conservatoire national de Région (sous la responsabilité de Julien Martineau), ils préparent l'organisation d'un Festival européen de mandoline pour fêter les 120 ans de l'Ensemble à

plectre de Toulouse. Ce festival s'est déroulé du 17 au 26 avril 2006 et accueille (outre la formation locale) des ensembles italiens, norvégiens et danois... Enfin, bravo à David Conan, musicien issu des rangs de la société toulousaine, qui vient d'obtenir en février son premier prix de mandoline du concours d'excellence organisé par la CMF à Paris.

Le Club des mandolines de Remiremont est toujours aussi actif. Ses musiciens organiseront les 14, 15 et 16 juillet 2006 la sixième édition du Festival international d'Orchestres à cordes pincées qui s'affirme comme l'un des rendez-vous majeur et incontournable du 'monde plectral'. Des ensembles allemands, espagnols, américains, hollandais, italiens, japonais, norvégiens, polonais et russes sont annoncés.

Le projet de création d'un Orchestre national est toujours d'actualité. Le principe en est acquis et est avalisé par le conseil d'administration de la CMF. La commission a remis à la CMF un projet précis, détaillé et chiffré qui doit être étudié par le conseil d'administration. Nous espérons pouvoir 'lancer' la première session pour 2007.

Pour conclure, la commission remercie l'ensemble des sociétés, les musiciens qui les composent, les bénévoles qui en assurent le fonctionnement. Nous notons, à la lumière de tout ce qui a été relaté dans notre compte-rendu, des signes encourageants quant à l'avenir des sociétés et de la mandoline. Avec le soutien de la CMF, la commission s'emploiera de toutes ses forces à intensifier ce processus qui devrait déboucher à terme sur la reconnaissance officielle de notre instrument et de nos sociétés, sur l'ouverture de classes dans les lieux d'enseignement spécialisé et sur le partenariat entre ces classes et les sociétés musicales.

## Commission orchestre d'accordéon

Jean-Marie Dazas

Les principales missions de la commission orchestre d'accordéon étant de définir le programme des œuvres imposées aux concours organisés par la CMF, cela fut fait comme chaque année en septembre.

Une constatation s'impose sur la nécessité de sensibiliser les écoles de musique à envoyer des élèves au concours d'excellence, il paraît au vu du nombre d'accordéonistes inscrits dans les écoles de musique que nous pourrions avoir quelques représentants de cette discipline. Ce qui permettrait d'effectuer un recrutement pour l'Orchestre du stage national d'accordéon.

#### Orchestre du stage national d'accordéon

Le stage s'est déroulé pour la 4<sup>e</sup> session en Auvergne où il a connu un succès certain.

L'effectif est croissant, de 14 stagiaires en 2002, il est passé à 24 en 2003, 25 en 2004, 26 en 2005 et sera de 38 pour la cinquième édition qui se déroulera en août 2006 en Russie.

#### Pourquoi la Russie ?

Pour les accordéonistes, la Russie présente l'un des niveaux les plus élevés au monde et l'opportunité d'un stage de neuf jours couplé avec la participation à un festival où l'Orchestre pourra présenter un concert chaque jour devant 1000 personnes est particulièrement séduisante.

De plus, la rencontre avec d'autres accordéonistes à l'occasion d'un programme commun ne peut être qu'enrichissant.

Une master classe animée par les trois encadrants (Marie-Christine Moutaud, Martine Vove, Jean-Marie Dazas) permettra de comparer les techniques des différentes écoles.

La visite de l'Institut Gnnessin des hautes études musicales de Moscou et le Conservatoire Tchaïkovski, sera le point d'orgue de ce stage.

#### Objectifs

Revenir en France pour donner des concerts dans les régions qui le souhaitent avec un programme qui comprendra des œuvres originales, des transcriptions, musique de films et variétés.

Il apparaît, de par la progression de cet ensemble et dans un souci de sensibiliser les compositeurs, que la direction de cet Orchestre pourra être confiée à un chef pas obligatoirement accordéoniste mais qui aura le souci de la faire évoluer comme n'importe quelle formation (cordes, symphonique, harmonie...).

#### Commission du DAD&M

René Casteloin

La direction ne serait-elle pas un instrument comme les autres ? Existe-t-il, dans nos CNR et ENM, des cours d'instrumentation, d'orchestration et de direction ?

Et combien d'autres questions restent encore sans réponse.

C'est pourquoi, notre préoccupation se porte sur le fait que la formation a pour vocation la 'direction' cet instrument à part entière qui nécessite une grande connaissance des œuvres sur un plan analytique.

Considérant que cette prise en compte demeure importante voire même indispensable. C'est à cette seule condition sine qua non que l'approche de l'orchestre s'avère possible sachant qu'une analyse complète passe par toutes les facettes de l'écriture musicale.

En parallèle, la transversalité avec la formation musicale de base doit susciter une démarche de notre aspirant 'chef' afin d'acquérir des connaissances solides de notre grammaire musicale où même ce 'sacro saint solfège' s'avère nécessaire...

Également, notre commission a proposé une révision du règlement DADSM inscrit au journal CMF de février 2006, ce qui permet aux candidats déjà titulaires d'un DADSM le changement d'options sans refaire les épreuves du même contenu et ce pour les options : orchestre d'harmonie, orchestre symphonique, orchestre à plectres, orchestre d'accordéons. Pour ce faire, il est à noter une révision de la mise en place des épreuves dans le cadre général sans pour autant toucher au contenu.

Les options 'batterie-fanfare' et 'chœur', vu leurs spécificités, demeurent inchangées et ne bénéficient pas de cette possibilité précitée.

En ce qui concerne le 1<sup>er</sup> degré, cadet de notre DADSM qui a subi quelques réaménagements en 2005 notamment au niveau de l'épreuve d'instrumentation, semble donner aujourd'hui satisfaction aux yeux de tous.

Présentement et aussi afin de clarifier sa dénomination, il porte désormais l'appellation de 'Certificat régional de direction des sociétés musicales'.

Pour conclure, il convient d'adresser nos félicitations aux six candidats reçus au DADSM 2005, option 'orchestre d'harmonie'

#### Commission musiques actuelles et amplifiées

Daniel Gourmand

Adapter l'enseignement aux musiques actuelles, c'est la réflexion que nous essayons de développer afin de permettre à nos élèves d'acquérir les éléments nécessaires à leur progression.

Alors que la ou les musiques actuelles trouvent leurs sources hors de l'établissement d'enseignement, il apparaît indispensable à celui-ci de s'adapter pour répondre à la demande.

En effet, de nouvelles formes d'expressions 'urbaines' émergent sans cesse et répondre à ces 'modes', nécessite pour nos enseignants d'être à l'écoute pour une remise en question permanente. Il faut savoir que les élèves intéressés ne sont pas forcément disposés, de par l'éthique même, propre à la musique actuelle (qui se veut une pratique libre et pouvant se retransmettre par mémorisation), de s'inscrire dans des établissements d'enseignants. Les stages, organisés de façon ponctuelle, semblent répondre, pour l'instant, aux attentes de chacun. La nécessité de mettre en place une pédagogie d'application et de réalisation pour ces pratiques musicales particulières, en termes de langage musical, devient absolument nécessaire.

En ce qui concerne la musique amplifiée, l'exercice de la lecture musicale, là encore plus que dans d'autres disciplines, est le problème majeur qu'il nous faut résoudre en permanence.

Les dictées de notes, ou d'accords et intervalles, reste également la hantise des élèves. Et pourtant, ceux-ci passent leur temps à relever intervalles, notes, et accords. Certes avec la guitare en main, mais quand même ! Nous allons bien là dans le sens du Ministère de la Culture.

En tant que CMF, nous pouvons cumuler les avantages de la pratique courante et exercer les élèves vers la lecture, avec notamment, les morceaux communs (fin de cycles).

C'est bien là, le souci principal des enseignants d'une part, de la CMF d'autre part, et de la commission qui s'interroge afin d'imaginer des pédagogies pour y remédier.

Dans le prochain numéro paraîtra l'étude sociologique sur le milieu des musiciens amateurs

un congrès en images...

**D**ébats, vote, visites aux stands de factures et éditions musicales, mais aussi musique encore et toujours...



La séance de vote



L'exposition des facteurs et éditeurs de musique



Les participants durant les débats

un congrès en musique...

En guise de brève présentation...

**L'Ensemble des Cors de la Rochelle** - Composé de musiciens d'orchestre, enseignants, étudiants, son répertoire va du baroque au jazz, de la variété aux musiques de film.

**L'Orchestre d'harmonie des Jeunes des Charentes** - Cet ensemble, créé il y a neuf ans, permet aux jeunes musiciens de mieux appréhender leur futur métier.

**La Société châtelleraudaise d'accordéon** - Fondée en 1973, elle figure au premier rang des orchestres amateurs.

**Le Sax L'a R'ochelle** - Formé par des professeurs de saxophone, ce quatuor interprète essentiellement des œuvres originales écrites pour leurs instruments.

**L'Orchestre d'harmonie de la Charente Maritime** - Dès sa création en 2005, il rassemble 60 musiciens bénévoles. Bénéficiant du soutien des écoles de musique locales, il permet aux élèves en fin d'étude de pratiquer dans une formation de haut niveau.

**L'Orchestre à cordes de l'ASSEM17** - Composé d'élèves en fin de 1<sup>er</sup> cycle issus des écoles de musique de la région, il se produit ici en public pour concrétiser le travail d'un récent stage.

**L'Ensemble à vent des Deux Sèvres** - Fort d'un effectif de 39 musiciens, il collabore ici avec l'Orchestre à vent de Niort pour défendre cette forme de musique trop peu représentée.

**La Batterie-Fanfare de Saint-Pierre-de-Maillé** - D'abord 'clique' en 1950, elle se constitue sous sa forme actuelle en 1992 et assure l'enseignement musical de ses jeunes élèves.



L'Ensemble des Cors de la Rochelle



La Société châtelleraudaise d'accordéon





Le Chœur Marine du Pays Rochefortais



L'Orchestre d'harmonie des Jeunes des Charentes



La Batterie-Fanfare de Saint-Pierre-de-Maillé



Le Sax l'a Rochelle



Le Jazz Band Lou Orlean's



L'Orchestre à cordes de l'ASSEM17



L'Orchestre d'harmonie de la Charente Maritime



L'Ensemble à vent des Deux Sèvres

**Président**

Bernard AURY  
2, rue Jules Ferry  
43 100 BRIOUDE  
tél.: 04.71.74.98.05  
école fax : 04.71.74.90.82  
embrioude@wanadoo.fr

**Président d'honneur**

Maurice ADAM  
L'Eden, 2 rue Paul Verloine  
73 100 AIX LES BAINS  
tél.: 04.79.35.05.91

**1<sup>er</sup> vice-président**

Jean-Marie DAZAS  
"Le Grand Soudun"  
86 140 SAVIGNY SOUS FAYE  
tél.: 05.49.86.57.53  
jean-marie.dazas@wanadoo.fr

**Vice-Président**

Jean-Jacques BRODBECK  
1a, rue Cécile Bingler  
68 720 FLAXLANDEN  
tél.: 03.89.69.52.60, (prof.)  
tél.: 03.89.06.27.68 (priv.)  
jj.brodbeck@estvideo.fr

**Vice-Président**

Jack HURIER  
9, rue du Feu de St Jean  
28 190 CHUISNES  
tél.: 02.37.23.35.65  
f.fmic@caraimail.com

**Secrétaire général**

Michel PIERROT  
29, grande rue  
51 400 LES PETITES LOGES  
tél.: 03.26.03.94.27  
pierrotm.musique@wanadoo.fr

**Secrétaire adjoint**

Patrick ROBITAILLE  
37, rue Roger Salengro  
59 164 MARPENT  
tél.: 03.27.39.66.21 (dom.)  
tél.: 03.28.55.30.20 (Féd.)  
patrick.robitaill@wanadoo.fr

**Trésorier général**

Claude MANGIN  
10 "Les Colchiques"  
57 320 VAUDRECHING  
tél.: 03.87.78.41.89  
port : 06.62.12.55.62  
fax : 03.87.78.41.95  
cloude.mangin.lpi@wanadoo.fr

**Trésorier adjoint**

Daniel GOURMAND  
21, avenue de la Commune  
95 140 GARGES LES GONESSE  
tél.: 01.39.86.03.91  
daniel.gourmand@wanadoo.fr

**Membres**

André CLAVERIA  
Chemin de Boussagues  
34 600 BEDARIEUX  
tél.: 04.67.23.17.31  
port.: 06.70.63.03.46  
harmonie.bedaricienne@wanadoo.fr

Robert COMBAZ  
La Vigne  
73 520 LA BRIDOIRE  
tél.: 04.76.31.13.48  
robert.combaz@free.fr

Paul COURTIAL  
4 Lot "Les Thuyas"  
83 260 LA CRAU  
tél./fax : 04.94.66.74.55

Guy DANGAIN  
14, ruelle A. Potier, Cottage Nerville  
95 590 NERVILLE LA FORET  
tél.: 01.34.69.37.44  
fax : 01.34.69.59.92  
guydangain@aol.com

Pierre DEIANA  
La Confino 2 Lot 223  
20 167 MEZZAVIA  
tél.: 04.95.20.81.03  
port.: 06.22.14.81.12  
pdeiana@aol.com

Jean-Claude FONDRIEST  
67, avenue Jean Jaurès  
47 000 AGEN  
tél.: 05.53.96.16.83  
jc.fond@wanadoo.fr

Anne-Marie GABARD  
20, rue de Jumilhac  
87 110 BOSMIE L'AIGUILLE  
tél.: 06.82.21.48.71

Josèphe GUIDAT  
Fédération Musicale de la Réunion  
80, route Jams Rosats  
97 417 LA MONTAGNE  
tél.: 06.92.86.33.72  
fax : 02.62.23.90.37  
josephe.guidat@wanadoo.fr

Serge HILAR  
12, rue Jean Moulin  
31 700 BLAGNAC  
tél.: 05.61.71.95.33  
serge.hilar@free.fr

Marc LEFEBVRE  
5, rue Offenbach Bot B N°8  
73 100 AIX LES BAINS  
tél.: 04.79.63.58.83  
part.: 06.10.60.49.85

Maurice LLURDA  
7, rue du Refuge  
25 000 BESANCON  
tél.: 03.81.82.02.40  
fedmustc@club.internet.fr

Marcel LORIEAU  
128, bd d'Angleterre  
85 000 LA ROCHE SUR YON  
tél.: 02.51.05.59.43

Claude MAINE  
20, rue Pierre Julien Gilbert  
29 200 BREST  
tél.: 02.98.01.27.63  
claudemoine@hotmail.com

André PETIT  
100ter, bd Herbet Fournet  
14 100 LISIEUX  
tél./fax : 02.31.62.18.47

Christophe MORIZOT  
Centre Municipal des Associations  
2, rue des Cauroyeurs, Boîte J.4  
21000 DIJON  
tél.: 03.80.41.12.03  
amsa@amsa-musique.com

RIO Philippe  
Le Village  
27 520 THUIT HEBERT  
tél.: 02.32.56.27.97

**ALSACE**

F.S.M.A. Maison des Associations  
Jean-Jacques BRODBECK  
1A, place des Orphelins  
67000 STRASBOURG  
tél.: 03 88 35 11 25  
fax : 03 88 35 11 27  
contact@fisma.com

**AQUITAINE**

Jean-Claude FONDRIEST  
67, avenue Jean Jaurès  
47000 AGEN  
tél.: 05 53 96 16 83  
fax : 05 53 68 02 25  
jc.fondriest@wanadoo.fr

**AUVERGNE**

Fédération musicale d'Auvergne  
Bernard AURY  
BP 114  
43103 BRIOUDE CEDEX 3  
tél./fax : 04 71 74 90 82  
embrioude@wanadoo.fr

**BOURGOGNE**

Christophe MORIZOT  
Centre municipal des Associations  
2, Rue des Carroyeurs  
Boite J4  
21000 DIJON  
tél.: 03 80 41 12 03  
amsa@amsa-musique.com

**BRETAGNE**

Claude MAINE  
20, rue Pierre Julien Gilbert  
29200 BREST  
tél.: 02 98 01 27 63  
claudemaine@hotmail.com

**CENTRE**

Fédération musicale du Centre  
Jacques CHERE  
4bis, rue du jeu de boules  
28190 COURVILLE  
tél.: 02 37 23 35 65  
fax : 02 37 23 20 08  
f.fmr@earamail.com

**CHAMPAGNE ARDENNE**

Françoise HARBULOT  
2, rue Jambon  
08110 CARIGNAN  
tél./fax : 03 24 27 57 82  
Françoise.Harbulot@wanadoo.fr

**CORSE**

Pierre DEIANA  
Ecole Pugliesi-Conti  
Boulevard Pugliesi Conti  
20000 AJACCIO  
pdeiana@aol.fr

**FRANCHE-COMTE**

Fédération des Sociétés Musicales de Franche-Comté  
Maurice LLURDA  
68, rue de Vesoul  
25000 BESANCON  
tél.: 03 81 82 02 40  
fax : 03 81 82 02 52  
fedmusicfc@club.internet.fr

**LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Fédération musicale du Languedoc Roussillon  
André CLAVERIA  
15, rue du Général Margueritte  
34500 BEZIERS  
tél.: 04 67 49 15 41  
harmoniebedaricienne@wanadoo.fr

**LIMOUSIN**

Anne-Marie GABARD  
20, rue de Jumilhac  
87110 BOSMIE L'AIGUILLE  
tél.: 06 82 21 48 71

**LORRAINE**

Claude MANGIN  
10 "Les Colchiques"  
57320 VAUDRECHING  
tél.: 03 87 78 41 89  
fax : 03 87 78 41 95  
federation-musique-mm@wanadoo.fr

**MIDI-PYRÉNÉES**

Serge HILAR  
12, rue Jean Moulin  
31700 BLAGNAC  
tél.: 05 61 71 95 33  
serge.hilar@free.fr

**NORD - PAS DE CALAIS**

Fédération régionale des Sociétés  
Musicales du Nord-Pas de Calais  
Patrick ROBITAILE  
121, rue Barthélémy Delespaul  
59000 LILLE  
tél.: 03 28 55 30 20  
fax : 03 28 55 30 29  
frsm@wanadoo.fr

**BASSE-NORMANDIE**

André PETIT  
100<sup>m</sup>, boulevard Herbert Fournet  
14100 LISIEUX  
tél.: 02 31 62 18 47

**HAUTE-NORMANDIE**

Philippe RIO  
Le Village  
27520 THUIT HEBERT  
tél.: 02 32 56 27 97

**RÉGION PARISIENNE**

Daniel GOURMAND  
Conservatoire de Mityr Mory  
7, avenue de Verdun  
77290 MITRY MORY  
tél.: 01 60 21 22 10  
fax : 01 60 21 22 15  
daniel.gourmand@wanadoo.fr

**PAYS DE LA LOIRE**

Daniel BART  
28, rue des Pierraillers  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
tél.: 02 51 44 55 93  
daniel.bart@wanadoo.fr

**PICARDIE**

Fédération musicale de Picardie  
Guy DANGAIN  
4bis, place de la République  
60600 FITZ-JAMES  
tél./fax : 03 44 50 11 82  
guydangain@aol.com

**POITOU-CHARENTES**

Claude REVOLTE  
FMPC  
23, chemin Paradis  
17500 SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN  
tél.: 05 46 48 31 26  
fax : 05 46 86 12 29  
revolte.cloude@wanadoo.fr

**PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Paul COURTIAL  
4 Lot Les Thuyas  
83260 LA CRAU  
tél.: 04 94 66 74 55

**RHÔNE-ALPES**

Fédération musicale de Rhône Alpes  
Robert COMBAZ  
Mairie  
73520 LA BRIDOIRE  
tél.: 04 76 07 61 84  
fmra@free.fr

**GUADELOUPE**

Gladys LOSIO PAJANIANDY  
Anquetil 3 Apt 96 Esc 6  
97139 ABYMES  
tél.: 0590 82 92 13  
fax : 0590 89 01 27

**LA RÉUNION**

Fédération musicale de la Réunion  
Joseph GUIDAT  
80, route Jams Rosats  
97417 LA MONTAGNE  
tél.: 06 92 86 33 72  
fax : 02 62 23 90 37  
josephe.guidat@wanadoo.fr

# La batterie fanfare de la Musique des Gardiens de la Paix

Jean-Jacques Charles, son chef, raconte...

À la direction de la B-F depuis 1993... connaissez-vous ce type de formation ?

Jean-Jacques Charles : Assez peu à l'époque. J'enseignais, dirigeais une école de musique et me produisais en « free lance » en tant que tromboniste et m'adonnait déjà à l'écriture et la composition. C'est à la suite d'une rencontre avec quelques musiciens de la batterie-fanfare des Gardiens de la Paix que je me suis

Présentez-nous l'orchestre...

La batterie-fanfare de la Musique des Gardiens de la Paix était à l'origine constituée de fonctionnaires de police actifs pratiquant la musique. Puis à l'arrivée à la direction de Désiré Dondeyne en 1954 l'orchestre se professionnalise et obtient en 1962 ses statuts de musique professionnelle. De cette époque, il ne reste plus aujourd'hui de musicien en poste. Cette

génération ayant été remplacée par des musiciens issus des conservatoires nationaux, curieux d'ouvrir le champ du répertoire.



Les percussions en répétition...

D'une manière générale, comment se définit le répertoire de la batterie-fanfare ?

Le répertoire a une source militaire, avec deux « branches » liées aux deux familles

d'instrument : les « mib » (fanfares de trompettes et de trompes) et les « sib » (fanfares de clairon et clairon basse). Il faut attendre les premières expériences de la Musique de l'Air pour voir les deux familles se réunir. Si au début ces instruments sont utilisés pour les sonneries militaires, assez vite ils s'orientent vers un répertoire plus concertant joué lors d'animations musicales tous azimuts. Dès le début du 20<sup>e</sup>, on trouve des fantaisies et airs variés à la manière de la musique de kiosque, fort bien écrites. Aujourd'hui certaines de ces œuvres continuent d'être jouées car elles font partie du patrimoine et de l'histoire de la musique mais parallèlement il nous faut suivre l'air du temps. Il faut saluer Jacques Devogel chef de la Musique de l'Air et Guy Luybaerts qui ont initié la

création d'un répertoire lié à ce qu'aujourd'hui nous appelons les « musiques actuelles ».

Quelle est la particularité de ces instruments ?

Ces instruments sont directement issus d'une tradition militaire, mais ils sont aussi liés à l'histoire de l'organologie et de la facture instrumentale. En effet avant que ne soit inventé le piston, dès Monteverdi, comme chez Mozart ou Wagner (pour ne citer qu'eux) on avait recours aux trompettes naturelles, aux cors à tons, etc. Nous ne sommes pas dans ce cas là dans une tradition militaire. Notre filiation est donc tout autant « classique » que purement militaire. J'ai la chance parmi les musiciens de la musique des Gardiens de la Paix que certains se soient spécialisés dans le domaine des instruments d'époque, ce qui nous permet d'explorer avec intelligence et savoir faire un répertoire ancien.

Comment percevez-vous l'orchestre de batterie-fanfare en tant que compositeur ?

La batterie-fanfare représente avant tout une tradition liée aux instruments naturels limités à un arpège de quelques notes, avec un timbre très particulier. Bien que les limites harmoniques imposent un cadre, je crois cependant que le compositeur a toute liberté à l'intérieur de celui-ci. Qu'importe la complexité ou non du langage. Pour moi, il y a autant d'émotion musicale dans la musique de Rameau que dans celle de Stravinsky chez qui le matériau est pourtant beaucoup plus riche. Talent et émotion ne se mesurent pas seulement à une notion de « savoir faire » et de complexité d'écriture. Cela dit, plus j'avance dans ce domaine, plus je crois sincèrement que l'on est loin d'avoir « fait le tour » des possibilités de ces instruments.

Je n'ai aucun a priori en matière de musique et je n'ai aucune limite à ma curiosité, tant qu'il y a du « génie ». Le résultat doit correspondre à la fois à une certaine authenticité et à un « bon goût ». De ce postulat, partant du fait qu'une génération entière de musiciens de batterie-fanfare a exploré tous les genres, continuons de faire de la musique dans tous les genres...



René Fruchart



Bernard Zielinski



Laurent Frêche

*Quand vous composez, vous respectez la nomenclature...*

Oui dans la majorité des cas. Il y a une nomenclature traditionnelle et c'est plutôt ainsi à mon sens qu'il faut faire évoluer le répertoire. Ce qui n'empêche pas de sortir du cadre de temps en temps. Cela dit, il reste préférable d'accorder une place privilégiée aux nomenclatures « classiques » afin de donner aux oeuvres la plus grande diffusion possible. Je me méfie également des instrumentations atypiques qui ont pour objet non pas de répondre à une curiosité et une démarche créative, mais de venir à la rescousse du compositeur qui – faute de savoir faire – ne sait pas tirer parti des instruments naturels et de leurs contraintes.

En revanche, rien n'empêche de jouer avec toutes les formes « géométriques » à l'intérieur d'une nomenclature. Je veux dire en cela qu'à l'intérieur d'une même oeuvre, on peut passer du trio au « tutti » avec tout l'éventail des ensembles et sous ensembles qu'offre l'orchestre.

*Votre premier CD, « Mouvances » témoigne d'un certain renouveau.*

Il nous a fallu dix années avant d'enregistrer un premier CD, ce qui n'est pas trop pour refonder un orchestre qui a connu l'arrivée de nombreux nouveaux musiciens. Il y avait donc de nombreuses choses à reconquérir : le répertoire bien sur et une certaine authenticité dans la manière d'interpréter et de travailler celui-ci. Ce premier C.D. renouait avec différentes époques en présentant quatre siècles de musique, du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, entre classique, musique « de genre », jazz et création.

*La création est au centre de l'enregistrement que vous avez en préparation...*

En tant que compositeur, je me suis

attelé à écrire et j'ai laissé place à des compositeurs inédits dans cette tradition. Encore une fois nous allons bousculer les choses à la fois par rapport aux genres musicaux et aux compositions.

*Quels compositeurs avez-vous sollicités pour ce C.D. ?*

Des compositeurs très novateurs. Didier Goret, compositeur, pianiste et orchestrateur, accompagnateur de la chanteuse Juliette a écrit *Sous les cuivres de ta peau* et *Danse interrompue*. Ces deux pièces ont une couleur très contemporaine. L'écriture y est très polytonale. Le public habitué au répertoire « plaisant » des batteries-fanfars sera un peu bousculé, mais je crois en sa curiosité. Le domaine de la composition est le grand domaine de la liberté, bousculons les choses...

*Pleine lune* est une pièce écrite par Lionel Rivière, corniste de formation classique. Il est chef de la batterie-fanfare de Compiègne je l'ai rencontré la première fois à l'occasion d'un stage de formation au diplôme d'état où j'intervenais. *Pleine lune* est d'inspiration assez contemporaine et fait appel à des jeux instrumentaux et non-instrumentaux comme le bruit du souffle dans les instruments. Les sonorités sont très particulières et liées à une forme de jeu inhabituelle.

Il y a aussi deux pièces plus classiques pour formation de musique de chambre. Ce répertoire pour formation réduite (quintette, septuor et autre formule) fait son entrée dans la tradition du répertoire de la batterie-fanfare. J'en profite pour rappeler que la CFBF et l'UFF ont mis en place des concours pour ce type de formations réduites. Pour cet exercice de style, Jean-Philippe Souchon, musicien à la batterie-fanfare des Gardiens de la Paix, a reconstitué deux pièces de Cherubini écrites pour instruments naturels (dont

le cor bouché, la trompette courbe bouchée). Joël Lahens, trompettiste, a enregistré sur une copie réalisée par Patrick Fraize, réplique d'un instrument de Lucien Joseph Raoux (19<sup>e</sup> siècle) dont l'original se trouve au Musée de la Musique de la Villette. Cette trompette ancienne est dans la filiation des trompettes naturelles, qui conduisent à la trompette de cavalerie. A noter aussi que le corniste, Vincent Puech, a souhaité enregistrer ces deux pièces sur un cor à tons de la fin du 19<sup>e</sup>.

*Il y a aussi vos créations...*

Bien sur ! Certains ont pu par le passé me reprocher d'être très présent dans le répertoire de la Batterie-fanfare des Gardiens de la Paix, mais la composition pour batterie-fanfare n'est pas ma seule activité, loin s'en faut... Pour moi l'intérêt d'écrire, c'est également d'inciter les compositeurs à écrire pour ce type d'orchestre et force est de constater que le milieu de batteries fanfares est toujours avide de nouveautés.

Les créations que je porte ne sont pas cantonnées à un genre musical. Dans mes pièces, il y a du jazz, de l'expression contemporaine, des pièces récréatives, des adaptations. J'ai notamment arrangé pour trompette de cavalerie et batterie-fanfare un thème original de Georges Gershwin où je me suis mis au service du compositeur. La gageure, en adaptant un thème connu pour à la batterie fanfare, est de ne pas tomber dans la « caricature ». Si la formule instrumentale est à même de pouvoir restituer l'authenticité et l'esprit de ce que voulait le compositeur, pour moi les limites et les interdits n'existent pas.

*Des surprises sur ce CD ?*

Oui, il figure trois pièces issues de commandes de la batterie-fanfare de

Courçon d'Auvergne, dirigée par Didier Martin. Je rends hommage aux formations amateurs qui ont recours à la commande de créations. La diversité des commandes faites par les formations amateurs illustre une volonté de sortir des sentiers battus tout en respectant une tradition.

*Le cuir et la corde* est une composition pour plusieurs percussions et B.F. Cette œuvre est d'une grande difficulté pour le pupitre des percussions et fait appel à une très large nomenclature puisqu'il y a neuf parties différentes de percussions. Assez surprenante, elle est d'inspiration contemporaine avec quelques reflets jazz ainsi que des réminiscences africaines. Le titre de cette pièce renvoie aux premiers outils de l'humanité et peut-être aussi aux premiers outils de la facture instrumentale percussive.

*Le temple* est une pièce soliste pour trompette de cavalerie, clairon et B.F. C'est une pièce plutôt classique avec un véritable dialogue entre les deux instruments et l'orchestre.

*Ornicar* est écrit pour cor des alpes et B.F. J'ai trouvé intéressant de faire le lien entre la batterie fanfare, ses réminiscences classiques, et les musiques populaires et traditionnelles qui usent d'instruments comme la cornemuse, la bombarde... Ici, Didier Martin a souhaité mettre en valeur le cor des alpes, qui a traversé toutes les décennies et qui fait partie d'une grande famille instrumentale traditionnelle et populaire. Cet instrument attire les sympathies du public. C'est une pièce très contemporaine, tonale, très dansante qui fait appel à une expression assez rythmique avec quelques détours harmoniques un peu 'osés'. Pierre-Jean Villard, instrumentiste à la batterie-fanfare et passionné par cet instrument, a enregistré cette pièce.

#### Pour quand est prévue la sortie ?

Ce deuxième disque sous ma direction sortira au dernier trimestre de l'année car nous avons encore quelques séances de travail, notamment pour l'enregistrement de huit préludes d'Antonio Salieri. Originellement composés pour fanfares de trompettes égales, je les ai adaptés pour la batterie fanfare.

#### Avez-vous d'autres projets en dehors de la batterie-fanfare ?

Dans le domaine de la création, Clément Saunier, éminent trompettiste (ayant reçu une critique très favorable de sa version du 2<sup>e</sup> Concerto d'André Jolivet, avec la Musique des Gardiens

de la Paix, m'a commandé une pièce pour le quintette *Trombamania*, pour trompettes et orchestre d'harmonie. Dans les projets également une création pour quatuor de clarinettes et percussions, un compte musical, d'autres créations pour orchestre d'harmonie... Les idées ne manquent pas !

Je suis aussi cofondateur et directeur du Mistral Orchestra, créé en 2001. Formé de 26 musiciens professionnels, cet orchestre, dont la devise est « les vents autrement », propose un répertoire de jazz, de fantaisie, de musique de film mais aussi de création. Notre but est de jouer « ce que tout le monde connaît mais que personne ne joue », en faisant la part belle à la musique française. Je revisite les succès des chanteurs français, (Julien Clerc, Charles Trenet, Aznavour, pour ne citer que ceux là), ainsi que les joyaux du cinéma français (Jacques Tati, notamment). Ce choix illustre l'esprit de l'orchestre et sa vocation qui est celle d'explorer, renouer avec un patrimoine tout en cherchant à promouvoir les instruments à vent. L'autre vocation de l'orchestre est de voir la musique « côté cœur », en réservant à chaque concert une grande part des bénéfices de la vente des disques à une action humanitaire. C'est une manière d'associer la musique et le public à une action qui va au delà de la démarche artistique.

Dans les futurs projets, des orchestrations pour une production cinématographique, *Jacquou le croquant*, réalisé par Laurent Boutonnat avec qui j'ai déjà collaboré pour les albums des chanteuses Mylène Farmer et Alizée.

#### Un dernier mot ?

Des remerciements A mes professeurs qui m'ont accompagné tout au long de mes études. A Créteil : Annie Bertoux, professeur de formation musicale, Yves Demarle, ex-trombone solo de l'Orchestre de Paris, Alain Sabouret, pianiste et professeur d'écriture, Marcel Saint-Michel, professeur de musique de Chambre, Daniel Raquillet, pianiste de jazz, Jean-Louis Bonafous (aujourd'hui disparu), altiste. Puis au Conservatoire de Paris : Gilles Millière, Jean Douai, Claude Pichaureau.

Et plus largement tous les musiciens, amateurs ou professionnels, avec qui j'ai pu travailler et qui continuent de m'apporter aujourd'hui beaucoup de bonheur artistique.

*Propos recueillis Christine Bergna*

## Portrait



Issu d'une famille de musiciens, originaire du Nord / Pas de Calais, Jean-Jacques Charles a fait ses premières études musicales à l'Ecole nationale de musique de Créteil

où son père était directeur (ainsi que clarinetiste, membre de l'Orchestre de Paris). Tromboniste, il y étudia également l'écriture (harmonie, fugue, contrepoint), le jazz, la musique de chambre et le violon alto. Il est reçu ensuite au CNSM de Paris dans la classe de trombone de Gilles Millière et pour la musique de chambre dans celle de Jean Douai. Après cette période, il enseigne tout en travaillant en tant qu'instrumentiste en free-lance dans le domaine du classique et du jazz. Par la suite il prend la direction de l'école de musique de Brie-Comte-Robert qu'il quittera plus tard en prenant la direction de la Batterie Fanfare de la Musique des Gardiens de la Paix.

Depuis ses débuts professionnels il a toujours écrit, aussi bien pour des projets pédagogiques qu'à l'attention de la pratique amateur, ainsi que pour diverses formations professionnelles dont l'OFML (Orchestre Français de Musique Légère), pour lequel il élabore en collaboration avec son père pas moins de 230 orchestrations et adaptations. Quelques réalisations pour le monde de l'image et du multimédia, notamment un court métrage primé, *L'Échappée*, dont la suite orchestrale est disponible aux éditions Robert Martin (ou il dispose d'un catalogue d'arrangements et de compositions). Des créations pour soliste également, dédiées à François Thuillier, Jean Raffard, le Miraphone Tuba Quartet...

## Concerts à venir de la Musique des Gardiens de la Paix...

- Saison de concerts des Parcs et Jardins de Paris de juin à septembre  
( voir : [www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr/connaître/Musique/concerts.htm](http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr/connaître/Musique/concerts.htm) )
- le 24 /09/06 à Sucy-en-Brie (94)
- le 6/10/06 à Village-Neuf (68)
- du 19 au 26/10/06, tournée à Tokyo et Hong-Kong
- le 18/11/06 à Lailly-en-Val (45)

## Contacts

[www.jeanjacquescharles.com](http://www.jeanjacquescharles.com) ;  
[www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr/connaître/Musique/discographie.htm](http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr/connaître/Musique/discographie.htm)

**Robert Martin**  
le partenaire créatif

**vous accueille à Lyon et à Mâcon**

**Instruments**  
*les plus grandes marques*

**Edition musicale**  
*auditorium pour votre écoute*

**Atelier de réparation**  
*des luthiers hautement qualifiés*

*Une offre globale et personnalisée*

**Espace Robert Martin  
Lyon**

14, rue du Pdt E. Herriot  
69001 Lyon  
Tél. 04 72 98 05 10  
Fax 04 72 98 05 11

**Espace Robert Martin  
Mâcon**

106, Grande rue de la Coupée  
71850 Charnay-les-Mâcon  
Tél. 03 85 34 46 81  
Fax 03 85 29 96 16

[www.edrmartin.com](http://www.edrmartin.com)



bulletin de commande

je désire  m'abonner ;  me réabonner  
au Journal de la CMF  
pour une durée d'un an (6 parutions)  
à partir du n°

France  1an : 28 €     Étranger  1 an : 37 €

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse\* : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

\* Pensez à nous signaler tout changement d'adresse

prix au numéro : 6,50 €

je désire recevoir le(s) n° ..... de la revue en ..... exemplaire(s)

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de  
CMF-diffusion 103, bd. de Magenta, 75010 Paris  
tél. : 01 42 82 92 44 ou 01 42 82 92 45 (abonnement)  
site : [www.cmfjournal.org](http://www.cmfjournal.org) - e-mail : [jcmf.dif@wanadoo.fr](mailto:jcmf.dif@wanadoo.fr)

## Nicolas-Charles Bochsa, harpiste, compositeur, escroc.

de Michel Faul  
Éditions Delatour-France, 2003.

## Les tribulations mexicaines de Nicolas Bochsa, harpiste, contées par son secrétaire (juin 1849 - mai 1850)

de Michel Faul  
Éditions Delatour-France, 2006.

### Les tribulations mexicaines de Nicolas Bochsa, harpiste

contées par son secrétaire

(juin 1849 - mai 1850)



ALL READY FOR DEPARTURE.

« En dépit de l'horreur instinctive que m'inspiraient les pianos en général, je viens d'en acheter un troisième. À première vue c'est beaucoup, mais de cette façon mes petites mignonnes pourront étudier ensemble et se trouveront libérées à la même heure. J'y trouve d'ailleurs un avantage tout personnel : ces trois clavecins (sic) étant placés dans le voisinage les uns des autres et résonnant en même temps, leurs bruits se confondent en un vacarme unique que je peux éviter en allant me promener dans le parc à une heure déterminée et, moins que le vent du sud, ce qui est rare, je ne suis pas poursuivie. On me dit d'un air malicieux : « De votre temps, grand'mère, on avait la harpe, cela revient au même ».

Comme si l'instrument divin que j'ai pratiqué avait rien de commun avec leur caisse à musique ! Eh bien, oui, dans ma jeunesse on pinçait de la harpe - que voulez-vous faire à cela ? On n'est pas

parfait ! Nous n'en étions pour cela ni plus sottes ni plus laides... si tant est que nous ayons jamais eu, pauvres vieilles que nous sommes, notre moment de jeunesse et d'éclat ! (...). On pinçait donc de la harpe sur cet instrument-là - il faut avoir un pied dans la tombe, ma parole d'honneur, pour oser avouer tout cela. Maintenant on ne connaît plus la harpe que pour la voir sur le dos des polissons qui vont faire de la musique sous les portes cochères ; c'est un instrument humilié, crotté, honteux.

Il fallait voir une jeune et jolie femme, seule, au milieu du salon, enlevant avec lenteur ces grands gants en peau de Hollande qui nous montaient jusqu'au-delà du coude ; puis,

s'asseyant avec une pudeur mêlée de grâce et de noblesse, promenant ensuite sur l'assemblée un regard modeste et souriant, avec un de ces mouvements circulaires du col qui dégagent les épaules si avantageusement ; et, enfin, après avoir arrondi les bros, préludant par quelques accords suaves et langoureux dont l'horrible petite armoire qu'on appelle piano droit ne pourra jamais donner l'idée. On n'entendait pas seulement la virtuose, on la voyait. Que d'art, que de charme, que d'expérience il fallait pour satisfaire ces auditeurs délicats ! La musique n'était pas réduite à une désarticulation des doigts, à une tempête de bruits incohérents qui coupe la respiration ; il n'était pas permis d'être grotesque, il fallait unir l'adresse à la grâce, et l'on restait femme devant son instrument. Il fallait enfin avoir je ne sais quoi d'inimitable qui ne se rencontre pas dans la loge des portiers.

Gustave Droz : *Tristesses et sourires*, 1884 (Ch.VIII).

Un siècle et demi après sa mort survenue le 6 janvier 1856, six mois avant celle de Robert Schumann, le harpiste Nicolas-Charles Bochsa - qui signait aussi Charles Bochsa fils pour se distinguer de son père Charles Bochsa également compositeur - n'est plus connu aujourd'hui que des harpistes, encore que ses nombreuses *Études* - surtout familières aux élèves - survivent presque seules dans un catalogue atteignant 340 numéros d'opus ! Ce Czerny des harpistes qui fut, comme l'attestent précisément ses *Études* et aussi ses *Premier* et *Troisième Concerti*, un précurseur insoupçonné de Chopin, était né à Montmédy dans la Meuse (son père, originaire de Bohême, y était chef de musique) cinq jours après la fameuse nuit du 4 août 1789 qui avait signifié l'abolition des privilèges et des droits seigneuriaux.

Charles Bochsa père, après avoir été hautboïste et clarinettiste des Théâtres de Lyon et de Bordeaux, devait s'installer définitivement en 1806, comme éditeur et marchand de musique, à Paris où il mourra en 1820. Son fils - dont il avait été naturellement le premier formateur - aura pour maîtres au Conservatoire les deux meilleurs musiciens de l'Empire : Catel (pour l'harmonie) et Méhul (pour la composition) - la harpe lui étant enseignée hors de cet établissement par le Vicomte Marin et Nadermann qui, rappelons-le, sera le premier titulaire de la classe de harpe ouverte par Cherubini en 1825. En 1813, Charles Bochsa fils avait été nommé harpiste de Leurs Majestés Impériales et Royales Napoléon et Marie-Louise, en remplacement de Martin-Pierre



Dalvimare, maître de harpe de l'Impératrice Joséphine et démissionnaire depuis cinq ans. Il conservera cette situation enviable auprès de Louis XVIII, sans doute pour lui avoir dédié une *Messe de Requiem à la mémoire de Louis XVI* exécutée sous sa direction le 21 janvier 1815 pour l'anniversaire de l'exécution de l'infortuné monarque. Ce Requiem avait comme particularité, par rapport à tous ceux qui retentiront à la même date jusqu'en 1830, d'être conçu pour voix d'hommes (chœur et solistes) avec harmonie militaire<sup>1)</sup> - l'auteur s'étant réservé une occasion d'intervenir dans le *Pie Jesu* à deux voix solistes, cor et harpe. Son *Premier Concerto pour harpe en ré mineur*<sup>2)</sup> et son premier opéra-comique *L'Héritier de Paimpol*, représenté en 1813, étaient riches de promesses que les autres concertis - sauf le *Troisième 'Da Camera'* op.293<sup>3)</sup> - et ouvrages lyriques ne devaient pas tenir - ce compositeur, doté d'un authentique tempérament doublé d'un métier aussi certain, devant s'abandonner à une déplorable facilité, lui qui, le premier, avait fait un usage conséquent de thèmes folkloriques longtemps avant les écrits sur la chanson populaire de Gérard de Nerval<sup>4)</sup>, mais qui se targuait aussi de mettre sur pied une sonate en moins de temps qu'il n'en faudrait à un copiste pour la copier ! À ses talents indéniables de virtuose et de créateur, Charles Bochsa fils joindra bientôt ceux, assurément moins recommandables, d'escroc, de voleur et de faussaire - la bigamie, la polygamie même devant être également son fait. Condamné par la justice en 1817, il gagnera l'île britannique où, en dépit d'un casier judiciaire aussi chargé, il poursuivra une brillante carrière d'exécutant, de compositeur et de pédagogue, formant, entre autres élèves, Elias Parish-Alvars surnommé « le Liszt de la harpe » par Berlioz dans son *Traité d'Instrumentation*. Charles Bochsa fils, fondateur de la Royal Academy of Music, directeur de théâtre et de concerts, sera néanmoins rattrapé par son passé délictueux. Il quittera, cette fois, l'Angleterre pour le continent américain qu'il arpentera avant d'aller finir ses jours, atteint d'asthme et d'hypertension, à Sydney, en Australie, où il est enterré.

Michel Faul n'est pas musicologue et n'en fait pas mystère. Aussi s'en est-il tenu aux seules mésaventures de cet incorrigible patachon - celles advenues

au Mexique et rapportées par son secrétaire devant suffire à alimenter un volume complémentaire. On s'en voudrait d'éventer la lecture de cette monographie en rappelant tous ses épisodes. Bornons-nous à celui-ci conté, non sans humour, par un chroniqueur des *Annales politiques, morales et littéraires*, suite au départ soudain de Bochsa pour l'Angleterre : « Il apparaîtrait qu'un musicien, harpiste et compositeur, ne se trouvant pas en mesure avec ses créanciers, ceux-ci lui ont chanté une *gamme* ; comme leur colère allait *crescendo*, il vient, après quelques *soupirs*, de se déterminer à une *fugue*. Je me borne à ce *récitatif*, le *final* de cet imbroglie étant, dit-on, du ressort des tribunaux » (Cité p.15).

Le chapitre XV intitulé 'Un long séjour mexicain' (pp.69-81) est le plus long en raison du périple mexicain dont il propose seulement quelques épisodes caractéristiques et savoureux et qui méritait bien un livre à lui tout seul.

Au fin fond de la bibliothèque d'une université américaine, Michel Faul a retrouvé un volume intitulé *Travels of Anna Bishop in Mexico* (Voyages d'Anna Bishop au Mexique) et daté de 1849. Le personnage en question est la cantatrice anglaise d'ascendance française Anna Rivière mariée au compositeur britannique Sir Henry Rowley Bishop dont elle se séparera après être devenue la partenaire - et pas seulement la partenaire ! - de Charles Bochsa fils. Aucune mention d'auteur ne figure sur la couverture de cet ouvrage publié à Philadelphie par un certain Charles Deal. Michel Faul nous en propose une synthèse, précisant que « le texte anglais initial a été adapté, raccourci et allégé, notamment par le choix de la forme d'un journal tenu par un secrétaire du maestro (il en avait effectivement un à l'époque considérée). Toutefois et à l'exception de ce personnage et de sa rencontre initiale avec Bochsa, tout ce qui est relaté ici l'est dans le texte anglais. Les rares passages en français ou en espagnol du texte initial ont été conservés avec leur orthographe originelle » (p.4). Anna et Bochsa furent de véritables globe-trotters applaudis en Europe et en Angleterre, puis aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Un vrai roman d'aventures que ces tribulations advenues à nos deux interprètes mais dont nous retiendrons seulement celle qui survint lors de leur

arrivée, en bateau, au Mexique. « Ce qui (...) a notablement attiré l'attention, non pas des douaniers, mais de la foule présente sur les quais, c'est cette énorme caisse noire qui contient la harpe de Bochsa. Un attroupement s'est formé et les badauds de se perdre aussitôt en conjectures. S'agit-il d'un cercueil ? Si oui, de qui ? S'agit-il d'une cargaison de fusils destinés à une prochaine révolution ? Ces hypothèses ont même laissé place de la part d'une vieille dame à une interprétation bien différente encore. En effet, quel n'a pas été notre étonnement de voir une brave mexicaine âgée se frayer un passage jusqu'à la mystérieuse caisse et l'embrasser avec dévotion. Bochsa, les yeux ronds, m'a immédiatement rejoint d'approcher d'elle et d'écouter ce qu'elle racontait à ses voisins badauds, discours que je n'ai pas tout de suite saisi : *Mes amis, c'est la nouvelle Senora de los Remedios que Rome nous envoie. Ils savaient que la statue qui est à Mexico a tellement servi qu'il lui manque un œil et un morceau de nez*. Renseignements pris, cette pieuse personne faisait allusion à une statue de cire vénérée à Mexico et qui datait d'au moins l'époque de Cortez » (p.12).

Voilà qui nous paraît suffire à donner au lecteur l'envie de prendre connaissance de ce volume complémentaire, en espérant, comme lui, que Charles Bochsa fils, grâce à une discographie moins squelettique, ne sera plus décidément familier qu'aux seuls harpistes !

F. R.

#### Notes

1) Voir notre article dans le *Dictionnaire de la musique en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Foyard, 2003 et des extraits de ce Requiem analysés dans Désiré Dondeyne et Frédéric Robert : *Nouveau Traité d'orchestration à l'usage des orchestres d'harmonie, fanfares et musiques militaires* (Robert Martin, 2<sup>e</sup> édit. 1992) pp.53, 168-169, 170 et 248-249.

2) Enregistré par Lily Laskine (Orchestre Lamoureux dir. Jean-Baptiste Man) d'après notre reconstitution réalisée à la demande des disques Erato (avec en complément concert de Boieldieu, Haendel et Krumpholtz). 1 CD Coll. Bossai Erato ECD 55039.

3) Le mouvement lent sur un thème irlandais avait été enregistré d'après notre reconstitution par Lily Laskine et l'Orchestre Jean-François Paillard dans un disque 30cm/33t Erato STU 71212 intitulé 'Musique française sous la Restauration' avec des œuvres d'Herold, Louis-Emmanuel Jadin et Nadermann-Rosenthal.

## À propos de 'L'École de Vienne'

le livre de Dominique Jameux

En évoquant « Le tropisme espagnol des Français » (pp.352-353) dans son ouvrage sur *L'École de Vienne*<sup>1)</sup>, Dominique Jameux affirme qu'« On ne voit guère d'œuvres musicales françaises assises sur le seul relevé, plus ou moins fidèle, des musiques populaires avant les *Chants d'Auvergne* de Canteloube, nettement postérieurs à notre périodisation (1925). La musique française savante n'est pas très tentée par l'exploitation de son propre patrimoine populaire » (p.352). Voilà qui est, pour le moins, discutable, même si l'on s'en tient à la période évoquée. Pareille assertion relève, à notre sens, d'une confusion regrettable : celle des simples harmonisations pour voix et piano avec ce que Bartok appelait « le folklore imaginaire » autrement dit le folklore recréé de toutes pièces. Ces deux manières de recourir à la source folklorique ont pu cohabiter chez un même compositeur. Tel Maurice Emmanuel dont les *Trente Chansons de Bourgogne et du Pays de Beaune*, parues en 1914, voisinent à son catalogue avec la *Première Sonatine pour piano dite 'bourguignonne'* parue en 1923 mais composée trente ans plus tôt. Que dire alors de Guy Ropartz, dont l'esthétique s'est fondée sur un compromis bretonnant entre son maître César

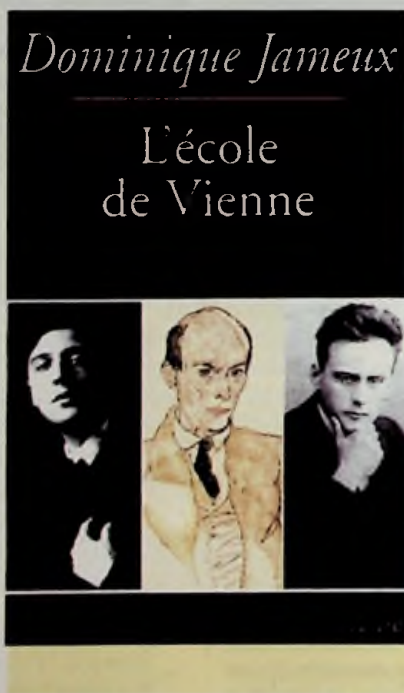
Franck et Gabriel Fauré, de Paul Ladmirault ou de Déodat de Séverac mort en 1921 ? En 1907, année de la création de son succès majeur *Le Chemineau*, d'après Richepin, Xavier Leroux déclarait aux *Annales du Théâtre et de la Musique*, sur un ton il est vrai péremptoire, qu'« Un musicien ne doit s'inspirer que de chants populaires ». On aurait tort de limiter le recours au folklore dans la musique française avant 1914 à de simples citations. Telle déclaration faite au *Ménéstrel* en 1920 (n° du 19 mars) par Sylvio Lazzari en avant-première de son opéra *Le Sauteriot*, aurait pu être formulée longtemps auparavant par Guy

Ropartz à propos de son unique ouvrage lyrique *Le Pays* : « Je m'appuie sur des thèmes populaires que je fonds dans mon œuvre de façon qu'ils fassent corps avec elle ». Et il déclarait encore, mais cette fois longtemps avant Louis Durey<sup>2)</sup>, que « les compositeurs ne savent pas tout ce qu'il y a de richesse naïve et d'émotion dans le folklore de chaque pays ». Il convient donc, répétions-le, de distinguer le folklore imaginaire du grand art de l'harmonisation avec piano qui, n'en déplaise aux étrangers, ne s'est pas limité aux *Chants d'Auvergne* de Canteloube<sup>3)</sup> qu'avaient

précédé bien avant 1925 les *Trente Chansons de Bourgogne et du Pays de Beaune* – déjà citées – de Maurice Emmanuel, les *Chants du Vivarais* de Vincent d'Indy, les *Chansons amoureuses du Pays Basque* de Charles Bordes... sans oublier la *Chanson Française* de Ravel (omise par Dominique Jameux). Grâce à lui le grand art de l'harmonisation avec piano s'était étendu, avec bonheur, à des folklores étrangers – son apogée ayant coïncidé avec celui de la mélodie française. Mais on ne saurait méconnaître le recours au folklore *urbain*. Le meilleur exemple en aura été donné en 1900 par Gustave Charpentier dans *Louise* dont un interlude offre une excellente « fricassée » des cris de Paris, fruit d'un souci de vérité extérieure et intérieure, comme l'a fait observer Manfred Kelkel dans son livre sur *Naturalisme, vérisme et réalisme dans l'opéra de 1890 à 1930*<sup>4)</sup>.

Il y eut ensuite le grand art, plus particulier encore à l'école française, de l'harmonisation pour cœur à cappella dont le coup d'envoi devait être donné par Vincent d'Indy (+1931) au terme de sa carrière... mais ceci est une autre histoire, de surcroît postérieure à la période incriminée par Dominique Jameux.

F. R.



### Notes

- 1) Voir notre compte-rendu dans les n° 521 et 522.
- 2) Voir son texte sur l'harmonisation du chant folklorique dans notre essai *Louis Durey, l'aîné des 'Six'*, Éditions François Réunis, 1968, pp.194-196.
- 3) C'est pour cela que nous avions révisé, il y a tout juste un demi-siècle, un disque 25cm/33t édité par le Chant du Monde avec Irène Joachim et Xavier Depraaz accompagnés par Hélène Boschi où figuraient justement un des *Chants d'Auvergne* de Canteloube avec d'autres harmonisations dont deux inédites de Louis Durey et Charles Koehlin. L'une des *Trois Chansons Françaises* de Louis Aubert, *Le nez de Martin*, y figurait également.
- 4) Librairie Vrin, 1984, p.294.

# Robert Boudreau

## et son American Wind Symphony Orchestra

un phénomène unique...

Non loin de la ville de Pittsburgh en Pennsylvanie, les rivières Allegheny et Monongahela se rejoignent pour composer l'impressionnant fleuve Ohio qui commence, à cet endroit précis, son cours de plus de 1500 kilomètres vers le Mississippi. Tout près du confluent, se trouve un magnifique parc, lieu de prédilection de nombreux promeneurs estivaux. C'est là que le grand bateau rouge est amarré sur la rivière Allegheny : il est le port d'attache d'un des plus remarquables orchestres à vents au monde, l'American Wind Symphony Orchestra.

Ce phénoménal ensemble a été fondé en 1957 par Robert Austin Boudreau qui voulait réunir un groupe de jeunes et très talentueux musiciens en provenance des États-Unis et de l'étranger.

En près d'un demi siècle, cet orchestre a réalisé un plus grand travail novateur que n'importe quel autre orchestre au monde. Bien que la ville de Pittsburgh en ait été le témoin privilégié, le bateau a navigué sur presque tous les fleuves de l'Amérique du Nord et a même touché à de nombreux ports européens en 1989. Le caractère unique de cet orchestre se trouve dans son répertoire. C'est avec préméditation que Boudreau a résolument renoncé au répertoire récréatif et à la musique populaire (à l'exception de quelques inévitables bis et de l'indicatif tout à fait approprié de l'orchestre ASWO *Down by the Riverside*). Il faut chercher la



Robert Boudreau

véritable vocation de Boudreau et son formidable orchestre dans l'enrichissement du répertoire original pour orchestre à vents sous forme d'innombrables commandes placées auprès de nombreux grands compositeurs contemporains et de défenseurs de la musique d'avant-garde (connus et moins connus).

### Un conte de fée annuel

Chaque année Robert Boudreau sélectionnait le nec plus ultra des jeunes musiciens fraîchement diplômés des conservatoires des États-Unis, des Caraïbes, de l'Amérique Latine, du Japon et de plusieurs pays européens. Après la saison locale à Pittsburgh, le navire musical de l'ASWO vogue sur les fleuves américains et visite ainsi environ six états différents

par an. Certaines tournées ont duré plus longtemps ; c'est ainsi que la tournée de 1983 a duré six mois ! Vers le Nouvel An, les futurs membres de l'ASWO sont sélectionnés au moyen d'auditions à divers endroits (dont le Carnegie Hall à New York). Ceux et celles qui réussissent les épreuves de sélection reçoivent, après quelques semaines, une invitation à rejoindre le navire à Pittsburgh et à s'inscrire sur le rôle d'équipage. Puis l'aventure à bord du « kiosque flottant » débute.

### Les débuts

C'est au milieu des années cinquante que Robert Austin Boudreau, qui se qualifie lui-même "d'éleveur de poules natif du Massachusetts", s'est installé à Pittsburgh muni de plusieurs diplômes musicaux et la tête pleine de projets musicaux intrépides. Il rêvait de fonder un orchestre composé de bois, de cuivres et de percussionnistes, de commander la musique pour cet orchestre aux grands compositeurs du monde entier et se produire ensuite dans toutes les grandes salles de concert des États-Unis. Un ancien défenseur du projet fou (?) de Boudreau avait une meilleure idée. Feu Stan Balfour, directeur de la Pittsburgh Foundation, propose d'installer l'orchestre sur une scène de concert le long des rivages américains abandonnés...

Les premières années sont effrayantes, mais grâce à sa grande passion pour la musique et son talent exceptionnel pour enthousiasmer des personnages influents et importants pour ses projets, Boudreau arrive à réunir les fonds nécessaires pour démarrer son orchestre flottant.

Ce premier orchestre est composé d'un groupe de talentueux jeunes musiciens qui relèvent le défi de jouer, dans un cadre unique, de la musique contemporaine dont les critiques avaient dit qu'elle ne plairait jamais au grand public. Boudreau se sert d'un troisième atout : il réussit à convaincre bon nombre de gens de lui procurer de nombreuses facilités et même de la main-d'œuvre. Au sujet de cette époque, Boudreau témoigne : "Des fois j'étais charmant, mais des fois très brutal. Nul doute que j'ai souvent dû taper sur les nerfs des gens, mais j'étais fermement décidé et le mot impossible ne faisait pas partie de mon vocabulaire ».

Les premiers concerts ont lieu sur une scène provisoire, construite à partir de

quelques bateaux à charbons. La première année, l'orchestre est sponsorisé par Henry J. Heinz II et la Duquesne University. Avec l'aide de David L. Lawrence, maire de Pittsburgh et Gouverneur de la Pennsylvanie, Boudreau devient le propriétaire d'une péniche sombrée datant des années vingt. Il fait remonter l'épave qu'il surmonte d'une plateforme. C'est cette plateforme flottante qu'il fait remorquer sur les fleuves américains. De cette façon, il apporte son message musical à des agriculteurs, des ouvriers en usine, des professeurs et des écoliers et étudiants le long des rivières à l'Est du Mississippi. Au fil des années, la compagnie de Boudreau se transforme petit à petit en une organisation exceptionnelle.

#### L'American Waterways Wind Orchestra

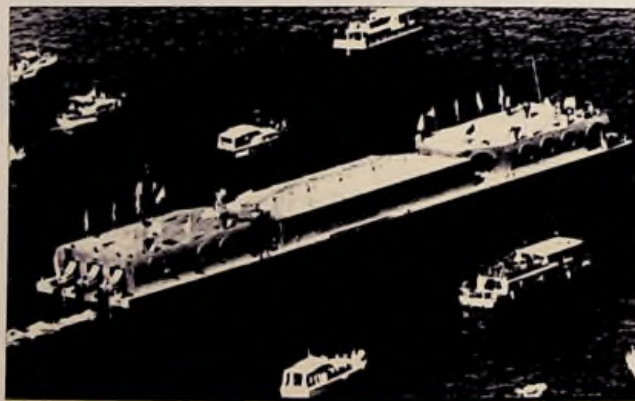
A cause de sa salle de concert flottante, Boudreau change le nom de son orchestre 'American Wind Symphony Orchestra' en 'American Waterways Wind Orchestra'. Le groupe se compose de 45 musiciens et durant les premiers jours de chaque saison, ils répètent jusqu'à douze heures par jour. Chaque dimanche, l'ensemble joue également dans une église et souvent il y a plus d'un concert dans une même ville car l'orchestre se produit – certaines fois en petits ensembles – également dans des écoles, des hôpitaux et des églises. Les musiciens sélectionnés voyagent en minibus et logent dans des familles d'accueil lors des tournées dans les villes.

En 1976, l'année du bicentenaire des Etats-Unis, l'orchestre entreprend un voyage culturel et visite 76 villes différentes. Le 4 juillet 1986, l'American Waterways Wind Orchestra se produit lors de la parade des grands navires 'Parade of the Tall Ships' passant devant la statue de la liberté. Un an plus tard, l'AWO participe à une commémoration nationale à Pittsburgh à l'occasion du bicentenaire de la constitution américaine. En 1989, l'orchestre entame une grande tournée européenne avec son navire et donne un concert lors du Concours Mondial à Kerkrade. (Lors de sa visite en Grande Bretagne en 1961, l'orchestre s'était produit sans son bateau). En 1990, l'AWO fait encore une tournée internationale, cette fois pour la promotion de la ville de Pittsburgh et du 'Commonwealth de la Pennsylvanie'. En janvier 1989, Boudreau organise des auditions dans plusieurs villes européennes. A la mi-janvier, le navire de concert Point Counterpoint II navigue en cale sèche avec le Dock Express, du port de Miami jusqu'au port de Rotterdam. Au mois de mai, l'orchestre arrive en Europe pour une tournée de

vingt semaines qui emmène les musiciens à travers onze pays et dans trente-sept villes différentes. La tournée débute le 28 mai par un concert à Rotterdam à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la firme Van Ommeren Shipping Inc. qui s'est chargée de la traversée de l'océan du Point Counterpoint II. Puis il y a des concerts aux Pays-Bas, en Grande Bretagne, en France, au Danemark, en Suède, en Russie, en Finlande, en Norvège et en Belgique. Lors de cette tournée unique, plusieurs nouvelles compositions sont créées dans les différents pays visités, tel le *Scherzo for Wind Orchestra* du compositeur irlandais Patrick Zuk (1969), une œuvre basée sur des airs traditionnels du Pays de Galles d'Alun Hoddinott (1929), un *Concerto Grosso* du compositeur russe Andrey Petrov (1930), le *Concerto for Two Continents* du compositeur américain d'origine russe Ivan Tcherepnin (1943) et une pièce du compositeur finlandais Jouni Kaipainen (1955). Pour cette tournée européenne exceptionnelle, l'AWO est composé de 5 flûtes, 5 hautbois, 6 clarinettes, 4 bassons, 6 cors, 6 trompettes, 5 trombones, 2 tubas, 6 percussionnistes, 1 harpiste et 1 pianiste.

#### Point Counterpoint II

Au cours des années 70, le vieux navire de concert rend l'âme et c'est ainsi que naît le Point Counterpoint II, la nouvelle salle de concert flottante de cet ensemble unique au monde dirigé par Boudreau. L'architecte Louis Kahn de Philadelphie dessine le P.C. II, un navire maniable qui permet d'ouvrir une magnifique coquille acoustique lorsque le bâtiment est amarré. Le bateau possède une propulsion auto-



Le Point Counterpoint II

me et c'est Boudreau lui-même qui tient la barre. Durant toutes ces années, il a parcouru plusieurs centaines de miles nautiques, non seulement sur les fleuves

côtiers mais également sur les cinq grands lacs, dans le Golfe du Mexique, le long de la côte orientale, dans la Mer des Caraïbes et sur des rivières aux noms exotiques tels le Chattahoochee, le Cape Fear, le Rio Grande, l'Apalachicola et le Bayou Blue. Son créateur Louis Kahn est l'un des grands architectes américains de l'époque ; il a été décoré de la médaille d'or de l'architecture par S.M. la Reine Elisabeth II d'Angleterre. Kahn a dessiné les plans de la nouvelle capitale du Bangladesh et du Palais des Congrès de Venise. Le Point Counterpoint II, entièrement construit en métal, possède un toit mû hydrauliquement, mesure 59 mètres de long, 11 mètres de large, a une profondeur de 7 mètres et pèse – chargement inclus – quelque 1500 tonnes. Il a été construit par la Tidewater Equipment Corporation de Norfolk, Virginie et est actionné par trois moteurs diesel prêtés par la US Navy. A l'arrière du bateau se trouve le Théâtre Theodore Hazlett Jr. avec 125 places ; on y joue des pièces de théâtres, des petits spectacles, des concerts et on y organise de petites expositions. Au centre du bateau, il y a la scène de concert conçu par le sculpteur japonais Yosuhidi Kobushi ; elle a une largeur de 22 m. et bénéficie de cette unique coquille acoustique. A l'avant du navire, il y a les cabines de l'équipage, les bureaux et la cuisine de bord. La timonerie qui abrite souvent des répétitions partielles est située à la proue. Le capitaine Boudreau y vit avec son épouse et ses six enfants durant les tournées de concert.

#### Le Capitaine Boudreau

Robert Austin Boudreau est né le 25 avril 1927 à Bellingham dans le Massachusetts. Il étudie la trompette avec George Mager, soliste du Boston Symphony Orchestra. En 1944, il entame des études de littérature à l'Université de Boston et après avoir obtenu son diplôme il se met à étudier la musique à la célèbre Julliard School of Music de New York (cours de direction d'orchestre) et à l'Université

de Columbia. En 1954, il obtient une bourse d'études Fullbright qui lui permet de venir étudier au Conservatoire national supérieur de Paris. De 1955 à 1958, il ensei-

gne à l'Université Dusquesne et au Collège d'Ithaca. Avant de fonder son American Wind Symphony Orchestra en 1957, Boudreau fait partie de l'orchestre Rhode Island Philharmonic, du légendaire Goldman Band<sup>11</sup> et du tout aussi célèbre Metropolitan Orchestra. Puis, il met en route cette aventure féérique qui combine la musique contemporaine pour vents avec des rivières, des rives, des ports et des Armadas. Son rêve se réalise complètement, dix neuf ans plus tard, lorsque le Point Counterpoint II est baptisé au champagne en 1976. Trois ans plus tard, Boudreau est nommé chevalier par le Roi de Suède en reconnaissance pour ses mérites en faveur d'une bonne entente internationale. Lorsqu'il n'est pas sur le pont de son navire musical, Boudreau habite une ferme sur une colline dans la petite cité de Mars en Pennsylvanie où il cultive des fruits et des légumes et élève des chèvres et des moutons en famille. Ses six enfants ont grandi sur le navire et font partie de l'équipage. Les conceptions musicales uniques de Boudreau, considérées comme utopiques par beaucoup de gens, se sont tout de même réalisées grâce à la persévérance et le talent de ce pionnier.

Les commandes de Boudreau : une véritable mine d'or pour la musique à vents

Nul chef d'orchestre n'a jamais commandé près de 400 compositions auprès de compositeurs contemporains célèbres ou moins connus. Seul Boudreau a pu réaliser un tel exploit. Son initiative a été novatrice dans l'histoire de la musique pour orchestres à vents car pas mal de ces œuvres — souvent de grande qualité — sont également jouées par des orchestres à vents



Concert à bord

dans le monde entier. La composition assez unique de l'orchestre a précisément permis de commander ces œuvres auprès de compositeurs contemporains des quatre coins

du monde. La grande majorité de ses compositions sont éditées par C. F. Peters à New York. Non seulement Heitor Villa Lobos, Sir Arthur Bliss, Joaquin Rodrigo ou Krzysztof Penderecki ont écrit pour l'ensemble de Boudreau, mais également les compositeurs français George Auric, Eugène Bozza, Jacques Castérède et Jean Françaix. La toute première commande de Boudreau a été la « Sinfonia for 15 wind instruments » du compositeur américain Ned Rorem [1923]. Il nous est impossible de décrire en détail toutes ces compositions écrites pour des ensembles précis et souvent très variés. En principe elles ont toutes été composées pour ensemble à vents ou pour orchestre d'harmonie, souvent avec un instrument soliste (piano, harpe, instruments de percussion exotiques, orgue, récitant, soliste vocale, cloches etc.)

### Georges Auric

Nos lecteurs connaissent bien sûr Georges Auric (Lodève, 1899 — Paris, 1983), membre du « Groupe des Six » et connu du grand public à cause de la mélodie qu'il a écrite pour le film *Moulin Rouge* de John Houston. N'oublions pas qu'il a écrit de la musique pour plus de 60 films (dont également *La Grande Vadrouille* de Gérard Oury). Vous connaissez également *Palais Royal* pour orchestre d'harmonie qui fait partie de la musique de scène écrite pour les reprises de la pièce de Romain Rolland *14 Juillet*<sup>21</sup> en 1936, et la *Fanfare en Ut* écrite pour orchestre d'harmonie et composée pour le rideau de scène lors de la présentation du tableau *Les Baigneuses* de Pablo Picasso en 19243. C'est pour l'orchestre de Boudreau que Georges Auric a composé son *Divertimento*. La commande

était plutôt accidentelle. En 1965, Boudreau se rend en Europe à la recherche de nouvelles pièces pour son ensemble American Wind Symphony qui venait de terminer sa huitième saison. Lors d'une discussion sur les grands compositeurs européens contemporains le nom d'Auric tombe par hasard et ses inter-

locuteurs conseillent à Boudreau de solliciter une composition du compositeur français. A cette époque, Auric est directeur de l'Opéra de Paris et de l'Opéra Comique et

ne composait plus beaucoup depuis 1955, mis à part les musiques de film. C'est pourquoi Boudreau se posait la question si Auric composait encore. Avidé de nouveau répertoire original, Boudreau prend son courage en main et rend visite à Auric. Lorsque le compositeur entend l'exceptionnel parcours de l'American Wind Symphony, il accepte immédiatement d'écrire une nouvelle pièce. Quelques semaines plus tard, la partition de *Divertimento* est terminée et arrive chez Boudreau aux Etats-Unis. Comme le titre suggère, il s'agit d'une pièce purement divertissante, bien qu'elle ait un caractère virtuose avec des passages pétillants, voir exotiques et qu'elle soit parsemée d'interventions de divers instruments de percussion<sup>41</sup>.

### Eugène Bozza

Ce compositeur (Nice, 1905 — Valenciennes, 1991), fils d'un violoniste napolitain, a étudié le violon à l'Academia Santa Cecilia de Rome et au Conservatoire National Supérieur de Paris. Après une carrière de soliste, Bozza entame une carrière de chef d'orchestre (Opéra Comique de Paris de 1939 à 1948) et de compositeur (Premier Grand Prix de Rome en 1934) et puis il dirige le conservatoire de Valenciennes de 1950 à 1975. Il a écrit plusieurs pièces pour orchestre d'harmonie dont la Children's Overture écrite en 1964 pour Boudreau et son AWO. Cette ouverture a été inspirée par le premier mouvement de la suite « Les Pins de Rome » d'Ottorino Respighi qui décrit des enfants jouant dans les jardins de la Villa Borghese tout en dansant, en imitant des soldats qui défilent et en criant et babillant comme des alouettes. L'ouverture cite plusieurs chansons connues telles *Frère Jacques*, *Marlborough s'en va-t-en guerre*, *Nous n'irons plus au bois*<sup>51</sup>.

### Jacques Castérède

Jacques Castérède (Paris, 1926) a étudié avec Tony Aubin et Olivier Messiaen au Conservatoire National Supérieur de Paris et obtient un Grand Prix de Rome en 1953 avant de devenir lui-même professeur dans cette prestigieuse institution. Il a écrit, sur commande, sept pièces pour l'American Waterways Orchestra de Robert Boudreau, toutes éditées chez Peters, New York.

*Air Varié* a été composé pour la famille des hautbois (hautbois, hautbois d'amour, cor anglais et Heckel phone). Puis il y a deux fanfares pour cuivres et percussion *Bicentennial Fanfare* (1976) et *Fanfare for La Fayette* (1979). *Concert on a Boat* (pour solistes (clarinette, clarinette basse et clarinette contrebasse) et ensemble à vents. Trois œu-

res ont été écrites pour récitant et ensemble à vents : *Hymn* est écrit pour récitant, chœur mixte, cuivres, percussion et orgue. Jusqu'à mon dernier souffle (sur un texte de Victor Hugo) et *Music for a Tale of Edgar Allan Poe*. Il y a également la suite *The Pickle Suite : Rhyme for the very pickled*. La seule pièce enregistrée est *Diversément d'été* écrit en 1965 et inspiré du divertissement de Jacques Ibert et comprend trois parties : *La Plage*, *Pêche sous-marine* et une *Marche*<sup>6</sup>.

### Jean Françaix

Le pianiste et compositeur Jean Françaix (Le Mans, 1912 – Paris, 1977), fils du directeur du conservatoire du Mans et élève de Nadia Boulanger a écrit toute une série d'œuvres pour l'ensemble à vents Bläser Ensemble Mainz qui ont toutes été enregistrées. Ce n'est pas le cas pour l'unique morceau qu'il a écrit pour l'ensemble de Robert Boudreau en 1985 *Ode à la Liberté* pour vents, percussion, célesta et harpe).



Concert à Rotterdam, le 28 mai 1989.

Pour les autres compositeurs, nous nous limiterons aux grands noms car très peu de gens savent que de grands compositeurs célèbres du XX<sup>e</sup> siècle ont écrit pour ensemble d'instruments à vent. Nous espérons que cette liste alphabétique (incomplète) peut provoquer un élargissement du répertoire (original !) de nos orchestres à vents.

Nul doute que Robert Boudreau a largement contribué à l'enrichissement du répertoire original pour ensembles d'instruments à vent en créant sa petite mine d'or pour des chefs en quête de répertoire nouveau. Pour terminer citons *Time Magazine* : "It just may be that there is no greater innovative force in American music than Robert Boudreau" (Il est bien probable qu'il n'y ait pas eu plus grande force innovatrice dans la musique américaine que Robert Boudreau).

F. P.

### Compositeurs ayant écrit pour ensemble d'instruments à vents

Samuel Adler (1925): *Symphony Nr.3*; Mario Kuri Aldana (1932): *Four Bacchs* (avec récitant) et *Mascaros* (Concerto pour marimba). David Amaram (1930): *Concerto for Horn Solo and Wind Orchestra* et *King Lear Variations* (1967). Thomas Jefferson Anderson (1928): *Fanfare for Solo Trumpet and Four Minibands*. Blas Atehortua (Colombia 1933): *Concerto et Fantasia Concertante*. Henk Badings (Pays-Bas): *American Folk Song Suite* (Concerto pour cor anglais), *Armageddon*, *Cantata* (avec récitant), *Concert Piece*, *Concerto for Cello*, *Concerto for Clarinet*, *Concerto for Flute*, *Concerto for Harp*, *Concerto for Three Horns*, *Concerto for Trombone*, *Double Concerto for Bassoon and Contrabassoon*, *Greensleeves*, *Pittsburgh Concerto* (pour instruments à vent, percussion et bonde sonore), *Ragtime* (pour deux groupes de cuivres et percussion), *Symphony in C for wind orchestra*, *Three apparitions of a Hymn Tower Music*, *Concerto pour Clavecin en La de J.S. Bach*, et *Old Dutch Christmas Carol*. Hormis ces compositions éditées chez Peters, Badings a également écrit pour l'ensemble de Boudreau: *Ciacone Concertante* (manuscrit), *Royal fanfare* (manuscrit), *Introduction, Variations and Indonesian Anthem* (manuscrit), et *Cantata nr.VIII (Song of Myself)* (manuscrit). Robert Russell Bennett (1894-1981): *Christmas Overture*, *Concerto Grosso* (pour quintette à bois et ensemble d'instruments à vent), *Fanfare for the American Wind Symphony Orchestra* *Kentucky, Ohio River Suite*, *Overture to Ty, Tris and Willie*, *Three Humoresques*, *Twain and the River*, *West Virginia Epic* et *Zimmer's American Greeting*. Warren Benson (1924): *Symphony for Drums and Wind Orchestra* (1963). Elmer Bernstein (1922): *A Pennsylvania Overture*. Sir Arthur Bliss (1891-1975): *Greetings to a City*. Daniel Boertz (1943): *Concerto for Bassoon and Wind Instruments*, *Percussion Celesta and Harp* et *Concerto Grosso nr.2*. William Bolcom (1938): *Liberty Enlightening the World*. Henry Brant (1913): *An American Requiem for symphonic woodwinds, brasses and percussion in widely separated groups, plus organ and church bells*. Leo Brouwer (Cuba 1939): *Cancion de Gesta* (1981). Wen-Chung Chou (Chine 1923): *Metaphors*, et *Riding the Wind*. Loris Chobonion (Iraq 1933): *Voyages* (Concerto pour trombone). Peggy Stuart Coolidge (1913-1981): *American Mosaic*. Lou Coynor (1931): *Dawnstone*. Poul Creston (1906-1985): *Square Dance*. James Drake (1935): *Down by the Riverside* et *A Scott Joplin Suite*. Halim El Dabh (Égypte 1921): *Nomadic Waves*. Robert Farnon (Canada 1917): *Blow the Wind southerly*. Lubos Fisher (Tchécoslovaquie 1935): *Centaures et Report*. Glas Galindo (Mexique 1910): *Concerto for Flute and Wind Orchestra* et *Concerto for Guitar and Winds*. M. Camargo Guarnieri (Brésil 1907): *Homenagem a Villa Lobos*. Willis Hallman (1927): *Festival Prologue*. Michael Horvit : *Concerto for Percussion and Wind Symphony*. Alan Hovhanness (1911): *Requiem and Resurrection*, *Return and Rebuild the Desolate Places*, *Symphony nr.4*, *Symphony nr.7* et *Symphony nr.14*. Gerald Humel (1931): *Concerto*. J. J. Johnson (1924): *Diversions*. Ulysses Kay (1917): *Trigon*. George Kleinsinger (1914-1982): *Symphony of Winds* (avec

récitant). Peter Kolman (1937): *Movement*. Philip Lang (1918): *Revival* et *A Stephen Foster Suite*. Ton de Leeuw (Pays-Bas 1926): *Symphonies of Winds* (1963). Norman Lloyd (1909-1976): *An American Sampler* et *Rememories*. Nikolai Lapatnikoff (Russie 1903 - USA 1976): *Concerto op.41*. Ivana Loudova (Tchécoslovaquie 1941): *Chorale*, *Concerto for Organ Percussion and Wind Orchestra*, *Dramatic Concerto*, *Hymnos*, *Luminous Voice* (concerto pour cor anglais) et *Magic Concerto* (xylophone, marimba et vibraphone et vents). Eduardo Mata (Mexique 1942): *Symphony nr.3*. Shiro Mayuzumi (Japon 1929): *Concerto for Percussion*, *Fireworks*, *Music with Sculpture* *Ritual Overture*, *Texture* et *Concerto for Trampoline and Orchestra*. Robert Mc Bride (1911): *Country Music Fantasy*, *Hill Country Symphony* et *Sunday in Mexico*. Colin Mc Phee (1901-1964): *Battle Hymn of the Republic* et *When Johnny comes Marching Home*. François Morel (Canada 1926): *Le Mythe de la Roche Percée*. Oliver Nelson (1932-1975): *Complex City*, *Concerto for Xylophone Marimba Vibraphone and Wind Orchestra* et *Fugue and Bossa*. Bo Nilsson (Suède 1937): *Eurythmical Voyage* et *Quartets*. Arne Nordheim (Norvège 1931): *Recalls and Signals*. Ben-Zion Orgad (Israël 1926): *Elul* et *Sheva*. Juan Orrego Salas (Chili 1919): *Concerto op.53* et *Psalm op.51* (avec récitant). Krystof Penderecki (Pologne 1933): *Pittsburgh Overture* (1967). William Penn (1943): *Fanfare for the A.W.S.* Andrey Petrov (Russie 1930): *Concerto Grosso*. Quincy Porter (1897-1964): *Concerto*. Joaquin Rodrigo (Espagne 1902): *Adagio*. Bernard Rogers (1893-1968): *Pictures from the Tale of Aladdin* et *Music for Young People* (avec récitant). Alexandre Roudajev (1935): *Concerto for Harp*. Enrique Santos (Mexique 1931): *Piezo di Concerto* (guitare solo et vents). Jerzy Sapieyewski (Pologne 1945): *Concerto for Trombone*, *Concerto for Trumpet and Wind Orchestra "Mercury"*, *Games* (Concerto pour percussion) et *Morpheus*. Lalo Schifrin (Argentine 1931): *Concerto for Trumpet Percussion and Wind Orchestra*. José Serebrier (Uruguay 1938): *Doce por Doce*. Elie Siegmeister (1909): *The Mermaid in Lock nr.7*. Harry Somers (Canada 1925): *Symphony for Woodwinds Brass and Percussion*. David Stock (1939): *Evensong* (cor anglais solo et vents). Carlos Surinach (Espagne 1915): *Poems and Dances of Heathen Iberia*. Ivan Tcherepinin (USA 1943): *Concerto for Oboe*, *Brass Winds Percussion and Harp*, *Statue*, et *Concerto for Two Continents* (1989). Roberto Valero (1934): *Movimiento Concertante* (guitare solo et vents). Willem van Otterloo (Pays-Bas 1907-1978): *Divertimento* (pas édité chez Peters Leonarda Velasquez (1936): *Chorale and Variations* et *Cuauhtemoc* (avec récitant en Espagnol). Heitor Villa Lobos (Brésil 1887-1959): *Fantasia in Three Movements in Form of a Choros*. Joan Franks Williams (1930): *Gulliver's Travels* (avec récitant). Patrick Zuk (Irlande): *Scherzo* (1989).

### Notes

- 1) Voir notre article dans le J-CMF n°500, juin 2002.
- 2) Enregistré par la Musique des Gardiens de la Paix, direction Claude Pichoureau, Carélio, CD 88615.
- 3) Enregistré par la Musique Principale de l'Armée, direction Jean-Michel Sorlin, CD 014 RM (Éditions Robert Martin).
- 4) Enregistré sur disque 33 tours par l'American Wind Symphony Orchestra, direction R. Boudreau, AWS 107 (épuisé).
- 5) Enregistrement : Royal Northern College Wind Orchestra, direction Tim Reynish, CD CHAN 9897 (voir notre rubrique Discothèque d'Or dans 'Journal de la CMF, nr. 492, février 2001, p. 37) et North Texas Wind Symphony, direction Eugene Corporon CD K 11109
- 6) Enregistrement par l'American Wind Symphony, direction Boudreau – disque 33 tours AWS 104.

## Atelier harmonie

Intervention faite lors du congrès de la CMF par Alin Delmotte

Je veux, ici et en tout premier lieu, exprimer ma gratitude à la direction de la CMF pour la restauration de cet atelier dans le cadre du congrès annuel ; profitons de ce moment privilégié qui nous donne la possibilité de contacts directs, d'échanges et de relations suivies avec et entre toutes les formations disséminées sur tout le territoire et que vous représentez.

Pour travailler efficacement dans l'intérêt de nos harmonies en cours d'année, c'est précisément ce contact qui nous manque. Nous ne connaissons pas vos soucis, vos difficultés ni, non plus, vos succès alors que la méthode que vous avez employée pour réussir pourrait parfois aider d'autres collègues moins heureux.

En bref, nous ne savons pas ce que la base - c'est à dire la grande masse des adhérents ne l'oublions pas - ce que cette base attend de la CMF en général et d'une commission technique en particulier.

Le billet qui paraît depuis peu dans le Journal de la CMF sous le titre *La Chaîne des Harmonistes* se veut ce lieu d'échanges permanent, malheureusement, jusqu'à présent les échos qui nous sont revenus sont rarissimes ! Cette passerelle, vous devriez en user : écrivez-nous, faxez, courriellisez (en spécifiant 'harmonie' pour faciliter le passage par l'administration) et nous nous ferons un devoir et un plaisir de vous répondre.

Vue de loin, l'institution CMF peut vous sembler, peut-être, un gros machin inaccessible, détrompez-vous, essayez et vous verrez qu'elle est à votre écoute.

Pour ouvrir les débats, je vous soumetts un sujet qui nous tient particulièrement à cœur et sur lequel je voudrais connaître votre sentiment, et, bien sûr, entendre vos suggestions : il s'agit de dresser un état des lieux et, partant de ce constat, de se poser la question sur le

devenir de l'harmonie française, 'notre harmonie à la française' et, en toile de fond, tout simplement s'inquiéter de 'notre identité' et je vous propose trois approches de ce que nous n'hésitons pas à qualifier de problème majeur. Voyons d'abord au plan de l'instrumentation.

Nous avons tous constaté, ces dernières années, que la proportion entre bois et cuivres s'était sensiblement inversée. Plus précisément, si les clarinettes progressent en qualité elles ont régressé en quantité. Par contre, inversement, l'effectif des trompettes a sensiblement augmenté pendant la même période.

Ce déséquilibre a pour effet dommageable que les clarinettes ne sont plus les 'violons' de l'harmonie ; en leur attribuant souvent un rôle secondaire nous perdons leur côté volubile mais surtout le velouté de leur grave alors que, paradoxalement, en exploitant un autre phénomène, nous aurions la faculté d'éviter leurs aigus - parfois redoutables - en confiant cette tessiture à la pléthore de flûtes qui garnissent aujourd'hui les premiers rangs de nos harmonies.

Il convient de s'interroger sur ces mutations : sont-elles naturelles ? quelles en sont les causes ? est-ce une conséquence de ces orchestrations 'passe-partout' d'inspiration anglo-saxonne et à but essentiellement commercial ? Je vous renvoie à ce propos à un article paru récemment dans le journal de la CMF et consacré à Philippe Ferro qui nous donne son avis : « D'une manière générale, j'évite de suivre une certaine mode proposée par certains éditeurs. Je n'aime pas la standardisation. C'est un peu le fast-food de la musique... ». Voilà qui est clair !

Deuxième approche : En serions-nous déjà à culpabiliser, à renier nos origines ?

Je me pose cette question car j'ai eu récemment la désagréable surprise de

constater à la lecture d'une plaquette de CD présentant l'orchestre que certains instruments pourtant bien présents dans cette formation disparaissaient de la nomenclature : les cornets et les bugles sont camouflés sous l'étiquette générique de 'trompettes', les barytons deviennent des euphoniums et les contrebasses sib des tubas !

Doit-on avoir honte de cette riche palette d'instruments au point d'en cacher la composition réelle ?

En allant plus loin et en portant l'étude sur notre identité, ne faudrait-il pas se poser des questions à la lecture de programmes de concerts d'harmonie rédigés exclusivement en anglais, ce qui devient, hélas, monnaie courante ?

Ne pourrait-on consentir le petit effort, quand ce ne serait que par respect de notre public, de traduire ces titres en français au moins pour la publicité et le programme ?

Un article paru dans le *Musique pour tous* de la Fédération des Musiques d'Alsace et reproduit récemment dans la *Chaîne des Harmonistes* exprime tout ce qu'il y a à dire sur le sujet, je ne m'y étendrai donc pas plus.

Les éditeurs, aussi, ont leur part de responsabilité sur ce point ; ne pourraient-ils pas dépasser le seul souci commercial en faisant apparaître les titres traduits en français ? Après tout, n'y a-t-il pas une certaine loi Toubon du 4 août 1994 à respecter, au moins dans l'esprit ?

D'un excellent bouquin de Claude Hagège sorti en janvier dernier, je vous lirai encore trois phrases sur lesquelles nous devrions réfléchir : « Chaque langue est par nature le miroir d'un peuple et de ses représentations », « La domination d'une seule langue, loin d'être une promesse, est une menace » et, enfin : « Une prise de conscience de cette situation peut aider à ouvrir des pistes d'action et à maîtriser le mécanisme qui s'est résolument mis en marche ». Nous devons retenir cette dernière citation : Ce n'est rien d'autre qu'un appel à la résistance.

Enfin, doit-on se résoudre à la disparition des compositeurs français pour harmonie ? Si tel était le cas, nous nous résignons, nous donnons dans la facilité et nous continuerons à subir cette infiltration sans réagir. Mais attention ! le débarquement de 1944 était libérateur, celui-ci a vocation de nous envahir, mais définitivement.

Si vous voulez participer à la protection, voire à la défense de nos valeurs : c'est aujourd'hui, tout de suite qu'il faut réagir, demain il sera trop tard. Quelle est votre opinion sur ce sujet ?

A. D.

Ci-dessous, une réaction intéressante... comme nous en souhaiterions de nombreuses ! Nous remercions vivement son auteur, Pierre Bigot, chef et compositeur.

## Standardisation ou unification ?

dans la musique pour orchestre d'harmonie, par Pierre Bigot

Francis Pieters l'affirme avec force dans la rubrique 'la discothèque d'or' d'un récent numéro du Journal de la CMF : « La standardisation est un fléau pour la musique et ne sert que les éditeurs ! ». Il s'agit, bien sûr, de la standardisation des orchestrations pour harmonie, et, ce faisant, il rejoint la sainte colère de Désiré Dondeyne, dans le numéro précédent de votre revue préférée, sur « ces orchestrations dites *amovibles*, pour ne pas dire *passé-partout*, (qui) ne sont conçues, précisément, pour aucune de ces formations, d'où cette grisaille dans les exécutions ».

Il est certain que, pendant des décennies, chaque pays d'Europe a développé son type d'orchestre et, partant, son répertoire propre. Il y a eu de voir entre une harmonie anglaise, une harmonie allemande, une française et une italienne. L'effectif type varie du simple au triple, avec une prédominance affichée pour tel ou tel pupitre. Le répertoire est approprié au type d'orchestre du pays et cette diversité a fait longtemps une part du charme de l'harmonie. Les suites de Holst perdent toute leur saveur si elles sont jouées à grand effectif et les grands titres du répertoire français exigent un orchestre fourni. Quel orchestre peut prétendre interpréter les *Dionysiaques* de Florent Schmitt sans respecter l'instrumentation d'origine, avec toute la famille des saxhorns, dont quatre bugles ? Peut-on, à l'opposé, et je l'ai vu et entendu du meilleur des orchestres, présenter un

pupitre de seize clarinettes dans la *Symphonie en si bémol* de Hindemith ?

Le grand répertoire historique, si on veut le respecter, me paraît appelé à rester sur les pupitres des seules grandes formations. Et encore... Le 1<sup>er</sup> mai dernier Radio-France diffusait sur France-Musiques un concert donné le 16 mars précédent, à l'auditorium Olivier Messiaen, par l'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine (quel dommage que ce concert et sa radiodiffusion n'aient pas été davantage annoncés !). Il s'ouvrait, après *La Marseillaise*, sur une transcription par Pierre Dupont du poème symphonique *Don Juan* de Richard Strauss. Son irréprochable interprétation, je dois le dire, m'a paru souffrir du non-respect de la transcription, le quatuor étant réparti entre les clarinettes pour l'aigu, les saxophones pour le médium, les saxhorns pour le grave, ce qui ne correspond guère à la couleur voulue par le transcripteur, ce qui ne saurait non plus reproduire l'homogénéité du quatuor à cordes ; les traits vertigineux des saxhorns basses s'entendaient comme tels, comme un élément de pure virtuosité, étonnant mais un peu vain. M'ont d'ailleurs plu les deux autres œuvres du programme, également transcrites mais inédites sous cette forme, puisque de la plume de François Boulanger, chef actuel de la formation : la *Rhapsodie sur un thème de Paganini*, de Serge Rachmaninov, pour piano et orchestre, et *Le Sacre du Printemps*, d'Igor Stravinsky. Mais il s'agit

d'œuvres où le quatuor à cordes n'a pas le même emploi, où les vents ont un rôle primordial et où le transcripteur devait, du moins pour *Le Sacre*, transiger avec l'effectif d'origine. Au demeurant le concert fut admirable.

Il est normal, il est souhaitable que la composition des orchestres tende vers l'unification. Bien sûr elle arrange les éditeurs. Elle arrange également les confédérations musicales dans l'organisation des concours et festivals internationaux. Elle arrange aussi les compositeurs que laisse cette nomenclature à géométrie variable, avec ses à défaut et ses instruments de musique d'un autre âge. Si Francis Pieters a la nostalgie de la Musique des Carabiniers, qu'il ouvre la partition d'une grande transcription comme celle des *Fontaines de Rome* de Respighi, par exemple, et il y trouvera, entre autres mignardises, la famille complète des saxophones et des saxhorns, du soprano à la contrebasse, sans oublier une micro clarinette en la bémol et des trombones à pistons de tous calibres. Je doute, d'ailleurs, que ces braves instruments soient tous encore utilisés.

N'invoquons pas ici l'exception française, comme on le fait trop souvent en d'autres domaines. Le patrimoine doit être préservé mais pas le particularisme. Harmonies, fanfares, batteries fanfares, brass bands, big bands, bagadoù et autres tarafs sont tous des orchestres spécifiques et, chacun dans leur répertoire, des orchestres à part entière. Le répertoire historique des harmonies doit être conservé et défendu par les formations qui peuvent y prétendre ; pour la France, il tient d'ailleurs en quelques dizaines de titres, guère plus. Mais, pour l'avenir, dans toute la mesure du possible, privilégions l'unification des orchestres. La nomenclature instrumentale a été définie depuis longtemps, de la plus complète à la plus sommaire, bien des compositeurs et bon nombre d'éditeurs l'ont adoptée et il suffit aux orchestres de s'y tenir, avec clarté et modestie. Il y a de la musique à jouer pour tous les orchestres, avec ou sans hautbois, avec ou sans quatuor de cors, avec ou sans mesures irrégulières. Il suffit de choisir celle qui convient aux moyens dont on dispose. On peut rêver d'un orchestre d'harmonie immuable, comme l'est l'orchestre symphonique, mais qui disposerait d'un répertoire adapté à son effectif et à ses capacités. De quoi attirer d'autres compositeurs et susciter de nouvelles musiques, peut-être ?

P. B.





Les trompettes de Lyon

### Concerts

□ Le quintette à vent **Concert Impromptu** sera le 13/07 à Lille (place aux oignons à 18h30) dans le cadre du Festival Lille Clef de Soleil ; le 15/07 à Aime à 18h dans le cadre du Festival baroque en Tarentaise ; le 18/07 à Avignon (métropole Notre-Dame-des-Doms à 18h) ; le 20/07 à Labeaume dans le cadre du 10<sup>e</sup> anniversaire du Festival Labeaume en musique ; le 29/07 à Fécamp au Musée des terres neuvas dans le cadre de Rivage musical.

[www.le-concert-impromptu.com](http://www.le-concert-impromptu.com)

□ Bien que «les Trompettes de Lyon» continuent à se produire dans toute la France avec leurs spectacles musicaux humoristiques *Canard laqué* et maintenant *Sans tambour ni tambour*, mis en scène par François Rollin, ils n'en délaissent pas pour autant leurs racines que sont les orchestres à vent. En effet, ils se produisent réguliè-

ment avec des orchestres d'harmonie qui les invitent à partager une soirée riche en couleurs et émotions, dynamisée non seulement par la bonne humeur des «Trompettes» mais aussi grâce au répertoire éclectique toujours adapté et aux œuvres originales composées pour ces rencontres. Comme le professeur Rollin : "Si vous deviez, dans toute votre vie, ne rencontrer qu'une fois cet instrument familier et légendaire qu'est la trompette, alors je n'aurais qu'une adresse à vous conseiller : celle des Trompettes de Lyon". L'Ensemble vient par ailleurs tout juste de sortir le DVD du spectacle *Canard laqué*, enregistré en public à l'Auditorium St Germain des Prés à Paris (réalisation Manu Carriau - Bonne Pioche).

Rendez-vous sur le site pour toute information ou commande à ce sujet : [www.lestrompettesdelyon.com](http://www.lestrompettesdelyon.com) et pour toute information pour les rencontres avec les orchestres d'harmonie vous pouvez contacter : André Bonnici au 06 03 99 52 13.

□ L'Orchestre à cordes de la Garde républicaine sera en concert le 8 juillet en l'église Notre dame de Sancerre (18) à 16 h avec François-Henri Houbart à l'orgue sous la direction de Sébastien Billard pour un programme Haëndel, Respighi, Britten, C.P.E. Bach. Quant à l'Orchestre symphonique de la Garde républicaine sera le 21 juillet en l'église Saint-Pierre de Tonnerre (89) sous la direction de François Boulanger avec Romain Guyot à la clarinette pour un programme Mozart.

Orchestre de la Garde républicaine,  
39 boulevard Henri IV, 75181 Paris  
télé : 01 58 28 20 83 ;  
[www.orchestrepublicain.com](http://www.orchestrepublicain.com) ; [orchestrepublicain@orange.fr](mailto:orchestrepublicain@orange.fr)

□ L'Ensemble Aleph créé en 1983 toujours désireux de découvrir de nouvelles écritures accompagnera onze jeunes compositeurs invités en résidence de création du 17 au 31 juillet au Centre des Arts KunstForum Hellerau de Dresde (Allemagne). Deux concerts auront lieu en avant-première durant cette résidence les 23 et 30 juillet au Kulturrathaus (Königstrasse 15, Dresde). Yann Robin représente la France avec *Phigures II* (on se souviendra qu'il était un des compositeurs pour la création de la session 2004 de l'ONHJ).

Ensemble Aleph,  
<http://ensemble.aleph.free.fr>

□ L'ensemble vocal Sagittarius fête cette année son 20<sup>e</sup> anniversaire. Créé en 1986 par Michel Laplénie, l'ensem-

ble se consacre depuis à la redécouverte et à l'interprétation du répertoire baroque européen avec une prédilection pour la musique sacrée allemande des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et tout particulièrement celui d'Heinrich Schültz dont Sagittarius a adopté le nom sous sa forme latine. En résidence depuis 2000 en Aquitaine, ce 20<sup>e</sup> anniversaire est l'occasion de célébrer cette implantation que trois événements majeurs viendront ponctuer cette fin d'année : grand concert anniversaire en la cathédrale de Bordeaux le 14/09 et à Paris en l'église des Billettes le 24/11. Entre temps paraîtra le 27<sup>e</sup> enregistrement consacré au *Cantique des cantiques* de Melchior Franck.

Sagittarius, rue du couvent des  
Minimes, citadelle, 33390 Blaye ;  
[Sagittarius.blaye@free.fr](mailto:Sagittarius.blaye@free.fr)

□ C'est un triple anniversaire que **Melo'Men** a choisi de célébrer pour clôturer sa 12<sup>e</sup> saison. Créé en 2004, ce chœur d'hommes, est dirigé depuis 10 ans par John Dawkins, chef de chœur. Voilà également 10 ans que le chœur s'est doté de son nom de baptême «Melo'Men»... en effet il y a 12 ans était créé à Paris le premier chœur exclusivement 'gay' de France. Rendez-vous les 7 et 8 juillet à 20h30, pour un programme Elgar, Kodaly, Saint Saëns ou encore Barber où sera repris pour ces anniversaires les *Petites Prières de Saint François d'Assise* de Poulenc.

Concerts salle Adyar, square Rapp,  
75007 Paris ; [www.melomen.com](http://www.melomen.com)

□ La salle Saint Laurent à Bayeux (14) se transforme en «club de jazz» le 4 juillet à 20h30 avec une ambiance feutrée... et des musiciens amateurs prêts à vous faire partager leur passion. **L'atelier de jazz Orphéon**, la chanteuse soliste Sophie Lefetey, accompagnés par l'ensemble instrumental « K-stet »... seront au rendez-vous.

Renseignements / réservations à L'Orphéon, Centre de Musique Vocale, tél. : 02 31 92 74 66 ; [www.orphéon-bayeux.org](http://www.orphéon-bayeux.org)

## Festivals

□ Le jeune festival, **Musique sur un plateau**, s'est fixé de promouvoir la musique tout en soutenant les jeunes artistes, le rapprochement des arts et la mise en valeur des sites historiques de la Haute-Auvergne. La deuxième édition s'ouvrira le 22/07 au Musée de Lavaudieu par une exposition photographique puis la musique sera au rendez-vous le 23/07 au Château de Paulhac ; le 26/07 en l'Abbatiale de Blesle ; le 29 en l'Eglise de Saint-Just ; le 2/08 en l'Eglise de Saint-Illpize ; le 5/08 en l'Abbaye de Lavaudieu.

[www.musiquesurunplateau.org](http://www.musiquesurunplateau.org)

□ L'association saint-germinoise Diese organise les 8 et 9 juillet son 1<sup>er</sup> Festival international de piano au Domaine des Hautannes à Saint Germain au Mont D'or (Lyon). Au total il y aura 5 concerts, une conférence, des expositions... Les jeunes pianistes invités (Ilia Rachkovski, Nicolas Stavy, Bruno Robillard, Juliette Ciesla et la soprano Cecilia de Maiziere) sont tous des grands talents internationaux. Le programme du 8/07 aura pour thème la nature et celui du 9/07 sera consacré à la compositrice lyonnaise d'origine saint-germinoise, Hélène de Montgeroult (1764-1836).

[www.diese.fr](http://www.diese.fr)

□ Le festival **Solidays** a lieu les 7, 8 et 9 juillet sur la pelouse de l'hippodrome de Longchamp. A cette occasion plus de 200 artistes vont prendre d'assaut les 5 scènes pour 60 concerts.

[www.solidays.com](http://www.solidays.com)

□ Le **Festival des Alpilles** est un événement intercommunal et thématique, présentant les musiques de la terre (musiques rurales du Monde) à travers les communes des Alpilles. Ce 5<sup>e</sup> Festival présente du 7 juillet au 12 octobre un programme et des artistes d'exception avec du Blues, des musiques tiganes, provençales et gitanes, irlandaise et Country.

Festival des Alpilles, association Chants du sol, Mas du Soleil, Grand Draille, 13990 Fontvieille ; tél. : 04 90 54 85 65 ; Port. : 06 24 62 02 65, <http://www.festivalalpilles.com>

□ Le **Festival Voix et route romane**, alchimie d'histoire, musique et patrimoine se poursuit jusqu'au 17 septembre. Une nouvelle fois, tous nos sens seront en éveil, pour voguer au gré de l'histoire, de la musique et du patrimoine architectural rhénan sur le thème des couleurs.

[www.voix-romane.com](http://www.voix-romane.com)

□ Du 13 au 16 juillet, la baie de Somme vibrera au rythme de **Jazz in Vimeu** avec des balades ponctuées d'escalades musicales, des improvisations au coin de la rue, des concerts en usine, des initiations au jazz pour les amateurs... bref une pluie de créations artistiques à partager.

[www.jazzinvimeu.com](http://www.jazzinvimeu.com)

□ Le 3<sup>e</sup> festival **Les sommets du Classique** se déroulera du 29 juillet au 27 août à Crans-Montana en Suisse. Au programme : concerts, master class, ateliers et conférences. et la 1<sup>re</sup> édition du concours de piano pour jeunes talents parrainé par Martha Argerich.

[www.lessommetsduclassique.ch](http://www.lessommetsduclassique.ch)

□ Le 36<sup>e</sup> **Festival Interceltique de Lorient** mettra à l'honneur du 28 juillet au 6 août l'Australie. Rendez-vous incontournable des passionnés de cultures celtiques, 14 lieux seront investis tout au long de cette période notamment avec la grande parade des Nations celtes ; le triomphe des sonneurs ; la Nuit celtique et les 5 nuits magiques ... les concours ; les «festous noz». Dans un souci d'ouverture, le festival multipliera les œuvres concertantes, les cantates et des créations nouvelles où se mêlent rock, jazz et musiques traditionnelles. La soirée d'ouverture se fera avec I Muvrini, Susana, Seivane, le Bagad Lorient et Carlos Nunez ...

[www.festival-interceltique.com](http://www.festival-interceltique.com)

□ Le 46<sup>e</sup> **Festival de jazz à Antibes et Juan-les-Pins** se déroulera du 12 au 22 juillet à la Pinède Gould.

[www.antibesjuanlespins.com](http://www.antibesjuanlespins.com)

□ La 10<sup>e</sup> édition des **Bandafolies** animera du 13 au 16 juillet Bessines-sur-Gartempe avec 11 sociétés musicales soit plus de 350 musiciens venus se retrouver en Limousin avec cette devise «faire la meilleure musique possible dans la meilleure ambiance possible». Seront au rendez-vous : Le bagad de Lann-Bihoué (Morbihan), L'ensemble d'enfants de Lashari de Tbilissi (Géorgie); le D-M-A-Band de Bassenge (Belgique) ; La banda musicale de Santiago (Cuba) ; les sans soucis de Bordeaux (Gironde) ; La vaillante de Saint-Quentin (Aisne) ; Bodega-Banda de Loury (Loiret) ; La Musique de l'Air de Bordeaux (Gironde); Les Incognitos de parentis (Landes) ; Diapason-Banda de Magnac-Laval ; La Margharitta d'Estaimpuis (Belgique) ; La banda de Bessines. Les troisièmes bandafolées ouvriront les festivités le 13/07, avant l'ouver-

ture officielle des Bandafolies le 14 juillet le concert de clôture se déroulera le 16/07 avec La musique de l'Air de Bordeaux (Gironde) et la Banda municipale de Santiago de Cuba accompagnés des jeunes musiciens limousins. Tout le monde est attendu pour faire la fête autour des musiciens.

Office de tourisme de Bessines : 05 55 76 09 25 ; [www.bandafolies.com](http://www.bandafolies.com)

□ Les **Journées de Lagrault** se dérouleront les 21, 22, 23 juillet. La première journée sera consacrée le 21/07 à la masterclass de Jean-Pierre Wallez, violon et Bruno Rigutto, piano. Cette séance ouverte au public sera suivie le soir d'un concert de musique française. Le 22/07, les élèves de la masterclass donneront leur concert à 11h, à 14h30 Marc Laborde donnera une conférence sur le thème du libertinage ou l'art de la conversation chez Mozart et suivra à 16h une master class de chant par Léontina Vaduva ; à 20h concert avec l'ensemble de cuivres, Artemis. le 23/07 aura lieu une messe chantée à 9h30 et un concert lyrique à 11h30.

[www.journeelagrault.com](http://www.journeelagrault.com)

□ Rendez-vous incontournable de amateurs de musique et de grands vins, le **Festival musical de Bach à Bacchus** fêtera à Meursault du 8 au 11 juillet prochain son 20<sup>e</sup> anniversaire. Les Solistes de l'Opéra de Paris auront à leurs côtés Brigitte Fossey, Jean Piat, Yves Henry et Jacques Taddei.

Festival musical de Bach à Bacchus de Meursault, Office de tourisme de Meursault, place de l'Hôtel de ville, 21190 Meursault ; [www.ot-meursault.fr](http://www.ot-meursault.fr)

□ En 25 ans, le **Festival d'Angers l'été** est devenu un rendez-vous incontournable de la ville qui conjugue spectacle vivant et patrimoine sur

le thème de la découverte et des rencontres. Angers accueille cette année une sélection d'artistes au talent confirmé de la scène musicales du monde, du jazz et de la chanson française du 18/07 au 29/08.

Festival d'Angers l'été : [www.angers.fr](http://www.angers.fr)

□ Depuis 3 ans, le centre historique de Nolay (21), l'office de tourisme et le syndicat de défense de Hautes Côtes organisent une action ludique, pédagogique et conviviale autour de la vigne et du vin. De cep en verre et en musique aura lieu les 5 et 6 août avec une programmation musicale éclectique.

[www.nolay.com](http://www.nolay.com)

□ A l'occasion de la Fête de la musique, le ministère de la culture et la communication a invité le public à découvrir un programme musical exceptionnel dans la cour d'honneur du Palais-Royal sous le thème de la francophonie de toutes origines géographiques surtout axé sur l'émergence de la nouvelle création francophone. Étaient invités Davy Sicard (La Réunion) ; Darko Rundek & Cargo orkestar (Croatie/France) ; Arthur H (France) ; Orchestra baobab (Sénégal).

[www.fetedelamusique.culture.fr](http://www.fetedelamusique.culture.fr)

□ Du 18 au 20 août à Crest dans la Drôme, Futura propose 35 heures de musiques ininterrompues autour de la création acousmatiques, électroniques, expérimentales et radiophoniques. Cette année, le tout sera balisé par une installation d'Arnaud Poumarat, gigantesque Sphère de lumière. A chacun d'apporter tapis de sol, oreiller, duvet pour se plonger dans un bain sonore.

Futura, festival international d'art acousmatique, <http://www.futura-festival.org>

□ Depuis 1975, la ville de Cannes accueille chaque été

les nuits musicales du Suquet qui se dérouleront cette année du 18 au 30 juillet. Créé à l'initiative du pianiste Gabriel Tacchino, cet événement fait honneur pour sa programmation 2006 à la diversité des genres : spirituels, sonates de Chopin, Debussy, Mendelssohn, Schubert, Gerschwin et des concerts faisant la part belle à Mozart. Le piano sera la vedette et le trait d'union de tous ces concerts avec des solistes internationaux de haut niveau. Un programme chaque fin d'après-midi mettra à l'honneur de jeunes talents les 24, 26, 28/07/06.

[www.palaisdesfestivals.com](http://www.palaisdesfestivals.com)

□ Né en 2003 à Tours, Rayons frais est un festival pluridisciplinaires qui se déroulera cette année les 7, 8 et 9 juillet. Rendez-vous le 8 avec Jasmine Vegas et son accordéon pour une promenade haute en couleurs entre le «trip-up-musette», le «punk-country» ou le rock arhythmique; Claire Diterzi entre cris et chuchotements, sur des airs suaves aux élans électro servira d beaux textes aux faux airs de comptines ; Puis, le DJ André Plidujeanz fera vivre l'esplanade du chateau avec ses compositions artisanales ultra disco-pop-rap-electro.

Rayons frais : [www.rayonsfrais.com](http://www.rayonsfrais.com)

□ Chants, danses et guitares se mêleront du 3 au 8 juillet au rythme du «Flamenco puro». Ils signent ce XVIII<sup>e</sup> festival d'arte Flamenco, organisé par le Conseil général des Landes en collaboration avec la ville de Mont-de-Marsan et la Junta Andalucia. Ce rendez-vous témoin de la diversité et de la qualité d'un art étonnamment vivant sera accompagné de stages de danse, de conférences et d'expositions.

XVIII<sup>e</sup> Arte flamenco, [www.landes.org](http://www.landes.org)

□ Le 6<sup>e</sup> Festival d'Art lyrique et de théâtre de Lacoste débutera le 14 juillet. Au programme de cette édition, quatre opéras de Mozart, mais aussi du Verdi avec la *Traviata* et un récital de Roberto Alagna qui offrira le meilleur de son large répertoire.

Espace La Costa, tél. : 04 90 75 93 12.

□ Le festival Les voix de l'Aure aura lieu du 20 au 27 août à Bayeux. Ce festival à pour thème « la voix dans tous ses états » avec un programme composé de musiques polyphoniques, de jazz vocal, de musiques cabaret et lyrique.

L'Orphéon, centre de musique vocale, 2 place Gauquelin despallières, 14400 Bayeux, tél/fax. : 02 31 92 74 66 ; [www.orphéon-bayeux.org](http://www.orphéon-bayeux.org)

## Concours

□ Dans le cadre des journées de la harpe, la ville d'Arles organise le 6<sup>e</sup> concours international de musique de chambre avec harpe. La formation est libre et les candidats sernt âgés de moins de 31 ans. Pour les éliminatoires, le programme aura une durée comprise entre 17 et 20 minutes. La durée totale du programme de la finale sera comprise entre 37 et 40 minutes. Le concours d'Arles s'adresse aux harpistes de moins de 16 ans. Deux catégories sont proposées : harpe celtique et grande harpe. Le programme est commun aux deux catégories. Inscriptions jusqu'au 10/10/2006.

Association Opéra, Journées de la harpe, 35 rue du Docteur Fanton, 13200 Arles ; [www.festival-harpe.com](http://www.festival-harpe.com)

□ Dans le cadre de sa tournée, la plus grande guinguette du monde, Michel Pruvot propose à trois jeunes de la région concernée de participer en avant-première du gala. Cela se déroule pendant

trois minutes maximum sans play-back ni partition. Le public vote et le gagnant participera à la finale en fin de tournée.

Michel Pruvot, B.P. 40012, 80101 Abbeville cedex, tél. : 03 22 31 34 89 ; [www.discambiance.com](http://www.discambiance.com)

□ Les inscriptions au Concours de xylophone pour jeunes musiciens ont commencé.

Rendez-vous sur [www.percussions.net](http://www.percussions.net) pour toutes informations.

## Stages

□ La ville de Gap et l'association des saxophonistes (A. Sax) organisent les 17<sup>e</sup> Universités européennes pour le saxophone du 16 au 27 juillet et le 16<sup>e</sup> Concours européen pour jeunes solistes le 22 juillet au théâtre de La Passerelle. Les stagiaires se produiront le 26/07 à 21h en la chapelle des Pénitents à Gap.

Université européenne de saxophone, route de Vigneaux, Romette, 05000 Gap, tél. : 04 92 45 06 48 ; [www.univisax.com](http://www.univisax.com)

□ Le Cepravoï (centre de pratiques vocales et instrumentales) de la région Centre propose du 17 au 23 juillet un stage de gospel à Tours.

Cepravoï, 8 place François Mitterrand, 37270 Montlouis/Loire, tél. : 02 47 50 70 02 ; [contact@cepravoï.fr](mailto:contact@cepravoï.fr) ; [www.cepravoï.fr](http://www.cepravoï.fr)

□ Lisieux accueille depuis 3 ans, Jazzitudes, stage de jazz et musiques actuelles. Cette année, la session aura lieu du 20 au 26 août. Au programme des œuvres originales commandées aux professeurs et artistes des Jazzitudes qui seront créées et interprétées lors des concerts de fin de stage, au Théâtre de Lisieux, le 26 août. Diego Imbert, Denis Leloup, Sylvain Beuf et Jean-Claude Fohrenbach seront les compositeurs du cru 2006. Ce stage s'adresse

aux instrumentistes (tous instruments, 4 années minimum) ou chanteurs ; niveau débutant en jazz, avancé ou semi-professionnel ; bois, cuivres (lecture indispensable) ; guitares, basses, claviers (savoir déchiffrer une grille d'accords).

E.N.M.D., Didier Josien, 3 place Georges Clémenceau, 14100 Lisieux, tél. : 02 31 48 31 88 ou 02 31 48 31 85 ; [djosien@clisieuxpaysdauge.fr](mailto:djosien@clisieuxpaysdauge.fr) ; <http://perso.wanadoo.fr/jozzitudes>

□ Le Stage international de cuivres et percussions "Epsival 2006" aura lieu du 16 au 24 août au CNR de Limoges. Celui-ci sera animé par Philippe Limoge (soliste, professeur au CNR de Montpellier) ; Damien Petitjean (soliste à l'Opéra de Paris) ; Fabrice Marandola (professeur à l'université McGill au Canada). Parallèlement des concerts auront lieu au théâtre de Limoges durant le festival. (<http://www.speditam.fr>) L'inscription au stage se fait uniquement en ligne à : <http://www.epsilon.asso.fr/>

Pour tout renseignement, contacter Emmanuel Gorse, tél. : 06 23 35 90 42 ; [admin.epsilon@wanadoo.fr](mailto:admin.epsilon@wanadoo.fr)

□ La fédération du Maine et Loire propose un stage aux jeunes musiciens à partir du 2<sup>e</sup> cycle d'instrument du 21 au 26 août au centre troglodytique Les Perrières à Doué la Fontaine. Le travail d'orchestre sera fait sous la direction de J.L. Martineau.

F.M.A., 18 rue du Thouet, 49400 Chacé, tél. : 02 41 52 91 74 ou 06 87 12 68 11.

## Sites

□ Les concerts sous les kiosques à musique sont arrivés !! pour tout savoir une visite sur le site s'impose.

[www.kiosquemusique.fr/m](http://www.kiosquemusique.fr/m)

□ Un nouveau site dédié aux kiosques a été réalisé par Micheline Casier-Vanden Bemden.

[www.kiosquesdumonde.net](http://www.kiosquesdumonde.net)

## Nouveautés

□ Jean-Luc Fillon bassiste, contrebassiste, hautboïste et



adepte du cor anglais nous a habitués à suivre des itinéraires très divers. Avec son dernier enregistrement « Echoes Of Ellington » et sa formation Jean-Luc Fillon 5 et l'entreprise était hardie. Jean-Luc Fillon a écrit des arrangements originaux sur des thèmes connus et moins connus de Duke Ellington et le résultat est vraiment réussi. Rendez-vous le prochain numéro pour en savoir plus.

« Echoes Of Ellington » chez Cristal records/abeille musique avec J.-Luc Fillon, cor anglais ; Glen Ferris, trombone ; Joao Paulo, piano ; J.-J. Avenel, contrebasse ; Tony Robeson, batterie chez ; [www.jeanlucfillon.com](http://www.jeanlucfillon.com)

□ Le Brass band Sagona accompagné du soliste international Guy Touvron vient de sortir le CD "Evasions" sous la direction de Pierre-Marie Budelot.

Evasions, Brass band Sagona (double CD), commande auprès de Pierre-Marie Budelot, 32 Route de Gray 21310 Mirebeau chèque à « Brass Band Sagona » de 15 euros + 2 euros de port

□ Le Cpravoï (centre de pratiques vocales et instrumentales en région Centre) et la maison d'édition tourangelles, la Symphonie d'Orphée lancent la collection Cpravoï. Cette nouvelle édition proposera une collection d'œuvres contemporaines écrites par de jeunes compositeurs de la région, adaptées aux ensembles amateurs.

Cpravoï, 8 place François-Mitiérand, BP 36, 37270 Montlouis-sur-Loire ; [www.cpravoï.fr](http://www.cpravoï.fr)

□ Universal Edition AG propose deux nouveautés à son catalogue. Le recueil Classic solos for flûte (UE 70 079) regroupe une sélection de morceaux de Bach (1685-1750) à Thomas Heinisch (1968) choisie par Mary Karen Clardy. Chaque auteur est présenté et chaque œuvre accompagnée de conseils pour l'interprétation. Summa für Blockflötenquartett de Arvo Pärt (UE 33030) propose une musique pour ensemble dans une présentation très claire et facile.

Universel Editions AG, Forsthausgasse 9, Wien Autriche ; [www.universaledition.com](http://www.universaledition.com)

□ Les éditions Paul Beuscher vient de sortir le septième volume de la collection Un siècle de chansons françaises (1969-1979) soit 301 titres qui ont nourri le paysage de la variété.

Ed. Paul Beuscher, 27 bd Beaumarchais, 75004 Paris, tél. : 01 44 54 36 00 ; [www.paul-beuscher.com](http://www.paul-beuscher.com)

□ Les éditions Septentrion proposent l'ouvrage Musique et communauté esthétique, une lecture croisée de Beethoven à Kant. L'auteur John Cohen y examine la relation intrinsèque qui nous lie à l'œuvre musicale dans sa singularité, afin de tenter de saisir, comment l'idée du partage, en tant que source première de notre «être-humain» caractérise notre écoute.

Musique et communauté esthétique de John Cohen, éditions Septentrion, [www.septentrion.com](http://www.septentrion.com)

□ Au sommaire du quadruple numéro de Musica et memoria : un ami nous a quittés : Georges Danion ; La Lorraine en musique à travers les siècles ; l'harmonium un instrument, une méthode, un répertoire ; Thomas

Kuras, artiste complet, éminent érudit ; obituaire des musiciens octobre 2004 à décembre 2005 (Robert Merrill, Claude Helffer, Pierre Thibaud, Elena Suliotis, Sidonie Goossens, Renata Tebaldi, Denise Mégevand, Joseph Reveyron-Lacroix, Victoria de Los Angeles, Janos Komives, Lazar Berman, Ursula Schröder-Feinen, Sixten Ehrling, Marcello Viotti, Joseph Oulès, Joseph Metternich, Segiu Comissiona, Gary Bertini, George Rochberg, Siegfried Palm, Ghena Dimitrova, Carlo Maria Giulini, Piero Cappuccilli, Hubert Varron, Jean Henry, Jean Catoire, Denise Roger, James King, György Sandor, François Vercken, Birgit Nilsson) ; l'orgue et sa musique une ambition religieuse ; Jean Romanette, lieutenant d'artillerie et compositeur de musique ; Revue des revues ; Mgr Maurice Kaltnecker ; Quelques notes sur des serviteurs de la Musique sacrée ; Eugène Ysaye, le colosse du violon ; André Messenger, musicien d'église ; il y a 25 ans, souvenez-vous... ; les cloches d'église.

Musica et Memoria, Le Moulin blanc, 87300 Bellac ; courriel : [redaction@musimem.com](mailto:redaction@musimem.com)

□ Le bulletin printemps-été de l'Association internationale des harpistes et amis de la harpe propose un article fort intéressant sur la harpe automatique Wurlitzer/Whitlock ; puis à l'occasion de la célébration du 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de W.-A. Mozart, le Concerto en ut majeur pour flûte et harpe, seule œuvre qu'il ait composée pour l'instrument nous est présentée dans son contexte historique ; analyse de Suonare 4 du compositeur André Bon...

Secrétariat de l'AIH, 15 rue de l'Indépendance, 93270 Sevran, tél./fax. : 01 43 84 68 16 ; [www.aiharpe.org](http://www.aiharpe.org)



□ **Bernard Thore**, tubiste classique et jazz traditionnel, chef d'orchestre et de chœur, auteur, compositeur, directeur de l'école de musique de Cenon, professeur assistant au conservatoire de Bordeaux nous fait partager dans son très bel ouvrage *Bandas, musique, musiciens et ambiances du Grand Sud* son amour de la musique. En image et en musique (C.D.), comme une fiction nous narre la musique, de la région qu'il connaît bien, sous toutes ses formes avec en point d'orgue les traditionnelles bandes du Sud Ouest. Les textes, la très belle iconographie nous touchent et nous font partager l'enthousiasme de l'auteur. La préface est de Maurice André.

*Bandas, musique, musiciens et ambiances du Grand Sud de Bernard Thore + CD inclus éditions du Sud Ouest*

## Nouvelles du Monde

□ **Belgique** : Les 2 et 3 septembre Vlammo (organisation flamande de la musique instrumentale et la CISM (confédération internationale des sociétés musicales) organisent un concours pour petits ensembles d'instruments à vent à Bruxelles. Pour ce concours, les ensembles seront constitués de 2 à 8 musiciens de cuivre ou bois avec la possibilité d'être accompagné de deux instruments supplémentaires par

exemple piano, contrebasse, percussions... Chaque délégation de musique d'un pays européen pourra déléguer un ensemble de la division honneur ou excellence.

Règlement complet sur : [www.vlammo.be](http://www.vlammo.be)

□ **Italie** : en septembre 2006, le chœur Croz de la Stria di Spiazzo de la province du Trentin organise la seconde édition de « Cent ... O Note », rassemblement chorale au niveau européen dans le but de rapprocher les différentes réalités culturelles européennes du chant populaire et de montagnes. Cette édition se déroulera les 22, 23, 24 septembre et l'organisateur prévoit d'inviter quatre chorales de haut niveau dont une de la CMF (seul le transport reste à la charge de la chorale).

Ce rassemblement est organisé par la fédération des Chœurs du Trentin : Cori del Trentino, passaggio Zignol 2, 38100 Trento, Italia, tél. : 0461 98 38 96 - [www.federazione.it](http://www.federazione.it)

□ L'Anap Confartigianato organise son 1<sup>er</sup> concours international «P. Cappuccilli, G. Patané, O. Respighi» pour trois disciplines : chant lyrique, direction d'orchestre, composition. Les épreuves préliminaires et la demi-finale pour le chant se dérouleront du 28 au 30/09/06 et la finale et le concert des finalistes le 01/10/06 à San Severo (inscriptions jusqu'au 15/08/06). Pour la direction d'orchestre, les épreuves éliminatoires auront lieu du 25 au 27/09 à San Severo et le 3/10 à Grosseto. Les semi-finale et finale se dérouleront du 4 au 6/10/06 à Grosseto et le concert des lauréats le 8/10 avec la participation de l'orchestre symphonique de la ville de Grosseto (inscriptions jusqu'au 15/08/06). Pour le concours de compositions, les partitions devront être envoyées avant le 01/08/06.

Anap Confartigianato, via S. Giovanni in Laterano 152, 00184 Roma ; [www.confartigianato.it](http://www.confartigianato.it) ; courriel : [anap@confartigianato.it](mailto:anap@confartigianato.it)

## Création

□ L'Orchestre national de France sous la direction Kurt Masur a donné en création mondiale le Concerto pour violon et orchestre *Aux frontières de nulle part, opus 62* de Bechara El-Khoury avec la violoniste Sarah Nemtanu, le 25 mai dernier au théâtre des Champs-Élysées. Cette commande émane du Ministère libanais de la culture et du IX<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie. Les œuvres du compositeur sont éditées aux éditions Leduc.

cien(ne) jouant la trompette basse et le tambour (sous-officier) deux musiciens(nes) jouant la trompette de cavalerie et le clairon (sous-officier), un(e) musicien (ne) jouant la trompette de cavalerie et le clairon (gendarme adjoint).

Les candidatures sont à adresser sur papier libre accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation à Monsieur le Chef de musique.

Monsieur le Chef de musique, Musique de la Gendarmerie mobile, 2 rue Claude Bernard, 92130 Issy les Moulineaux ; tél. : 01 41 08 63 92 ; fax. : 01 41 08 63 93 ; renseignements auprès de Daniel Tosca, 23 Allée Vauban, 92130 Issy les Moulineaux.

□ La Fanfare de Cavalerie du 1<sup>er</sup> régiment de Spahis basée à Valence dans la Drôme recrute des jeunes musiciennes et musiciens (entre 18 et 25 ans) souhaitant intégrer la formation musicale militaire de l'Armée de Terre. Les postes à pourvoir concernent des trompettes de cavalerie, des trompettes cors, des trompettes basses, des clairons basses, des contrebasses, des trompettes d'harmonie, des percussionnistes.

Renseignements auprès de : Christophe Allaire, Trompette-Major, chef de la fanfare du 1<sup>er</sup> Régiment de Spahis, Quartier Baquet, B.P. 1008, 26015 Valence cedex ; tél. : 04 75 78 63 37 ; Cellule de recrutement du 1<sup>er</sup> régiment de Spahis, Quartier Baquet, B.P. 1008, 26015 Valence cedex ; tél. : 04 75 78 63 53 ; fax. : 04 75 78 62 94.

## Souscription

□ Pour construire un orgue à Auvers sur Oise, un appel au parrainage des tuyaux de l'orgue est lancé.

Festival d'Auvers-sur-oise, Manoir des colombières, 95430 Auvers-sur-Oise, tél. : 01 30 36 70 82 ; [www.festival-auvers.com](http://www.festival-auvers.com).

## Recrutement

□ La Batterie-Fanfare de la Musique de la Gendarmerie mobile recrute un(e) musi-

Christine Bergna



L'Orchestre A Vent'Age

□ L'Orchestre national A Vent'Age a été créé en avril 1991 sur initiative du service municipal d'action retraite (SMAR) de la municipalité du Havre et de Dominique Togni professeur de formation musicale à l'école nationale de musique et de danse de cette même ville. Le but était de réunir des musiciens retraités ou de plus de cinquante ans, amateurs de bon niveau ou anciens professionnels, disponibles, jouant d'un instrument de musique à vent et venant de toutes les régions de France. Utopique ! pas tant que cela.

Douze vétérans venant de huit départements répondirent à l'appel lancé dans le mensuel 'Notre temps' et se retrouvèrent dans la ville du Havre pour un stage musical du 10 au 16 avril 1992 sous la direction de Dominique Togni, talentueux chef d'orchestre encore loin de la retraite, puisque né le 1er août 1958 au Havre et pourtant au parcours déjà bien impressionnant et prometteur.

Six heures de répétition par jour pendant cinq jours forgeront bien sûr des liens solides d'amitié, de compréhension mutuelle et de tolérance. Le désir de créer, d'avancer ensemble, le professionnalisme de Dominique Togni firent le reste. Ce dimanche d'avril 1992, surmontant leur trac, nos douze pionniers purent donner leur premier concert et interpréter entre autres œuvres la Suite Flamboyante composée spécialement pour

eux par Désiré Dondeyne. Après avoir vécu ce premier temps fort, ils décidèrent de se revoir trois mois plus tard. Cette fois, ils étaient dix-neuf, l'aventure était en marche. Ils continuèrent de se regrouper chaque trimestre, de faire des émules et deux ans après, ayant doublé l'effectif, ils se constituèrent en association Loi 1901 en prenant le nom de l'Orchestre national A Vent'Age :

*National*, parce que les éléments qui le composent viennent de toute la France ; *A Vent*, parce que tous les pupitres d'instruments à vent sont représentés, renforcés par deux contre basses à cordes et un violoncelle ; *Age*, petit clin d'œil à leurs cheveux blancs.

Dès lors, l'orchestre bien structuré, les statuts entérinés par monsieur le sous-préfet, notre président Henri Schmitt peut larguer les amarres, quitter son port d'attaches de la bonne ville du Havre et faire briller 'les pavillons' d'A Vent'Age dans toutes les régions de France.

L'orchestre ne s'en est pas privé. En effet depuis quatorze ans (déjà !), les quelques soixante musiciens venant de leurs trente départements respectifs, ont réalisé cinquante deux sessions musicales, donné cent concerts dans quatre-vingt villes différentes, en tenant compte qu'à différentes reprises, étant réinvités, ils se sont produit plusieurs fois dans les mêmes villes.

En 1998 nous avons enregistré un CD au Kleeback à Munster. En 2001, sur une idée de Dominique Togni, le compositeur Thierry Muller nous a créé une suite en trois parties (*Tag, Eau-forte et Fresque*) intitulée *Mosaïque* que nous avons eu l'honneur d'interpréter en première devant son auteur. Cette œuvre a été mise au programme lors de l'enregistrement de notre deuxième CD en septembre 2003 dans le studio du Relai Soleil Le Pré du Lac à Saint Jorioz.

Quatre fois par an, pendant la période des vacances scolaires de la zone B dont fait partie l'Académie de Rouen, un musicien se désigne pour organiser un stage qui dure généralement du mercredi au lundi matin ; il lui faut donc trouver un lieu d'hébergement pour les 60 musiciens et les quelques 25 à 30 accompagnants, soit 40 à 45 chambres environ.

Restauration et salle de répétitions sur place, matériel de percussion et deux concerts dans la ville d'accueil ou ses environs proches.

Où cela est possible, nous partageons en partie nos concerts avec les harmonies locales, des ballets de danses classiques, des chanteurs, des chorales, des solistes, etc.

C'est ainsi que nous avons eu le bonheur d'accompagner Pascale Delaveau au violon

solo ; Martin Flores, cornet solo à la Musique de l'Air, Gabriel Capet, contre tuba ; Jean-Luc Petitprez, tuba ; Guy Touvron soliste international à la trompette ; Catherine Pépin bassoniste, soliste à l'orchestre de chambre de Genève ; Annick Villanueva clarinette solo et beaucoup de jeunes talents que nous découvrons au cours de nos pérégrinations dans l'hexagone.

Tous les musiciens sont affiliés à leur fédération musicale départementale respective. L'orchestre adhère à la Fédération musicale de Haute Normandie. Le recrutement est permanent en tenant compte de l'équilibre indispensable à chaque pupitre. Les propositions de candidatures peuvent se réaliser sur le site internet de l'association : <http://perso.wanadoo.fr/aven-tage/fr>

Bénévolat et volontariat étant l'apanage de notre association qui n'est pas (encore) sponsorisée, les adhérents assument eux-mêmes tous les frais de séjour de leurs quatre stages annuels, leurs déplacements, l'achat des partitions, les assurances... aussi, afin de la pérenniser, un sponsor serait le bienvenu.

Contact : Christian Bomble (président), 28, rue d'Auvergne 80100 Abbeville. Tél./fax: 03 22 24 81 71 ; <http://perso.wanadoo.fr/aven-tage/fr>

## la CMF sur internet



venez vous renseigner en consultant le site : [www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)  
[cmf@cmf-musique.org](mailto:cmf@cmf-musique.org)

et le Journal CMF à : [www.cmfjournal.org](http://www.cmfjournal.org)  
[jcmf.dif@wanadoo.fr](mailto:jcmf.dif@wanadoo.fr)

## Les Eurochestries

17<sup>e</sup> Festival européen d'orchestres de jeunes\*  
du 19 au 31 juillet



Un concert durant les Eurochestries 2005...

Les Eurochestries ont été créées en 1989 afin de promouvoir la pratique orchestrale des jeunes âgés de 15 à 25 ans, à travers l'échange international.

Les Eurochestries réunissent non pas des instrumentistes isolés mais des orchestres constitués.

Chaque année, des jeunes se retrouvent, séparés par les langues, mais unis par le langage universel de la musique.

Le Festival offre à chaque orchestre invité la possibilité de faire découvrir les compositeurs de son pays et son propre répertoire à un large public.

De nombreux concerts organisés sur le département permettent à ces jeunes musiciens de mettre en valeur leur orchestre et leur pays. A cette occasion, ils découvrent le patrimoine touristique de la région d'accueil.

### Son objectif

Durant le Festival, de nouveaux orchestres en mélange de nationalités sont constitués en vue du concert de clôture du Festival.

Ce concert final qui voit tous les

musiciens présents rassemblés en un ou deux « grand orchestre », est l'objectif du Festival.

En effet, les jeunes découvrent d'autres pédagogies, d'autres sensibilités musicales. Ce concept donne aussi à chaque musicien la possibilité de travailler sous la direction de différents Chefs d'Orchestres.

Les échanges musicaux et humains sont très riches.

Le Festival des Eurochestries organisé depuis 1989 en Charente, a vu sa renaissance en Cha-

rente-Maritime en 1999 après une année de restructuration, selon le souhait du Conseil général.

L'Association des Eurochestries souhaite les rapprochements orchestres et chœurs, orchestres et jeunes solistes, orchestres et jeunes compositeurs.

Les Eurochestries contribuent au rayonnement de la politique en faveur des orchestres de jeunes. L'Europe représente un grand espoir pour ces jeunes, elle se doit d'être culturelle et la culture n'a pas de frontières.



Orchestre symphonique du Conservatoire supérieur de Musique de Dalian, Chine.



Orchestre symphonique des Jeunes de la Volga, Russie.



Orchestre symphonique des Jeunes de Strasbourg, France

**Présentation,  
les formations,  
leurs chefs...**

**Orchestre symphonique du Conservatoire supérieur de Musique de Dalian, Chine. Chefs d'orchestre, Liu Fengde, Liu Zheng.**

**Orchestre symphonique des Jeunes de la Volga, Russie, Kazakhstan, Ouzbékistan, Biélorussie, Turkménistan. Chefs d'orchestre, Anatoli Abramovitch Levin,**

**Vladimir Borissovitch Neimer, Aziz Chokhakimov.**

**Orchestre symphonique des Jeunes de Strasbourg, France. Chef d'orchestre, Sylvain Marchal.**

**Orchestre symphonique des Jeunes de Wroclaw, Pologne. Chef d'orchestre, Krzysztof Gorski.**

**Joven Orquesta de Camara de Jerez 'Maestro Alvarez Beigbeder', Espagne. Chef d'orchestre, Artchil Postkoua.**

**Chœur d'enfants de Zhengzhou, Chine. Chef de chœur : Zhu Jinjian.**



Joven Orquesta de Camara de Jerez 'Maestro Alvarez Beigbeder', Espagne.



Chœur d'enfants de Zhengzhou, Chine.

**Programme**

Mercredi 19 juillet : Concert privé.  
Rochefort, base aérienne 721 à 20h30 : Orchestre symphonique des Jeunes de Pékin, Chine.  
Orchestre Symphonique des Jeunes de la Volga, Russie, Kazakhstan, Ouzbékistan, Biélorussie, Turkménistan.

Judi 20 juillet, église Saint-Gervais de Jonzac à 21h : Concert européen d'ouverture.

Vendredi 21 juillet, église de Pérignac à 21h : Orchestre symphonique des Jeunes de Pékin, Chine.

Vendredi 21 juillet, église de Meschers à 21h : Joven Orquesta de Camara de Jerez 'Maestro Alvarez Beigbeder', Espagne.

Vendredi 21 juillet, salle polyvalente de Lagord à 21h30 : Orchestre symphonique des Jeunes de Wroclaw, Pologne.

Vendredi 21 juillet, église de Pailh à 21h : Chœur d'Enfants de Zhengzhou, Chine

Vendredi 21 juillet, place du Château de Montendre à 21h : Concert européen : Orchestre Symphonique des Jeunes de la Volga, Russie, Kazakhstan, Ouzbékistan, Biélorussie, Turkménistan.

Vendredi 21 juillet, Casino Barrière de Jonzac à 21h : Orchestre symphonique des jeunes de Strasbourg, France.

Samedi 22 juillet : église de Ecurat à 21h : Joven Orquesta de Camara de Jerez 'Maestro Alvarez Beigbeder', Espagne.

Samedi 22 juillet, 'La Salicorne', Saujon à 21h : Concert européen : Orchestre symphonique des Jeunes de la Volga, Russie, Kazakhstan, Ouzbékistan, Biélorussie, Turkménistan.

Dimanche 23 juillet, Château de Mirambeau à 21h : Orchestre Symphonique des Jeunes de Pékin, Chine.

Lundi 24 juillet, Hôpital des Pèlerins de Pons à 21h : Chœur d'enfants de Zhengzhou, Chine

Lundi 24 juillet, Les Carmes, Jonzac à 21h : Concert européen : Orchestre symphonique des Jeunes de Wroclaw, Pologne. Orchestre symphonique des Jeunes de Strasbourg, France.

Mardi 25 juillet, Château de Mirambeau à 21h : Concert européen : Orchestre symphonique des Jeunes de la Volga, Russie, Kazakhstan, Ouzbékistan, Biélorussie, Turkménistan.

Mardi 25 juillet, église de La Flotte en Rê à 21h : Orchestre symphonique des Jeunes de Pékin, Chine.

Mardi 25 juillet, Abbaye aux Dames de Saintes à 21h30 : Chœur d'Enfants de Zhengzhou, Chine.

Mardi 25 juillet, foyer rural, salle de cinema de Pont l'Abbé d'Amout à 20h30 : Orchestre symphonique des Jeunes de Wroclaw, Pologne.

Mercredi 26 juillet, église d'Arthenac à 21h : Chœur d'enfants de Zhengzhou, Chine.

Mercredi 26 juillet, église Saint-Martin de Pons à 21h : Concert européen : Orchestre symphonique des Jeunes de la Volga, Russie, Kazakhstan, Ouzbékistan, Biélorussie, Turkménistan.

Mercredi 26 juillet, église d'Esse (16) à 21h45 : Joven Orquesta de Camara de Jerez 'Maestro Alvarez Beigbeder', Espagne.

Judi 27 juillet, église de Saint-Léger : Joven Orquesta de Camara de Jerez 'Maestro Alvarez Beigbeder', Espagne.

Judi 27 juillet, église Saint-Pierre d'Aulnay de Saintonge à 21h : Orchestre symphonique des Jeunes de Strasbourg, France.

Judi 27 juillet, église de Barbezieux à 21h : Orchestre symphonique des Jeunes de Wroclaw, Pologne.

Vendredi 28 juillet, église de Clion à 21h : Joven Orquesta de Camara de Jerez 'Maestro Alvarez Beigbeder', Espagne.

Vendredi 28 juillet, église Notre-Dame de Marans à 21h : Orchestre Symphonique des Jeunes de Pékin, Chine.

Vendredi 28 juillet, église Sainte-Hérie de Motha à 21h : Orchestre symphonique des Jeunes de Wroclaw, Pologne.

Vendredi 28 juillet, Île d'Aix, Fort Liédot à 18h : Chœur d'Enfants de Zhengzhou, Chine.

Dimanche 30 juillet, église Saint-Gervais de Jonzac à 18h : Concert européen de clôture.

**\* Les Eurochestries**

330 instrumentistes et choristes de 15 à 25 ans, 5 orchestres et 1 chœur. Les pays représentés : Chine, Espagne, France, Pologne, Russie.

Contact : 05 46 48 25 30

Contact pendant le festival : 05 46 91 86 30

courriel :

eurochestries.17@club-internet.fr



de Guy Dangain

# Quelle place pour la musique à l'école ?

cent vingt ans après Jules Ferry...

En 1882, année qui vit naître Igor Stravinsky, Zoltan Kodaly ou encore le chef d'orchestre Leopold Stokowski, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, fit promulguer sa fameuse loi du 28 mars sur l'enseignement primaire obligatoire. Son article 1<sup>er</sup> définit le socle des connaissances obligatoires parmi lesquelles figurent « les éléments du dessin, du modelage et de la musique ».



Jules Ferry

Qu'en est-il un peu plus de cent vingt ans plus tard ?

## Sur le principe

L'Éducation nationale n'a rien contre les arts à l'école, mais de là à intégrer la pratique artistique dans le fameux socle des enseignements fondamentaux, il y a un pas...

« Un élève ne peut être pénalisé parce qu'il ne maîtrise pas certaines notions artistiques » déclarait François Fillon, le prédécesseur de Gilles de Robien.

Pourtant, les expériences de pratiques orchestres scolaires démontrent que certains enfants, en difficulté ou présentant des problèmes de comportement, parviennent à se calmer et à reprendre confiance en eux au contact de la musique. C'est un plus favorisant l'égalité des chances. Azouz Begag, ministre de la promotion de l'égalité des chances en est intimement convaincu. En décembre 2005, il a réuni au ministère plusieurs personnalités parmi lesquelles Didier Lockwood pour appuyer ce type d'initiative. Qu'en pense l'actuel ministre de l'Éducation nationale ?

## Et sur le terrain ?

Dans les textes, les arts rebrousse le chemin de l'école comme le relève Francis Cousté, rédacteur en chef de

L'Éducation musicale. « Au concours de recrutement des professeurs des écoles, la musique est proposée en option, en concurrence avec les arts visuels et surtout la littérature jeunesse. Concurrence déloyale évidemment, car Tintin et Astérix seront toujours une commode échappatoire pour les candidats non praticiens d'une discipline artistique ».

Éviction des disciplines artistiques au brevet des collèves !

Remplacement, en classe de troisième, des deux heures hebdomadaires obligatoires d'éducation musicale et d'arts plastiques par des 'dispositifs' de découverte : cinéma et audiovisuel, histoire des arts, théâtre, danse... dont l'enseignement serait assuré par des professeurs d'autres disciplines après 'certification complémentaire'.

Seulement 2% des jeunes pratiquent un instrument de musique dans une école spécialisée ; il y a treize millions

d'enfants scolarisés : en matière des égalités des chances, le chemin à parcourir est encore long !

Mais chaque pas compte, l'opération 'Orchestre à l'école' gagne du terrain (déjà 2 500 enfants concernés !), même si les enseignants volontaires sont parfois contraints de contourner les blocages et les incompréhensions de leur hiérarchie.

Il faut convaincre encore et toujours, oser les projets, batailler pour laisser la musique insuffler son message de paix et de beauté partout où elle entre, la laisser prendre place là où elle aime à se loger : dans le cœur de chacun.

Pourquoi priver nos enfants de ce droit fondamental ?

*Il y a en l'amateur juste assez d'amour pour s'adonner aux arts avec humilité, juste pour le plaisir.*

*Il y a en l'amateur cet élan du cœur, ce beau supplément d'âme qui l'amène à la musique. Celle qui unit les êtres.*

*Il y a en l'amateur bonheur de jouer, d'aimer, qui apporte paix et plénitude, créant ainsi l'harmonie des hommes et des esprits.*

G. D.

## Ludique ! Ludique ! Vous avez dit ludique ?

En 1576, La Boétie rappelait : « Cette ruse de tyrans d'abêtir leurs sujets ne se peut pas connaître plus clairement que Cyrus fit envers les Lydiens, après qu'il se fut emparé de Sardes, la maîtresse ville de Lydie (...).

On lui apporta des nouvelles que les Sardains s'étaient révoltés ; il les eut bientôt réduits sous sa main ; mais ne voulant pas, ni mettre à sac une tant belle ville, ni toujours en peine d'y tenir une armée pour la garder, il y établit des tavernes et des jeux publics, et il fit publier une ordonnance que les habitants eussent à en faire état.

Il se trouva bien de cette garnison que jamais depuis contre les Lydiens il ne fallut tirer l'épée. Les pauvres gens s'amuserent à inventer toutes sortes de jeux, si bien que les Latins en ont tiré leur mot, et ce que nous appelons *passé-temps* ».

*La Boétie,  
Discours de la servitude volontaire*

*Et voilà comme on remplace le travail par des activités ludiques.*

*Le ludisme est le comportement d'une personne qui cherche à s'amuser dans toutes les situations.*

## Former des musiciens, quelles perspectives ?

La Fédération musicale de la Sarthe a organisé...

...Le 16 février, la Fédération musicale de la Sarthe (en partenariat avec la Fédération de la Région des Pays de la Loire) a reçu dans les locaux de l'ITEMM, au Mans, Guy Dangain et Marc Lefebvre, tous deux membres du Conseil d'administration de la Confédération musicale de France. Ils ont animé une table ronde autour des pratiques de formation devant une assistance nombreuse et intéressée.

Les échanges furent riches, mais il est possible de dégager quelques axes de synthèse.



Guy Dangain, Marc Lefebvre...



...et le public.

### S'ouvrir à d'autres pratiques de formation

Les reproches faits aux méthodes pédagogiques mises en œuvre dans les écoles de musique sont à prendre en compte. Il va sûrement falloir accepter

de faire évoluer les pratiques plutôt que de vouloir que les enfants s'adaptent à notre moule probablement trop scolaire.

Quelques pistes ont été évoquées. D'abord plus de sensoriel, plus d'écoute : souvent les enfants voient des signes sur la partition mais ont à peine conscience qu'il s'agit de sons. La technique occulte trop le matériau sonore ; au fil des notes, la lecture s'imposera d'elle-même, comme un besoin, une solution. Est-ce qu'on intellectualise pas trop ? L'exemple du jazz qui apporte l'écrit dans un

second temps, ouvre des perspectives à creuser. Une plus grande place pour la voix, pour des éléments de polyphonie aussi, sont probablement à rechercher.

D'ailleurs, il apparaît important de regarder davantage vers d'autres styles de musique, d'autres types de forma-

tion faisant davantage appel au spectacle, comme, par exemple, les fanfares de rue, les bandas...

Mais penser un enseignement moins austère ne signifie pas solder l'exigence car l'enfant qui se passionne devient lui-même exigeant. Encore faut-il donner le goût de la musique !

### Diversifier les cursus

Il semble nécessaire de diversifier les parcours pour optimiser notre enseignement. Les cursus sont longs et ne vont pas forcément à l'essentiel : pratiquer la musique le plus rapidement possible.

Dans cet esprit, commencer l'instrument tout de suite apparaît de plus en plus évident car la formation musicale prend sens dans la pratique.

Certains adolescents trop occupés veulent laisser tomber la formation musicale, peut-être nous faut-il l'entendre et proposer dans ce cas des formations parallèles à l'apprentissage de l'instrument, avoir une offre de formation musicale plus globale.

Des systèmes plus 'modulaires' sont à inventer. La lourdeur des cursus et des horaires difficiles ne favorisent pas l'engagement.

Les cursus de la CMF doivent évoluer avec ces données et des complémentarités entre les différents lieux de formation sont à affiner : pas forcément tout le monde dans le même moule !

## Travailler en partenariat

Les partenariats avec le milieu scolaire sont à développer. Les relations entre le travail en école et la pratique en association restent très insuffisantes. Le pourcentage d'enfants touchés par les intervenants musique demeurent trop faible ; si on désire avoir une action culturelle, il nous faut aller au plus proche de la population.

Les projets « orchestre à l'école » donnent des résultats étonnants ; l'enfant commence par la pratique et certains, deux ou trois ans après, viennent à l'école de musique. C'est totalement l'inverse de la démarche habituelle.

## Différencier pratique collective et pratique amateur

La pratique collective dans certaines écoles de musique est une pratique supplémentaire, obligatoire pour être validé, faisant partie du cursus. Elle n'a quelquefois rien à voir avec la pratique amateur, non imposée, que certains jeunes viennent rechercher dans des associations musicales. Il importe de renforcer la relation entre les enseignements et les

pratiques amateurs ; de nouvelles passerelles sont à promouvoir. Par exemple, si un élève fait sa pratique collective à l'harmonie, à la chorale... pourquoi ne pas valoriser cette pratique plutôt qu' 'alourdir la barque' ?

## Défendre la pratique dans les schémas départementaux

Il apparaît indispensable que la pratique collective et les associations amateurs soient un élément majeur des schémas départementaux.

## Commentaire d'une participante

*Pendant plus de deux heures, ils nous ont parlé avec enthousiasme et convivialité de leurs expériences respectives et de leur forte mobilisation et engagement quant à l'enseignement et la pratique musicale au sein du monde amateur, qui se porte de moins en moins bien. Le constat est sans appel : trop peu/très peu pratiquent la musique... L'échange avec les participants fut intéressant, les problèmes ou constat des uns étant sensiblement les mêmes pour tous !*

*De cette réunion, je retiendrai qu'en tant que musiciens « amateurs » nous devons être et rester présents plus que jamais, redonner le goût de l'effort et donc le plaisir de la musique aux plus jeunes et pour cela nous mobiliser et nous engager dans ce challenge plus que jamais. Agissons ensemble afin de faire partager cette passion pour la musique qui nous anime tous.*

Marie Gabrielle

L'enseignement musical a besoin de plus de lisibilité car on s'y perd ! La participation des fédérations départementales à la réflexion sur ces schémas départementaux peut permettre aux orchestres, aux harmonies, aux chorales de continuer d'être de fabuleux lieux de mixité sociale et intergénérationnelle.

*Synthèse effectuée par Bruno Hubert, secrétaire de la Fédération musicale de la Sarthe.*

## À propos de l'ITEMM du Mans...

L'ITEMM (Institut Technologie d'Enseignement des Métiers de la Musique) est un établissement connu non seulement en France mais aussi en Europe pour la qualité et la particularité de l'enseignement des métiers de la musique qui y est donné.

Avant la soirée du 16 février qui avait pour thème "Former des musiciens, quelles perspectives ?", c'est un accueil chaleureux qu'a réservé Vincent Niqueux, directeur de l'ITEMM, à Guy Dangain et Marc Lefebvre, accompagné de Daniel Bart, président de la Fédération musicale des Pays de la Loire et de Clément Cabaret, président de la Fédération musicale de la Sarthe.

Après la présentation du fonctionnement de l'établissement, les invités étaient conviés à la visite des ateliers sous la conduite de Jérôme Monsimier, chargé de la communication. Une visite très intéressante qui permet de découvrir les nombreux ateliers où l'on apprend :

- La facture instrumentale : les métiers de la fabrication, de la réparation, de l'accord des instruments de musique
- les techniques du son : métier de la sonorisation et de l'enseignement pour le spectacle vivant et la musique en studio.
- Le commerce des produits musicaux : de la vente et de la distribution des instruments de musique, disques...

*(Voir aussi 'les interventions du Congrès CMF', page 13)*

Pour tout renseignement concernant la présentation de l'ITEMM ou la formation, veuillez consulter le site Internet : [www.itemm.fr](http://www.itemm.fr)  
Téléphone : 02 43 39 39 00



### Toutes les partitions de musique sont chez Diam



Recevez directement chez vous partitions, méthodes, manuels, livres, accessoires...

Allô-commande :

France métropolitaine  
▶ N° indigo 0 825 00 3426  
0 825 00 DIAM 0,15 € TTC / MN

Outre-mer et étranger  
▶ 0 825 826 021  
0,15 € TTC / MN

Commande internet : [www.diamdiffusion.fr](http://www.diamdiffusion.fr)

# La pratique musicale et les enfants

de l'école Jeanne d'Arc à Saint-Priest ...

Favorisée en 2000 par la Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale, la pratique instrumentale collective à l'école connaît depuis un intéressant développement. Voici l'expérience de l'école Jeanne d'Arc à Saint-Priest (69), un exemple qui peut vous aider à vous lancer dans ce type de projet.



Les élèves de l'école de Saint-Priest au travail...

## Le projet pédagogique

- Permettre à tous les enfants d'une classe d'âge d'accéder à la pratique instrumentale individuelle et collective ;

- Créer un ensemble instrumental à l'échelle d'une classe d'âge comme outil de socialisation, mettant en évidence les valeurs du travail individuel, tout en luttant contre l'exclusion. La musique étant un art social, fait pour être joué et partagé avec d'autres, l'orchestre est l'application parfaite de cette communauté musicale ;

- Avoir une approche globale de la musique et favoriser sa perception, par la pratique régulière d'ateliers de chant choral, d'écoute active, de technique instrumentale, d'étude rythmique, de pratique d'orchestre, de production musicale devant un public, etc.

- Intégrer l'acte éducatif à une démarche humaniste, permettant à l'enfant une sensibilisation aux arts et à la culture. Par l'acquisition du geste musical créateur, l'enfant devient acteur ;

- Favoriser la cohésion de la communauté scolaire autour de ce type de projet par la concertation et l'intégration au projet d'établissement ;

- Rapprocher la structure d'enseignement général, la structure d'enseignement spécialisé et le monde associatif,

contribuant à la dynamique culturelle d'un territoire.

## La déclinaison du projet pédagogique en actes concrets

Tous les enfants de CE2 de l'Ecole Jeanne d'Arc de Saint-Priest sont pris en compte, soit entre 38 et 40 élèves pour la classe d'âge en 2004-2005, répartis en deux groupes classes distincts... Le projet débute en CE2 et se poursuit avec les mêmes élèves en CMI et CM2, soit un engagement sur trois ans de l'année scolaire 2004-2005 à l'année scolaire 2006-2007.

Les instruments sont prêtés aux élèves gratuitement et ces derniers peuvent les emmener à la maison pour travailler. Les instruments seront entretenus régulièrement. Des instruments adaptés à la morphologie de l'enfant (dits 'petites mains') seront retenus en priorité, pour équiper la classe d'orchestre.

La formule d'ensemble instrumental retenue est celle de l'orchestre d'harmonie, incluant le nombre le plus important possible d'instruments différents.

L'instrumentarium peut comprendre, au plus, flûte, hautbois, basson, clarinette, saxophone, cornet/trompette, cor, trombone, euphonium/tuba, contrebasse à cordes et percussions.

## Les partenaires du 'Projet Jeanne d'Arc'

Les intervenants spécialisés, partenaire pour les instruments, partenaires financiers sont les éléments constitutifs de ce projet.

L'Ecole Jeanne d'Arc, école maternelle et primaire, privée, sous contrat d'association avec l'Etat, installée à Saint-Priest (69800) est la structure d'enseignement dans laquelle se passe l'intervention. La directrice, les enseignants de CE2, CMI et CM2, l'équipe pédagogique et éducative sont associés directement au Projet à son élaboration et à son évaluation.

Les magasins Bellecour Musique, à Lyon sont le partenaire permettant tout ou partie du prêt d'instruments à vent pour une période de trois ans (années scolaires 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007). Les instruments sont prêtés gratuitement aux élèves. Les autres partenaires (Ecole Jeanne d'Arc, Orchestre d'Harmonie de Saint-Priest) négocient au préalable, les contreparties proposées au titre du sponsoring.

L'Orchestre d'Harmonie de Saint-Priest est membre fondateur de l'Association Nationale pour le Développement des Pratiques Musicales Collectives à l'Ecole. L'Ecole d'Orchestre « Vive le Vent ! » est une section de l'Orchestre d'harmonie de Saint-Priest, spécialisée dans l'apprentissage des instruments à vent et percussions. Sollicitée par l'Ecole Jeanne d'Arc, cette structure est en charge du projet pédagogique et de sa réalisation. Son équipe pédagogique, composée de onze intervenants, est intégrée à l'élaboration, la réalisation et l'évolution de ce «Projet». La structure Orchestre d'Harmonie, section Ecole d'Orchestre « Vive le Vent ! » gère les salaires et charges patronales des enseignants. Son président, son conseil d'administration et ses musiciens sont associés directement au Projet à son élaboration et à son évaluation.

Divers partenaires financiers ont été sollicités pour la réalisation du «Projet Jeanne d'Arc». Une demande de financement a été adressée à l'Inspection académique pour obtenir un financement de Classe A Projet d'Action Culturelle (CAPAC). Une démarche est initiée auprès du Service Scolaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Ministère de la Culture). Les familles sont également mises à contribution. L'Organisme de Gestion (OGEC) de l'Ecole Jeanne d'Arc et l'Association des Parents d'Elèves (APEL) de l'Ecole Jeanne d'Arc sont également sollicités. D'autres financements peuvent être intégrés, émanant d'organismes publics (Municipalité de Saint-Priest, Conseil Général du Rhône, Conseil Régional Rhône-Alpes) ou privés (mécénat et sponsoring). Seule subvention obtenue, celle de la CAPAC d'un montant de 400 euros et pour une seule année 2004-2005.

### Financement

- 3400 euros, pour la rémunération des professeurs ;
- 300 euros pour fournitures pédagogiques, anche et huile ;
- 150 euros par an pour l'achat de pupites et matériel complet de percussions pédagogique amorti sur 3 ans.

Deux heures hebdomadaires sont consacrées au projet. A cela peut s'adjoindre des sorties (concert, visites de musée, auditorium, opéra, ateliers de lutherie, etc.), échanges avec d'autres écoles ayant une classe d'orchestre, etc.

L'équipe enseignante de l'Ecole Jeanne d'Arc est associée à l'élaboration et à l'évaluation du projet. Les parents sont également associés à la démarche pédagogique et à son évaluation. Un lien structurel est établi entre l'initiation musicale en milieu scolaire, existante dans les classes de maternelle de l'Ecole Jeanne d'Arc et le projet en CE2.

Le cas des élèves de CMI qui forment la classe à double niveau CE2-CMI. Ces élèves sont exclus du projet «classe d'orchestre» et ne pourront bénéficier d'aucune formation musicale propre au projet. Mais plusieurs solutions sont envisageables. Soit ils s'engagent dans un projet différent (et qui ne soit pas en relation avec la musique) sous la conduite de leur maître. Soit ils élaborent, toujours



La classe de tuba...

sous la conduite de leur maître, un projet d'accompagnement de la classe d'orchestre, évoquant les métiers annexes de la musique, à l'imitation de ce qui existe dans le monde professionnel (régisseur, administrateur, promoteur-publiciste des affiches et programme - garçon d'orchestre, éclairagiste, ingénieur son reporter-cameraman-photographe, relations publique- etc). Soit ils sont musicalement associés au projet, parce que pratiquant la musique, au préalable ou en parallèle, dans une structure spécialisée. Dans ce cas, l'intégration en plus des instruments à vent est évidente, celle des cordes délicate et celle des claviers limitée. La seule pratique vocale ou de percussion s'intègre aux TV. - PC de façon naturelle.

L'Ecole d'Orchestre « Vive le Vent !... » de Saint-Priest, en charge de l'intervention en milieu scolaire, travaille en collaboration étroite avec la communauté éducative de l'Ecole Jeanne d'Arc. La classe d'orchestre sera parrainée par une personnalité musicale dont la notoriété et la capacité à transmettre une passion et une ambi-

tion quelles qu'elles soient, sera un élément fédérateur et mobilisateur pour les enfants et leurs formateurs.

L'adhésion de l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Priest à l'Association nationale pour le Développement des Pratiques Musicales Collectives à l'Ecole, permettra la mise en réseau d'expériences menées sur le terrain depuis plusieurs années.

La présence d'une institutrice musicienne, au sein de l'équipe pédagogique de l'Ecole Jeanne d'Arc favorisera la prise en charge d'activités parallèles et complémentaires aux activités des intervenants spécialisés.

### Les méthodes pédagogiques utilisées

*Learning Unlimited a complète beginning band method.* niveau 1. Editions Hal Leonard Publishing Corporation ; *Méthode voor Blaasorket* de Hans Lussenburg, Editions Molenaar, Pays-Bas ; *Orchestre à l'Ecole - méthode - de la formation des sons à l'expression musicale*, version française, Editions Yamaha, Japon ; *Osez la musique, éveil au plaisir de la musique*, d'Édith Martens et Vincent Van Sull, dossiers Ecole 2000, Editions Labor, France ; *La musique tout simplement* de Jean-Clément Jolie, Editions Billaudot.

En dehors de l'ensemble des méthodes utilisées, une didactique indispensable pour un enseignement pragmatique est nécessaire. Pour limiter les frais pédagogiques liés à l'achat de cahiers divers, une seule collection sera retenue et pourra faire l'objet d'un investissement économique. L'Ecole d'Orchestre, «Vive le Vent !» travaillant sur fiches pédagogiques hebdomadaires, propriété de l'Ecole et de son directeur, met gratuitement ce travail à la disposition du Projet Jeanne d'Arc.

Il s'agit en fait de fiches regroupant, sous le prétexte de pratique instrumentale collective, des exercices d'acquisition de formation musicale. Le projet se déroulant sur trois ans les acquisitions fondamentales sont établies sur celles d'un Cycle I de Formation musicale en Conservatoire ou école spécialisée.

### Première année (saison 2004-2005)

Les trois partenaires principaux du projet s'engagent sur trois années (du CE2 au CM2) de l'année scolaire 2004-2005 à l'année scolaire 2006-2007.

Les étapes diverses du projet (emploi du temps) sont renégociables chaque année en fin de session selon les financements obtenus et l'engagement de partenaires publics ou privés.

Selon le rythme d'apprentissage des élèves, l'orchestre pourra se produire dans le cadre de concerts organisés conjointement par l'École Jeanne d'Arc l'Orchestre d'harmonie de Saint-Priest et les magasins Bellecour Musiques. Afin de favoriser les rencontres avec d'autres enfants, des échanges sont proposés avec d'autres classes d'orchestre, par l'intermédiaire de l'Association nationale pour le développement des pratiques musicales collectives à l'école.

Le projet peut prendre en compte la création musicale, notamment réécriture d'un conte musical pour enfants dont le support serait l'orchestre, en collaboration avec un compositeur. La démarche peut s'initier dès le début de l'expérience en 2004-2005, à condition d'un financement spécifique, le budget prévisionnel ne prenant en compte que les interventions extérieures et l'acquisition d'un matériel pédagogique réduit.

### La mise en place du projet

La séance 1 a servi à la préparation du Projet au sein des classes de CE2, sans intervention physique des enseignants (recherches sur les instruments). En réalité cette séance correspond à de nombreuses heures de préparation et de sensibilisation auprès des élèves, avec établissement de dossiers de recherche et écoute active.

La séance 2, présentation des instruments a été subdivisée en deux séances (2 et 3) : l'une présentant les bois (flûte, hautbois, clarinette, saxophone), l'autre les cuivres et percussion (trompette, trombone, tuba et percussion).

La séance 4, choix des instruments a été dirigée par les enseignants au sein de leur classe.

La séance 5, distribution des instruments a eu lieu le lundi 8 novembre de 18h à 20h, en présence des partenaires Ecole Jeanne d'Arc, Parents d'élèves et élèves, Ecole d'Orchestre et Magasins Bellecour Musique.

Chaque enfant bénéficie de deux heures de musique: une demi-heure de Pratique Instrumentale et une demi-heure de technique vocale ou percussions collectives une heure de pratique d'ensemble. Les horaires ont été mis en place sans surcharger l'emploi du temps pour éviter une surdose de musique.

Les groupes sont composés de 2 élèves par intervenant pour une demi-heure. Le regroupement des deux demi-heures en une heure pour 4 élèves est imaginable, à la condition de ne pas pénaliser les élèves externes (base du volontariat) et en accord avec l'institutrice musicienne.

### Tour de table : un premier bilan pour ce début de 1<sup>ère</sup> année (2004)

Pour l'Ecole Jeanne d'Arc, les quelques problèmes matériels de départ, liés à la mise en route du projet (absence de quelques instruments, réactions interrogatives de parents, incompréhension autour du projet, problème né des cautions demandées par les prêteurs d'instrument, participation financière des familles, aménagements des emplois du temps, disponibilité des salles, difficulté à gérer l'espace de stockage des instruments...) sont aujourd'hui en très grande partie réglés. Les enfants sont ravis, les CMI de Christophe parfois envieus du projet de leurs camarades de CE2 l'expérience est enrichissante pour Sylvie Laurent (Technique vocale, percussions collectives...) et réutilisable dans l'avenir. Les dernières difficultés sont liées à l'excitation collective engendrée le mardi après-midi, par le projet, ainsi qu'aux déplacements bruyants des élèves lors des changements d'activité pendant la séance.

Pour l'Ecole d'Orchestre (Vive le Vent !...), et Colette en particulier, les élèves sont motivés, sympathiques et produisent un bon travail. La technique instrumentale mérite d'être développée, bien qu'il ne s'agisse que d'initiation. Les remontées émanant des enseignants sont très positives, ceux-ci ayant le sentiment d'aborder là une pratique originale, exceptionnelle et enrichissante.

### Réajustement budgétaire

Patrick Péronnet communique à chaque participant, un document intuitu-

lé «Préparation de la réunion du 20 décembre 2004 » qui laisse apparaître un excédent 1.610 euros\*\*.

a) Quel usage faire de cet excédent?

Plusieurs idées ont été émises :

-Une réserve financière pour l'année 2005-2006 ou 2006-2007, prenant tout ou partie de cette somme. Augmenter le nombre de séances à partir du 15 mars 2005.

-Permettre à quelques intervenants d'encadrer la Pratique d'Ensemble avec Colette.

par séance pour les séances des 18 janvier, ter février, ter mars, 15 mars, 21 mars, 12 avril, 10 mai et 24 mai 2005. Une ligne supplémentaire de 184€ est inscrite au budget pour cette rémunération.

3) Patrick Péronnet proposera à un petit ensemble (quatuor ou quintette), de venir se produire dans l'Ecole Jeanne d'Arc, en priorité pour les enfants de CE2, mais cette activité peut être ouverte à d'autres classes. Période mars/avril 2005.

### Le budget révisé au 25 novembre 2004

Dépenses	2004-2005	2005-2006	2004-2007	Recettes	
Location d'instrument 30€ / mois x 38 élèves x 9 mois				Partenariat Bellecour Musique Don sur location d'instrument 30€ / mois x 27 élèves x 9 mois	7.290€
Achats et fournitures Pupitres : 40 x 12€ Percussions scolaires		245€ / 245€ / 245€ (amortissement sur 3 ans)		Partenariat Orchestre d'Harmonie Don sur location d'instruments 30€ / mois x 11 élèves x 9 mois	2.970€
Vacation horaires pour Intervenants extérieurs 98 heures x 23€ (brut)		2.254€		Participation financière des Familles 101,6€ / enfant x 38	3.860€
Petites fournitures à l'usage Des instruments (anches doubles, embouchures...)		150€		Aide financière de l'Inspection Académique au Rhône au titre D'une CAPAC	403€
<b>Total en Euros</b>			<b>12.913</b>	<b>Total en Euros</b>	<b>14.523</b>

Au 27 novembre 2004, le solde Recette (14 523 euros

Dépenses (12 913 euros) laisse apparaître un excédent de 1 610 euros.

-Inviter un quintette à vent à se produire dans l'Ecole Jeanne d'Arc (pour toutes les classes ?). Rémunérer les heures de bénévolat de Sylvie (13h - 13h30).

-Réduire la participation des parents et rester à 20 séances au prix réel des dépenses engagées. Prévoir une activité à l'extérieur de l'Ecole Jeanne d'Arc.

b) Des décisions pour l'année à venir

Quatre grandes lignes se sont dégagées et des décisions sont prises sur le fonctionnement matériel pour l'année 2004-2005

1) 8 nouvelles séances sont inscrites pour l'intervention de l'équipe pédagogique de l'Ecole « Vive le Vent ! ». Au lieu de s'arrêter au mardi 15 mars 2005, l'intervention se poursuivra jusqu'au mardi 24 mai 2005. Cela évite la coupure trop importante entre les interventions 2004-2005 et 2005-2006 (voir planning joint). Ainsi 52 heures sont créées pour un montant total de 1191€. Une ligne budgétaire supplémentaire est ouverte dans ce sens.

2) 2 intervenants pourront se joindre à Colette pour une demi-heure de présence lors de la Pratique d'Ensemble (14h 15-14h4 5). Soit 1 heure rémunérée

4) Après accord de principe, Patrick Péronnet prend contact avec Daniel Foubert, professeur au Conservatoire National de Région de Lyon, pour demander l'autorisation pour les élèves de CE2 d'assister à une répétition de l'Orchestre d'Harmonie de 1<sup>er</sup> cycle. La date retenue serait celle du Lundi 28 février 2005 (18h30-19h30), au programme les élèves pourraient entendre le Larghetto pour cor et orchestre d'Emmanuel Chabrier (soliste possible; Amaud Guicherd, professeur de cor intervenant dans le Projet Jeanne d'Arc). Le déplacement collectif pourrait être pris en charge, en partie, par le reversement aux élèves de la participation de l'Ecole à une sortie de fin d'année (avoisinant /enfant x 38, soit 191€). Isabelle Chautems demande un devis pour le transport.

### Une logique musicale

Au cours de cette première année d'expérience, le bilan annuel dépasse, sur le papier, nos espérances premières.

Les élèves auront découvert de nombreux aspects de l'Art musical, par la diversité des ateliers proposés (technique vocale, pratique instrumentale,

percussions collectives, lecture solfégique et rythmique, jouer ensemble, etc.). Ils seront passés de la représentation en tant que spectateur de grand spectacle (L'Orfeo de Monteverdi à l'Opéra National de Lyon), ou auditeur de petites formations (Quatuor ou quintette), à la salle de répétition mettant en avant la valeur du travail d'un orchestre (Orchestre d'Harmonie de 3<sup>e</sup> cycle du Conservatoire National de Région de Lyon) à l'interprétation en tant qu'auteur (Partie de programme lors du Concert « Vive le Vent !... » au Centre Culturel Théo Argence de Saint-Priest).

## Deuxième année (Saison 2005-2006)

Le « Projet Jeanne d'Arc » de classe d'orchestre en milieu scolaire a connu un réel succès pour son lancement en 2004-2005. Le partenariat établi entre l'Ecole Jeanne d'Arc, les magasins Bellecour Musiques et l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Priest a été prorogé, comme prévu, sur l'année 2005-2006. La réalisation des objectifs de l'année 2004-2005, doit beaucoup à l'investissement personnel de Sylvie Laurent, institutrice de CE2 et Colette Charton, animatrice pédagogique du projet. Qu'elles trouvent ici l'une et l'autre l'expression des remerciements des élèves, des parents d'élève et des structures partenaires concernées. Le passage de CE2 en CMI et les contingences nouvelles

Le passage des élèves de CE2 en CMI s'établit de la façon suivante. Sur les 38 élèves concernés (1 classe de CE2 et une partie d'une double section CE2-CMI), nous retrouvons 31 élèves en une section CMI et une partie d'une section CMI-CM2. 7 nouveaux élèves, inscrits à l'Ecole Jeanne d'Arc pour les sections concernées, compensent les 7 départs. Les effectifs de la classe d'orchestre restent donc stables: 38 élèves pour l'année 2005-2006.

Cinq élèves ont décidé de pratiquer la musique en structure d'Ecole de Musique (pour mémoire, un seul était concerné par ce fait en 2004-2005). Par soucis de logique pédagogique, nous avons permis à ceux-ci un changement d'instrument, en adéquation avec l'instrument qu'ils ont choisi de pratiquer en Ecole de Musique. Ce sont les seuls changements d'instrument qui furent autorisés en 2005-2006. Sept élèves nouveaux étant intégrés dans la classe, une attention particulière sera portée à leur égard par l'équipe pédagogique.

En 2005-2006, le «Projet» est porté par Christophe Blanc, enseignant de CE2 et Colette Charton, animatrice pédagogique du projet.

## Généralités

Concernant la dotation horaire, un enseignant regroupe 2 élèves pour une demi-heure de technique instrumentale, voire 3 élèves pour 45 minutes, soit 9h30 pour 38 élèves.

Les interventions sur les 26 semaines ouvrables se décomposent ainsi :

- 11 séances de techniques instrumentales,
- 6 séances de percussions collectives,
- 4 séances de technique vocale,
- 26 séances de pratique d'ensemble.

Les séances de pratique d'ensemble mettent en présence soit 1 animateur (pour 7 séances), soit 1 animateur et 2 assistants lorsque le temps 1\* est en technique instrumentale. Tous les enseignants de pratique instrumentale seront consultés et pourront assurer des heures en tant qu'assistant.

Pour chaque élève la formation se décline en alternance entre initiation instrumentale (15 séances), pratique vocale (10 séances), percussions collectives (5 séances).

La pratique d'ensemble est hebdomadaire soit 30 séances annuelles de 45 minutes chacune.

\* Le temps 1 correspond à des temps de travail de technique instrumentale ou technique vocale ou percussions collectives.

Sur le plan financier, le « Projet » n'est plus soutenu, cette année, par l'Académie de Lyon, au titre d'une Classe à Projet d'Action Culturelle (403 euros pour la saison 2004-2005) et ne bénéficiera d'aucune autre subvention malgré nos démarches (DRAC Rhône-Alpes, Conseil Général du Rhône).



...celle de flûte...



...et celle de trombone en répétition.

Il fonctionnera en auto-financement, grâce aux participations financières des familles.

Sur le plan pédagogique, l'équipe d'enseignants, intervenant dans la structure en 2004-2005 est reconduite dans sa quasi totalité.

Un seul enseignant démissionnaire pour cause de mutation géographique en relation avec son emploi, sera remplacé, il s'agit du professeur de trombone Jean Crozat. Qu'il trouve, ici, nos remerciements pour le travail effectué en 2004-2005.

# La batterie

à propos du programme d'examen du concours d'excellence

La commission des musiques actuelles et amplifiées regroupe en son sein les classes de batterie, piano, guitare électrique, basse électriques et contrebasse, clavier, synthétiseur. Tous les membres de cette commission planchent chaque année sur une épreuve délicate, celle du morceau en commun. Cruel dilemme, en effet, qu'est le choix de ce standard à imposer !

La commission examine chaque proposition, étudie les difficultés spécifiques à chaque instrument, prend en compte sans aucune exception toutes les argumentations et innovations...

La synthèse de ce travail permet de déterminer le morceau en commun qui sera homogène à l'ensemble du groupe.

En ce qui concerne la batterie voici quelques précisions relatives au programme.

La batterie, guide pédagogique instrumental édité par la CMF est un outil indispensable que se doit de posséder chaque école de musique. Il permet non pas de se substituer à la pédagogie de l'enseignant, mais de lui offrir pas à pas des pistes pour compléter et enrichir son travail.

Ce faisant, pour chaque fin de cycle, une épreuve de déchiffrage est obligatoire. Je vous renvoie au guide où vous trouverez des épreuves de lectures à vue.

Pour le morceau en commun, le thème imposé fait souvent référence à la collection « Aebersold ». Dans cette collection figurent uniquement les thèmes pour les instruments mélodiques en ut, sib, mib... vous n'y trouverez aucune partie de batterie entièrement écrite, parce que cela n'existe pas ! Il en sera de même dans n'importe quelle autre édition. Le batteur doit simplement se procurer le thème pour le fournir aux accompagnateurs. Pour ce thème de référence, il suffit qu'il se rapproche du professeur de piano, de basse ou des membres de son groupe qui eux sans aucun doute le possèdent. Donc, il appartient au batteur de créer sa propre

partie. Ensuite, le batteur peut conserver la structure imposée par la commission, ou s'il le désire la possibilité lui est donnée de prendre les rênes de son groupe et d'imposer sa propre structure ; possibilité lui est donnée aussi, s'il le souhaite d'y inclure des 4/4 ou des chorus.

Pour mieux comprendre la manière d'aborder un thème de jazz à la batterie, je vous conseille de vous procurer *L'histoire de la batterie jazz* en trois volumes par Georges Paczynski aux éditions Outre-mesure où sont analysés les plus grands standards joués par les plus grands batteurs.

Pour le concours d'excellence, au programme :

A - Un déchiffrage<sup>1)</sup>.

B - Au stade ultime des études pour le morceau en commun, le batteur doit intégrer dans la structure qu'il imposera des 4/4 ou des chorus selon sa sensibilité musicale.

C - Une création personnelle structurée de cinq minutes en solo dans un style libre est demandée au candidat. Il doit impérativement, quinze jours avant le concours, envoyer un exemplaire à la CMF pour le jury. Cette épreuve est en solo, c'est-à-dire qu'elle doit strictement être écrite pour un seul instrument : la batterie !

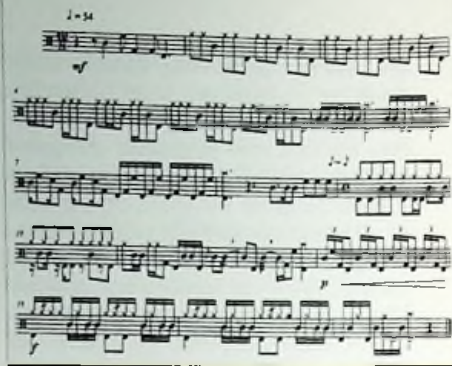
Voici deux extraits réalisés pour le concours d'excellence de février dernier par deux élèves (Kévin Médori<sup>2)</sup> et Nicolas Dupont<sup>3)</sup> de l'École de musique d'Evian [74].

Je souhaite que ces conseils ciblés puissent vous permettre d'aborder les futurs examens en toute sérénité.

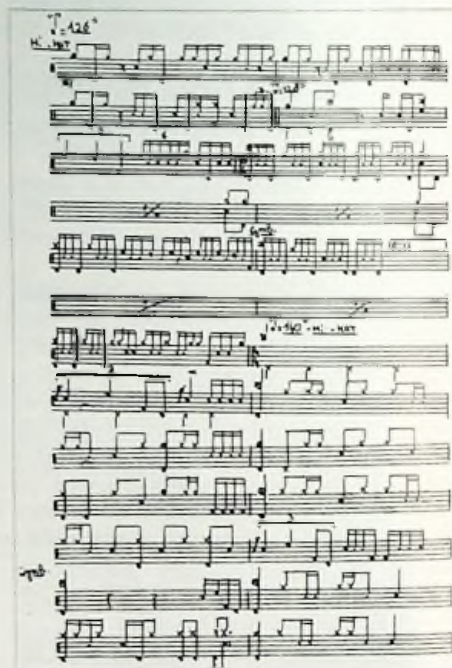
B. Z.

\* Professeur à l'école de musique de Saint-Mard (77 230), musicien à la batterie-fantaisie de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris

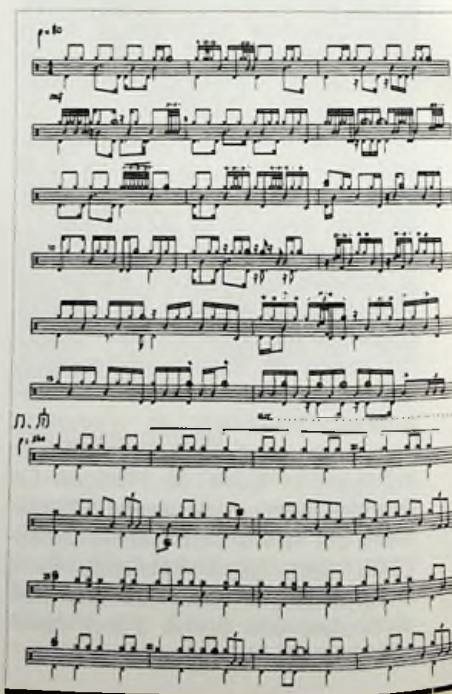
Co-auteur avec Serge Luc, *Du tambour à la caisse* (Éditions Leduc) ; co-auteur avec Jean-Pascal Robié de : *Le labyrinthe des rudiments* ; *la machine à groover* ; *Le colosse aux pieds d'argile* ; *Y'en a marre du tintamarre !!!* (Éditions Leduc).



1) Exemple d'épreuve de lecture à vue



2) Création personnelle de Kévin Médori



3) Création personnelle de Nicolas Dupont



⊙ **ACCENTS GRAVES**

Musique des Gardiens de la Paix de Paris.  
 Direction, Philippe Ferro. Solistes, Ivan  
 Milhiet euphonium, Joël Vaisse trombone  
 et Stéphane Labeyrie tuba.

EP 060301



Depuis que le jeune et talentueux chef Philippe Ferro est à la tête de la Musique des Gardiens de la Paix (décembre 2000) cet ex-

cellent orchestre d'harmonie a repris la tradition discographique qu'avait créé son illustre prédécesseur Désiré Dondeyne. En effet, voici déjà le septième compact disque complet réalisé sur l'initiative et sous la direction de Philippe Ferro. Le tout grand mérite de cette nouvelle série, même s'il s'agit d'enregistrements complètement indépendants les uns des autres quand à la production ou label, est de graver et faire connaître le répertoire original français pour orchestre d'harmonie d'hier et d'aujourd'hui. Après des albums consacrés à Berlioz, Tailleferre, Jolivet et Mickey Nicolas d'une part et deux albums consacrés à des œuvres qui mettent les cuivres en évidence, voici donc un troisième album consacré aux cuivres solistes.

La grande révélation de ce CD est la *Suite Balkanique* du compositeur Janko Nilovic (1941), né au Monténégro (à l'époque une province de la Yougoslavie) et installé à Paris depuis 1960. À l'origine, cette composition a été écrite pour septuor de trombones et quatre percussionnistes et cette version fut créée à New York en 1976. C'est Claude Pichaureau, chef de la Musique des Gardiens de la Paix de 1977 à 1991, qui a orchestré cette suite en

sept parties qui nous emmène dans un périple à travers les régions balkaniques. Après une introduction lente inspirée par un chant dalmatien, *Occident* nous rappelle que la ville d'Istanbul est à cheval sur deux continents. *Voyage* fait allusion aux illustres artistes tels Pierre Loti ou Lord Byron qui ont sillonné la Turquie. *Macédonien* évoque cette partie méridionale de l'Ex-Yougoslavie au moyen de rythmes saccadés typiques. *Gora* est une mélodie inspirée de la musique folklorique de la région natale du compositeur. Dans une région multiculturelle une *Méditation* - habilement introduite par une intervention de la percussion - semble inévitable. La suite se termine par *Orient* un final qui rappelle l'influence ottomane dans les pays du Balkan. Le tout est une suite non seulement originale et bien orchestrée, mais il s'agit d'un mélange d'airs et de rythmes qui font voyager et rêver. Une œuvre à mettre au répertoire ! Quand un orchestre à la chance d'avoir plusieurs grands solistes dans ses rangs, il aurait tort de ne pas les mettre en valeur. Ivan Milhiet, professeur au CNSM de Lyon, peut être qualifié de virtuose à l'euphonium. Ses études avec l'un des célèbres 'Child brothers' lui ont ouvert le monde des cuivres britanniques, mais il représente avant tout l'école française. Le voici qui excelle dans le *Concerto pour euphonium et orchestre d'harmonie* de Vladimir Cosma (1940) compositeur né à Bucarest, installé à Paris depuis 1963. Cosma est connu pour ses nombreuses musiques de film (de la musique pour 'Alexandre le Bienheureux' d'Yves Robert en 1967 à plusieurs bandes sonores pour Claude Zidi, Gérard Oury, Edouard Molinaro et André Cayatte). Ce concerto a été commandé par la CDMC à Guebwiller, Alsace, pour un concours international en septembre 1997 dont Ivan Milhiet était l'un des deux finalistes. Dommage que le livret ne mentionne pas la collaboration (indispensable) de Désiré Dondeyne qui a non

Pour cette édition d'été, nous présentons tout d'abord le nouveau disque laser produit par l'Orchestre d'Harmonie des Gardiens de la Paix qui met plusieurs solistes en évidence. Puis, notre rubrique vous emmène en Autriche pour écouter un programme traditionnel comme les nombreux orchestres d'harmonie au temps de la Double Monarchie les interprétaient tous les dimanches. Un disque enregistré par un très bon orchestre de fanfare flamand nous permet d'attirer votre attention sur le répertoire actuel des fanfares. Finalement, nous vous présentons deux disques qui donnent un échantillon du répertoire italien. Bonne écoute et bonnes vacances.

seulement guidé le compositeur au sujet des possibilités de l'instrument, mais qui a également joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de cette version pour orchestre d'harmonie (la version originale étant écrite pour orchestre symphonique). À travers un pétillant *allegro assai* avec une longue mais fort intéressante introduction orchestrale, l'euphonium entame le dialogue avec l'orchestre de façon assez virtuose, mais surtout expressive. L'*andantino* met en valeur les qualités lyriques de l'instrument que Milhiet fait réellement bien chanter. Le troisième mouvement *giocoso* (comme son nom l'indique) met de l'entrain et de la gaieté au moyen de nombreuses prouesses techniques dont l'excellent soliste s'acquitte avec grande aisance. Jérôme Naulais (1951), tromboniste de formation, dirige depuis plusieurs années l'orchestre d'harmonie du Club Musical de la Poste de Paris et s'est taillé une solide réputation comme compositeur de musique pour orchestres à vents. *Arcane I* pour euphonium et ensemble à vent de 15 musiciens permet encore à Ivan Milhiet de se distinguer cette fois-ci dans une pièce nettement plus moderne, elle aussi destinée aux concours. L'équilibre entre le soliste et l'ensemble donne à ce morceau un caractère très original. Pour clôturer cet album, il y a *Prométhée* un double concerto pour trombone, tuba et orchestre d'harmonie de Jean-Philippe Vanbeselaere (1969) lauréat du Concours international Coup de Vents à Lille en 2004. Les solistes, Joël Vaisse au trombone et Stéphane Labeyrie au tuba, ont certainement un grand mérite, mais la pièce nous semble faire partie de cette masse de musique contemporaine originale pour orchestre d'harmonie qui se laisse influencer par les musiques de films. Le titre accroche plus l'imagination que la musique. Comme d'habitude, l'orchestration est fort bien ficelée, les solistes ont de la classe, mais l'originalité est plutôt loin bien que l'idée d'un double concerto soit originale. Bientôt, nous aurons le plaisir de vous présenter un double CD de ce brillant orchestre avec des œuvres du regretté Serge Lancel.

Ⓢ **PBO 6 PANNONISCHES  
BLASORCHESTER**

Direction, Peter Forcher.

Kliment CD JJK-1019. Email : office@kliment.at

Pour changer d'ambiance et de style, voici un enregistrement en provenance d'Autriche avec un répertoire traditionnel de transcriptions d'œuvres de l'époque de la Double Monarchie (l'Empire Austro-



Hongrois) ou l'époque de Sissi et du drame de Mayerling. L'Orchestre d'Harmonie de la Pannonie - région autrichienne proche de la frontière hongroise - en est à son sixième disque compact. Cet orchestre, créé fin 1990 est composé d'élèves et d'anciens élèves du campus Oberschützen du Conservatoire de Graz dans le sud-est de l'Autriche. Pour de plus amples informations concernant cet orchestre nous référons à notre rubrique dans le numéro d'octobre 1999 où nous avons présenté un CD avec l'enregistrement de la *Première Symphonie* de Mahler dans une transcription de Désiré Dondeyne. Nos fidèles lecteurs connaissent notre enthousiasme pour la propagation du répertoire original, sans toutefois négliger les bonnes transcriptions qui permettent d'aborder des pièces moins accessibles au grand public, parce qu'elles ne sont tout simplement plus au répertoire des orchestres symphoniques. Voici donc un programme typique qui nous fait inévitablement penser au célèbre concert télévisé de Nouvel An. Un concert traditionnel autrichien comprend naturellement quelques marches. La *Marche du 76<sup>e</sup> Régiment* d'Anton Rosenkrantz (1827-1888) est la marche traditionnelle des orchestres militaires de la province de Burgenland et elle est extrêmement populaire, même en dehors des pays germaniques. La *Marche de Rákóczi*, considérée comme la marche nationale hongroise et convertie en 'Marche Hongroise' par Berlioz - est entendue dans sa version originale arrangée pour orchestre d'harmonie par Josef Pécsi (1874-1958). Un autre chef de musique militaire autrichien connu, Rudolf Achleitner (1864-1909) est l'auteur de la célèbre *Tiroler Adler Marsch* (Marche de l'aigle tyrolien), tandis que Gustav Feifer (1876-?) signe la surprenante et pétillante *Marche du 83<sup>e</sup> Régiment*. On apprécie ou on n'aime pas du tout, mais une chose est certaine, les belles marches traditionnelles autrichiennes font bien plus penser à l'opérette qu'à des fastes militaires et leur interprétation par les orchestres autrichiens n'est guère à surpasser. Hormis les marches, il y a bien sûr les ouvertures. Voici une belle version de *Poète et Paysan* de Franz von Suppé (1819-1895) habilement arrangée par Kliment, fondateur de la maison d'édition connue à Vienne. Cette ouverture de la musique de scène pour la pièce du même nom de

Elmar reste un classique du répertoire qui a survécu à de nombreux pastiches voulant la ridiculiser. L'autre ouverture est celle des *Deux Savoyards* de Jacques Offenbach (1819-1880). Bien moins connue que les ouvertures 'La Belle Hélène' ou celle d'Orphée aux Enfers', celle-ci est tout aussi représentative de la musique et de l'atmosphère du Deuxième Empire. *Les Deux Savoyards* est le nom allemand donné à l'opérette 'Le soixante-six' (livret de De Forges et Laurencin) créée à Paris en 1856 et complètement sombrée dans l'oubli. Voici donc l'occasion de découvrir une belle page de ce maître de l'opérette et de l'opéra-comique de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. Après les marches et les ouvertures il y a, bien sûr, les danses. Nos lecteurs connaissent sans nul doute la *Valse de Faust* extraite de l'opéra 'Marguerite' de Charles Gounod, un heureux choix qui nous change des valse de Strauss.

Néanmoins, Johann Strauss Fils (1825-1899) est présent avec la trépidante et enivrante *Czardas* extraite de l'opéra comique 'Ritter Pásmán'. C'est d'ailleurs le seul extrait que l'on entend encore de nos jours. La *Danse Hongroise n°5* de Johannes Brahms (1833-1897) - tout comme la *Czardas* et la *Marche de Rákóczi* - respire l'atmosphère typique de la musique traditionnelle hongroise qui faisait intégralement partie du répertoire du double empire. Puis, il y a l'entraînant galop *En carrière* de Karl Komzak Junior (1850-1905), le morceau qui fait le plus penser au concert du premier janvier (*carrière* désigne le départ fulgurant d'un cheval au galop). L'excellent orchestre est fort à l'aise dans ce répertoire qui demande beaucoup de délicatesse et de légèreté dans l'interprétation pour ne pas sombrer dans la « musique ringarde des orchestres tyroliens populaires ». Un album à conseiller et non seulement à écouter, car il contient de très bons arrangements utiles pour la composition de votre prochain programme de concert.

Ⓢ **ORCHESTRE DE FANFARE  
ROYAL de la Ville d'Izegem**

«1806 - 2006». Dir., Hans Demeurisse.

www.ksfi.be

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons un CD enregistré par un (excellent) orchestre de fanfare. Il s'agit de la fanfare municipale de la petite ville flamande Izegem en Flandre Occidentale. Les orchestres d'amateurs qui s'aventurent encore de nos jours à produire un CD se font de plus en plus rare sur un marché complètement dominé par les disques d'éditeurs.



Cet orchestre-ci a, non seulement obtenu une médaille d'or au Concours mondial de Kerkrade l'année passée, mais il célèbre en 2006 son bicentenaire. En effet, il s'agit de l'un des plus anciens orchestres à vents en Belgique. Malgré son grand âge, cet orchestre de fanfare est plein de vitalité et est l'un des fleurons de la famille des fanfares flamandes qui ont nettement dominé leurs collègues néerlandais à Kerkrade en 2005 ! Le programme est varié et très bien interprété, ce qui fait de ce laser un modèle pour beaucoup de fanfares. Le disque débute par une imposante *Gaillarde* de Pierre d'Attaingnant (c.±1494-1552) dans un arrangement du trompettiste et chef d'orchestre Manu Mellaerts. Pierre Attaingnant était un imprimeur de musique originaire de Douai qui a publié bon nombre de danses de l'époque. On ne peut blâmer l'orchestre d'inclure un 'tube' dans cet album. Les auditeurs reconnaîtront immédiatement la version pour bugle solo du *Cerco d'Aranjuez* de Joaquin Rodrigo qui a ému d'innombrables spectateurs dans le film 'Les Virtuoses'. Pas moins de deux compositions et un arrangement enregistrés sont de Peter Graham, compositeur notoire du Royaume Uni qui enseigne aux universités de Londres d'Edinburgh et de Salford. Il est non seulement l'un des compositeurs les plus joués par les brassbands en Grande Bretagne, mais on le trouve également au répertoire de nombreux orchestres d'harmonie professionnels (dont le Tokyo Kosei Wind Orchestra et le US Air Force Band). La Musique des Coldstream Guards et la Musique de la Marine Royale de Norvège lui ont consacré plusieurs disques. Ses œuvres sont également très compréhensibles pour des musiciens amateurs et fort appréciées du grand public. Son arrangement du très populaire *Cry of the Celts* de Roman Hardiman nous rappelle évidemment le succès inouï du groupe irlandais qui a lancé le spectacle 'River Dance'. C'est pour le spectacle 'The Lord of the Dance' de Michael Flatley que Hardiman a composé cette musique dont est extraite la suite *Cry of the Celts*. Graham a arrangé cette suite pour David King et le Yorkshire Building Society Brass Band qui l'a créée lors du Championnat Européen en 1997 au Barbican Hall à Londres. La suite comprend cinq mouvements : 1. Nightmare ; 2. Suil a Ruin ; 3. Breakout ; 4. Lament, et 5. Victory.

Chacun de ses mouvements met un ou plusieurs solistes à l'avant-plan dans ce mélange de musique traditionnelle irlandaise et plusieurs styles de rock. Les solistes sont de grande classe ! *Earth Walk* est le dernier mouvement de la suite en six parties de Peter Graham 'Windows of the World'. Cette suite mène les auditeurs dans un voyage à travers successivement l'Amérique Latine, le Japon, le Sahara africain et la Grande Bretagne pour terminer (dans le sixième mouvement) dans « la terre » qui est un *melting pot* de tous les styles musicaux. Dans ce mouvement final la partie enivrante de swing est brusquement interrompue par un solo de percussion qui mène vers le style latino-américain du début de la suite avec plusieurs allusions à d'autres styles de musique. Ainsi le monde a l'aspect d'un village musical universel. Cette suite a été écrite pour la Musique de la Marine Royale Norvégienne. F. Van der Kooj a arrangé cette partie pour orchestre de fanfare. Puis il y a, toujours de Peter Graham, *Call of the Cossacks* une suite en cinq parties écrite pour le célèbre Black Dyke Mills Band. Elle comprend un vaste échantillon de musiques traditionnelles en provenance de l'Europe de l'Est allant de la musique tzigane à la musique Klezmer. 1. 'Procession des Tartares' est une sorte de patrouille (un défilé qui arrive, passe, puis s'en va) utilisant le thème de la chanson Klezmer 'Fun Tashlack'. 2. 'Le Rêve du Tzigane' est un splendide solo pour saxophone alto ; 3. 'Cossack Fire Dance' est une danse endiablée qui met plusieurs solistes en évidence ; 4. 'La Complainte de Doyle' est une mélodie originale pour bugle solo, et 5. 'Danse Nuptiale des Cosaques' est un pot-pourri d'airs Klezmer, d'airs tziganes et de danses cosaques ce qui nous rappelle l'ambiance de la comédie musicale 'Un violon sur le toit'. Cette magnifique suite (arrangement pour fanfare de Luc Vertommen) mérite d'être au programme de nombreux orchestres ! L'orchestre de fanfare de Izegem a également voulu inclure l'une des marches qu'il interprète régulièrement en défilé et en concert. Il s'agit du classique du genre *The Standard of Saint George* composé par le roi de la marche britannique Kenneth J. Alford (Major Ricketts de son vrai nom). Le classique d'Astor Piazzola *Adios Nonino* avec le virtuose Björn Verschoore au saxo soprano se prête merveilleusement bien à l'orchestre de fanfare dans ce brillant arrangement de Peter Kleine Schaars. Le monde du tango argentin fascine toujours. *Demelza* est un très beau solo lyrique pour cor d'harmonie de Hugh Nash, également au répertoire du Yorkshire Building Society Brass Band (qui

s'est produit dans le Nord de la France l'automne dernier). Malgré le fait que le répertoire contemporain pour orchestre de fanfare soit essentiellement basé sur celui du brassband, l'apport d'une section de bugles et le rôle capital de la famille des saxophones donne toujours une autonomie musicale certaine à ce type d'orchestre à vents. Hans Demeurisse, euphonium solo à la Musique Royale des Guides depuis 1995, mène de façon magistrale ses excellents musiciens et les brillants solistes, trop nombreux à énumérer tous. Voici un disque qui remet justement l'orchestre de fanfare en évidence !

## 8 GIUGNO 1859. FILARMONICA BOSCONERESE

Direction, Pietro Marchetti.

WKYCD 0212. Email : info@wicky.com



La maison d'édition italienne Wicky de Milan nous a adressé quelques-uns de ses enregistrements et nous en avons choisi un pour permettre à nos lecteurs de faire connaissance avec un autre répertoire. L'orchestre d'harmonie Filarmonica Bosconerese a été fondé en 1912 et est dirigé par Pietro Marchetti, professeur de saxophone au conservatoire de Turin. L'orchestre compte environ 80 musiciens. Le répertoire est varié et plutôt intéressant. La pièce qui a donné son nom au disque est Le huit juin 1859. Nous ignorons ce qui s'est passé le 8 juin 1859, mais il s'agit de la période de la Campagne d'Italie. Napoléon III aida la formation du Royaume d'Italie ; il y a les victoires franco-sardes de Magenta (4 juin 1859) et de Solferino (24 juin 1859) qui chassèrent les Autrichiens de Lombardie. Il est donc normal que l'on entende plusieurs citations de *La Marseillaise* dans ce poème symphonique de Marco Marzi. Marco Marzi (Milan, 1957) a étudié la clarinette au conservatoire de sa ville natale avec Ariosto Prisco et Vincenzo Canonico. Il a également étudié la flûte et l'orgue. Il enseigne la musique et dirige plusieurs formations italiennes. Ce poème symphonique est une composition très intéressante. Une autre pièce de Marzi est intitulée *Attorno al Presepe*, il s'agit d'un intermède assez romantique. Le scherzo *La Corona d'Italia* est l'une des œuvres originales pour orchestre d'harmonie de Gioacchino Rossini.

Cette 'fanfare pour musique militaire' date de 1868 et est déjà connue de nos lecteurs. Nous sommes heureux de retrouver une des nombreuses 'marches symphoniques' de Giovanni Orsomando (1895-1988). Cet élève de Camillo De Nardis au conservatoire de Naples devint l'une des toutes grandes figures de la musique d'harmonie en Italie. En tant que compositeur, il avait une nette préférence pour la 'marcia sinfonica' et il en est devenu le grand spécialiste. Des titres tels 'Anima Festosa', 'Pupetta innamorata', 'Cuore Abruzzese' et surtout 'Banda Sucre' rappellent de bons souvenirs. Voici *Gaja* un très bel exemple du genre, dans une adaptation (plus moderne ?) de Giovanni Dall'Ara. Nunzio Ortolano, né à Montemaggiore Belsito près de Palermo en Sicile, a obtenu un prix de clarinette au conservatoire de Palermo en 1987, puis le diplôme d'orchestration pour orchestre d'harmonie au conservatoire de Florence en 1997. Actuellement il enseigne la musique et dirige l'harmonie de Montemaggiore Belsito. Sa composition *Giuditta* a également les caractéristiques du style de la grande fresque symphonique italienne que nous retrouvons au répertoire des orchestres d'harmonie. Son autre composition *Manola* nous fait plutôt penser à la musique d'Astor Piazzolla ; il s'agit d'une belle petite pièce avec un rythme composé. Le pianiste et compositeur Massimo Graziato (Milan, 1967) a obtenu des diplômes de composition, d'orchestration pour harmonie et de musique électronique. Il a obtenu de nombreux prix de composition dont un 3<sup>e</sup> prix du Concours Thomas Bloch à Neuilly Plaisance. Sa composition *Milhaudiana Lobosera* combine des thèmes inspirés par Darius Milhaud et Heitor Villa Lobos. Amilcare Ponchielli (1834-1886) est resté célèbre pour sa musique de ballet 'Danse des Heures'. Il a également écrit toute une série d'œuvres originales pour orchestre d'harmonie<sup>2)</sup>. Sa marche *Piazza Stradivari* opus 150, publiée en 1870, est l'une de ses pièces originales dont voici - à notre connaissance - le premier enregistrement. L'arrangement pour orchestre d'harmonie moderne est de Emiliano Gusperti. Le disque contient également deux petites marches anodines *Piccola Marcia* de Halibes (?) et *Romantica*, d'un autre compositeur dont nous ignorons tout, Angelo Beretta. *Strike up the Symphonic Band* est une petite pièce caractéristique de Stefano Martinotti. Le compositeur Stefano Martinotti (Milan, 1965) a obtenu des diplômes de violon et d'alto, de composition et de direction d'orchestre au conservatoire de sa ville natale. Il s'est perfectionné avec le professeur Ervin Acel

Ferenc Nagy à l'Académie de Ottorino Respighi à Rome et avec Julius Kalmar à Vienne. Pour terminer le disque il y a *Quadro Romantico* de Gennaro Abbate frère du compositeur Ernesto Abbate. Gennaro Abbate (Bitonto, 1874 - Squizzano, 1954) a étudié avec Nicolo van Vesterhout à Naples et a dirigé des orchestres de théâtre à Trieste, Florence, Venise, Gènes, Palermo, Messine, Padoue, Modène et Cremona en Italie et à Saint-Petersbourg, Buenos Aires, Rio de Janeiro, Montevideo, Amsterdam et Rotterdam. Il a composé de la musique symphonique, de la musique de chambre, un opéra, deux opérettes et de la musique pour orchestre d'harmonie telle cette marche symphonique *Quadro Romantico* (peinture romantique). Cet excellent disque nous fait connaître un répertoire original italien dont quelques morceaux d'un intérêt majeur. Agréable à écouter et plein de répertoire à découvrir.

### ◎ BAND CELEBRATION

Orchestra di Fiati della Banda Musicale Cittadini di Bolzaneto. Filarmonica di Bosconero. Filarmonia Euterpe.

CD Edizioni M. Boario Turin. Corso G. Ferraris, 7 01 - 1021 Torino, Italia. Tél. 00 39 11 549158.



Massimo Boario (Murisengo, 1880 - Turin, 1956). Ce compositeur autodidacte étudia la clarinette à onze ans et écrit ses premières compositions dès l'âge de quinze ans. Depuis, il a dirigé de nombreux orchestres d'harmonie dans la région de Monferato. Il a composé des marches, des danses et des morceaux à caractère religieux en tout plus de 580 morceaux. Sur le présent CD on retrouve sa belle marche symphonique *Armata Azzura* (la flotte bleu ciel ; rappelés que ce genre de marche - rendu fort populaire par Giovanni Orsomando (cf. *supra*) - se distingue par ses longues phrases mélodiques qui frôlent le style de certains opéras. Sa marche *Venezia* (1932) est un pas redoublé plein d'allégresse. C'est le petit-fils de Massimo, Davide Boario (Ivrea, 1961) qui dirige actuellement la maison d'édition. Il a étudié la composition de musique de film avec Mario Nascibene à Rome ce qui lui a permis de collaborer avec

Ennio Morricone à l'Academia Chigiana di Siena. Il a composé de la musique pour plusieurs films et émissions de télévision, ainsi que des 'jingles' publicitaires. Le disque contient deux de ses compositions et trois de ses arrangements. *Caravan* est une patrouille qui évoque le passage d'une joyeuse caravane dans une scène de film que l'auditeur doit s'imaginer lui-même. *Arriva la Banda* est une petite marche légère qui met de l'entrain. Puis, il y a les arrangements que Davide Boario a faits. Il s'agit du 8<sup>ème</sup> arrangement de la musique qu'Elmer Bernstein (décédé le 18 août 2004) a écrite en 1960 pour le film 'I Magnifici Sette' (Les sept mercenaires) de John Sturges. Honnêtement, il y a de bien meilleurs arrangements sur le marché. Toujours dans le domaine de la musique de film, il y a son arrangement de la musique 'Le Dernier des Mohicans' d'un certain T. Jones et de celle écrite par Mario Nascibene (Milan, 1913) pour le film de Robert Rossen 'Alexandre le Grand' (1955). Nascibene a écrit, entre autres, la musique des films 'Barrabas', 'La Comtesse aux pieds nus', 'Les Vikings' et toute une série de films historiques sur l'antiquité dont cet *Alessandro il Grande*. Nascibene a été le mentor d'Ennio Morricone. Très original est l'arrangement de quelques thèmes de Claude Debussy, (dont 'Le Petit Nègre' et 'Golliwog's Cake-walk') légèrement pastichés par M. Sanfilippo dans 'The little big Debussy'. Un certain P. Mazza signe la *Fanfare for T*, une petite pièce solennelle pour annoncer le début d'une cérémonie ou d'un concert, *Band Celebration* - qui a donné son titre au présent enregistrement - et l'arrangement de la célèbre chanson immortelle *Love is a many splendoured thing* de Paul Francis Webster. *Claudia* est une petite marche de concert rapide et entraînant d'un certain G. Luccarini. Le disque se termine par la marche pour la paix *Pugnamus Pro Pace* de Carlo Piroala (Lissone, 1945) elle cite l'Hymne à la joie de Ludwig van Beethoven et le trio lyrique est d'abord chanté puis repris par les musiciens. Voici un disque avec de la musique que l'on ne trouve pas partout et qui est accessible aux sociétés de niveau moyen.

F. P.

#### Notes

- 1) Voir Discothèque d'or de Francis Pieters dans J-CMF 484, oct. 1999, p.36.
- 2) Voir notre rubrique dans J-CMF 502, oct. 2002, p.42.

ORCHESTRE

© **CZERNY** (Carl, 1791-1857)

*Symphonie n°6 en sol mineur, Grande Symphonie n°2 opus 781. SWR Rundfunkorchester Kaiserslautern, dir. Grzegorz Nowak.*

1 CD Hänssler Classic 93.169. Enr. Num. 2006.



Czerny est surtout célèbre pour ses ouvrages pédagogiques pour le piano. Mais on ne peut oublier qu'il reçut des leçons de Beethoven.

Lui-même, pianiste virtuose, eut pour disciples Liszt et Thalberg. Si, pour la composition, il n'a guère hérité du génie de Beethoven, et si l'on ne peut guère parler de chefs d'œuvre à son propos, le symphoniste qu'il fut aussi savait écrire pour l'orchestre et, par certains aspects, n'est pas sans parenté avec Mendelssohn lorsqu'il compose des scherzos comme ici, notamment celui de la n°2 (la plus beethovenienne...), bien enlevé, comme l'est le finale allegro vivace, remarquablement cursif et bien orchestré. L'*Andantino grazioso* est joliment évocateur d'aériennes ballerines et gagnerait à être joué plus vite. C'est le premier enregistrement mondial de la 6<sup>e</sup>. Il bénéficie d'une interprétation soignée et d'une bonne technique.

© **SIBELIUS** (Jean, 1865-1957)

*Pelléas et Mélisande. Suite op. 46.*

© **DESBIERE** (Jacques, né en 1925)

*Sinfonia. Sinfonia Finlandia-Jyväskylä, dir. Patrick Gallois.*

1 CD Naxos 8.557985F. Enr. Num. 2005.

A première vue, il peut paraître étrange que soit couplée l'œuvre de Sibelius avec celle d'un compositeur français de qualité

mais peu connu et que beaucoup découvriront avec agrément. Il fait partie de cette pléiade de musiciens du XX<sup>e</sup> siècle qui ne se croient pas obligés de piétiner la tonalité. Mais en fait les deux s'accordent bien en un coloris orchestral recherchant les teintes sombres, voir les ombres, les atmosphères souvent à la limite du dramatique, ce qui est logique dans *Pelléas* (exception faite pour le joyeux *Intermezzo*). Le flûtiste Patrick Gallois poursuit en Finlande une carrière de chef. C'est lui qui a commandé cette "*Sinfonia*" à son ami Desbrière. Un CD de qualité.

ORATORIO

© **CALDARA** (Antonio, 1670-1736)

*La Conversione di Clodoveo, Re di Francia. Pascal Bertin, Jonathan Kelly, contraltos, Delphine Colloi, Noëmi Rime, sopranos, Le Parlement de Musique, dir. Martin Gester.*

2 CD Accord Baroque 476 9696; Enr. 1996.



Cette réédition bénéficie d'une présentation cartonnée, très soignée, d'un son très confortable. Les deux sopranos sont excellentes, particulièrement Delphine Colloi dans le rôle de Clotilde. Chez les hommes, Pascal Bertin (Clovis) tient bien sa place. Kelly (Uberto), correct dans les récitatifs, est moins à l'aise dans les vocalises. L'ensemble est très en place sous la baguette d'un maître du baroque.

© **ALBINONI** (Tomaso, 1671-1751)

*Climene. Isabelle Poulénard (Climene), John Elwes (Florigello), Dominique Visse (Cidippe). Ensemble Baroque de Nice, dir. Gilbert Benizza.*

1 CD Accord Baroque 476 8662. Enr. 1988.



Cette "serenata" pour trois voix et orchestre, qui est sous-titrée "Il nome glorioso in terra, sanctificato in cielo", fut

composée pour le carnaval de Venise en 1718. Mêmes qualités formelles que le Caldara, avec une parfaite homogénéité du casting. Le nom d'Albinoni est rendu célèbre par un adagio apocryphe. Mais si l'on veut découvrir le véritable Albinoni, voici une excellente introduction, riche d'invention mélodique, pleine de charme.

OPERA

© **BERLIOZ**

*La Damnation de Faust. Marie-Ange Todorovitch (Marguerite), Michael Myers (Faust), Alain Vernhes (Méphistophélès), René Schirrer (Brander). Slovak Philharmonic Choir, Orchestre National de Lille/Région Nord-Pas de Calais, dir. Jean-Claude Casadesus.*

2 CD Naxos 8.660116-17. Enr. Num. 2003.



Une intégrale soignée, comme tout ce que fait Casadesus, avec le bel orchestre qu'il a forgé. Un solide chœur slovaque, pour-

quoi pas... La mezzo : Marie-Ange Todorovitch a fait son chemin grâce à sa belle voix chaude, une ligne de chant impeccable. Le baryton : timbre de qualité, du style, un démon peut-être un peu en demi-teinte. Le ténor : assez bonne voix, bel aigu, manque un peu de métal pour "Nature immense"; c'est correct, musical,

mais sans grande personnalité. Quant à Brander, il nous fait courir après les mots de la chanson du rat, hachée menue.

## WAGNER

*Die Meistersinger von Nürnberg.* Paul Schoeffler (Hans Sachs), Hilde Gueden (Eva), Gunther Treptow (Walther), Karl Dönch (Beckmesser), Otto Edelmann (Pogner), Anton Dermota (David), Else Schürhoff (Magdalena), Vienna State Opera Chorus, Vienna Philharmonic Orchestra, dir. Hans Knappertsbusch.

4 CD Naxos 8.111128-31. Enr. 1950-51.



Cette intégrale, entreprise quelque années après la guerre par Decca, a connu bien des vicissitudes, que souligne dans son commentaire

l'ingénieur du son Mark Obert-Thorn, qui a effectué le montage à partir de trois enregistrements, dont il a dû "réparer" pas mal de défauts. Les passionnés d'opéra historique seront séduits par la conjonction d'illustres chanteurs wagnériens tels que Scjoeffler, un des grands Sachs, Treptow, Dönch, Edelmann et Gueden, ainsi que du fameux mozartien Dermota, et bien sûr d'un des tout grands chefs spécialistes.

## ROLANDO VILLAZON, ténor

Opera recital. OFFENBACH : *Les Contes d'Hoffmann*. PUCCINI : *Tosca*. MASCAGNI *Cavalleria*. GIORDANO : *Fedora*. FLOTOW : *Martha, Alessandro Stradella*. TCHAIKOVSKY : *Onegin*. R. STRAUSS : *Der Rosenkavalier*. VERDI : *Un Ballo in Maschera, Ernani*. DONIZETTI : *Don Pasquale, La Favorita*. BIZET : *Carmen, Les Pêcheurs de Perles*. Münchner Rundfunkorchester, dir. Michel Plasseon.

1 CD Virgin Classics 0946 344733 2 3. Enr. num. 06.



Villazon est béli des muses : beau jeune premier, il possède une vraie voix d'or comme on en a peu compté et le range parmi les di Stefano,

les Kraus, les Pavarotti, les Domingo. Il l'utilise en vrai musicien-interprète, sûr de

son matériau, de sa magistrale technique vocale, de son aigu insolent. Dans le récitatif du *Ballo*, il se montre artiste sensible et met à profit ses jolis sons filés. A côté des grands élans de ténor spinto, comme il sait alléger, ainsi dans *Don Pasquale* (Com'è gentil) et dans la romance de *Nadir* en souplesse. Il pourrait même se permettre de respecter la nuance pianissimo voulue pas Bizet au si bémol aigu de l'air de la fleur de Carmen... (Un air où les instruments sont trop présents par rapport à la voix). Dans la chanson de Kleinsach des *Contes*, les syllabes sont vraiment un peu trop hachées. Détails en face du super bilan positif de ce formidable ténor !

L'album comporte un 'bonus DVD' de 40 minutes "Derrière la scène à l'enregistrement" qui montre un artiste plein de vie, pénétré des caractères qu'il incarne et qui, comme il le dit lui-même, débarrassé du souci du respect de la mise en scène, peut se donner à l'interprétation de chaque air avec tout son corps, à fond. Son interprétation de l'air de Lenski d'*Eugène Onéguine* est un modèle d'expression. Et comme il sait avec humour et justesse communier avec le chef et les musiciens pour la meilleure ambiance, le meilleur résultat possibles. Tous les artistes lyriques, spécialement les jeunes en devenir, doivent voir cela. Magnifique !

## PATRICK GARAYT, ténor

*Les plus beaux airs d'amour de l'opéra français du XIX<sup>e</sup> siècle.*

GOUNOD : *Mireille, Faust*. LALO : *Le Roi d'Ys*. BIZET : *Carmen, Les Pêcheurs de Perles*. DELIBES : *Lakmé, Kasia*. MASSENET : *Manon, Werther, Le Mage*. BERLIOZ : *Benvenuto Cellini, La Damnation de Faust*. A. THOMAS : *Mignon*. SAINT-SAENS : *Henry VIII*. REYER : *Sigurd*. D'INDY : *Fervaal*. A. BRUNEAU : *L'Attaque du Moulin*. Orchestre Symphonique Leopold de Lviv, dir. Jean-Pierre Loré.

1 CD Erol distr. Codaex ER 200018. Enr. num. 2004. (Contact : Les Concerts Musica Caeli 8 rue d'Angleterre 63140 Châtel-Guyon)



voire méprisées : *Kassia, Le Mage, Henry VIII, Sigurd, Fervaal, L'Attaque du Moulin*... Il a

une jolie voix homogène, non forcée, un bon phrasé, de la musicalité, on ne perd pas un mot. Il est bien soutenu pas l'orchestre. La prise de son aurait pu favoriser un peu plus la voix.

## MUSIQUE SACREE

## VIVALDI

1. *Laudate pueri Dominum*, RV 600, 2. *Stabat Mater*, RV 621, 3. *Canta in prato*, RV 623. 4. *Clarae stellae, scintillate*, RV 625. Tracy Smith Bessette, soprano (1-3), Marion Newman, contralto (2-4). Aredia Ensemble, dir. Kevin Mallon.

1 CD Naxos 8.557852. Enr. num. 2005.



Un excellent disque de musique sacrée de Vivaldi, dirigé et joué parfaitement. La soprano vocalise excellentement avec sa jolie voix pure et timbrée (seuls certains aigus, d'ailleurs bien placés, mériteraient un peu plus de retenue). La mezzo du *Stabat* manque un peu d'expressivité. Elle est meilleure dans la 4<sup>e</sup> pièce, qui "bouge" davantage...

## ENSEMBLE VOCAL

## SEPT DE CHŒUR. GROUPE VOCAL DE LORRAINE

Rutter, Purcell, Stanford, Chilcott, Vittoria, Gospel, Bourtyre.

1 CD gvlcd02. Enr. 2006. (Gvl prod : contact@gvlprod.com).

Fondé en 2003 par Geoffroy Vançon, cet ensemble de six chanteurs professionnels "aborde tout type de répertoire". Le parti de chanter sans vibrato est discutable. Les voix sont bonnes. Il faudrait veiller à soigner l'équilibre des pupitres (la soprano paraît trop constamment prédominante, l'ensemble manque de rond et de fondu. La prise de son y est peut-être pour quelque chose), et aussi rechercher plus de variété de couleurs et d'expressions.

Un modèle à conseiller : l'ensemble Accentus de Laurence Equilbey...

par Frédéric Robert

# Bizet

## Bizet se projette (Entre Berlioz et Debussy)

In memoriam Michel Poupet, dédicataire de la première version, cette nouvelle mouture qui lui doit beaucoup.

À ma chère Micheline, en amour partagé pour *Carmen*.

Nous tenons à remercier tout spécialement Jean Gallois pour ses précieux conseils

C'est en 1863 que débute la carrière 'officielle' de Bizet alors âgé de vingt-cinq ans, avec la création de son premier opéra *Les Pêcheurs de perles* - auquel Berlioz consacra son dernier feuilleton - et la première audition en concert du *Scherzo* de la - future- symphonie *Roma*. Elle prendra fin en 1875 avec la représentation de *Carmen* à laquelle Bizet ne survivra que trois mois.

La 'Trinité' de 1830 - Hugo, Delacroix, Berlioz - avait été celle du romantisme triomphant. 1863 peut apparaître comme une nouvelle année charnière dans la pensée romantique avec une nouvelle Trinité : celle du romantisme finissant - la mort de Delacroix, avec, la création du Salon des refusés, et d'Alfred de Vigny, suivie de la publication posthume des *Destinées*, coïncidant avec la création des *Troyens*, le chant du cygne de Berlioz. Moins de trente ans plus tard, en 1890, la porte se refermera sur les lendemains du romantisme avec la disparition de César Franck, comme en littérature cinq ans plus tôt avec celle de Victor Hugo. En 1891, le naturalisme lyrique - préfiguré par *Carmen* - s'amorcera avec le premier opéra d'après Zola *Le Rêve* d'Alfred Bruneau. En 1894, le *Prélude à l'après-midi d'un faune*, inspiré à Debussy par Mallarmé, signifiera le triomphe conjugué du symbolisme et de l'impressionnisme. Naturalisme, symbolisme, impressionnisme... Autant de courants d'avant-garde qui, après avoir connu leurs pleins jeux dans la prose, la poésie et la peinture, auront été rejoints par la musique avant qu'ils ne se joignent en elle - cette musique française qui, entre Berlioz et Debussy, n'aura affiché qu'un post-romantisme, débordant avec Franck, tempéré avec Lalo (dont la *Symphonie Espagnole* précédera de peu *Carmen* !), contrairement aux réactions antiromantiques et dans un esprit parnassien de Saint-Saëns, au temps du vieil Hugo et durant les plus belles années du Parnasse dont Théodore de Banville (un des rares défenseur de *Carmen* !) mourra en 1891, avant Leconte de Lisle, Hérédia et



Photo Micheline Robert

Il ne fallait pas peu de génie pour ouvrir l'art de salon charmant mais mièvre de Gounod aux souffles de la nature et à une vie plus large et plus libre.

Romain Rolland

Sully-Prudhomme. Comme pour circonscrire notre transition aux nouveaux courants à 1894, le destin aura fait disparaître après César Franck : Delibes en 1891, Lalo en 1892, Gounod en 1893 et Chabrier en 1894. Passé cette date, Saint-Saëns (ancien condisciple de Bizet), toujours actif et même fêté, passera néanmoins au second plan, Widor se survivant <sup>1)</sup>, tandis que Vincent d'Indy (participant inespéré aux représentations de *Carmen* !) et surtout Gabriel Fauré auront le privilège, compte-tenu de leur longévité, de cueillir les plus odorantes fleurs de la maturité et de la vieillesse.

Passons en revue les courants d'avant-garde déjà cités. Dans le naturalisme, en 1875, Emile Zola, qui n'a pas encore 'percé' - le renom ne viendra qu'en 1877 après l'énorme succès de *L'Assommoir* - publie *La Faute de l'Abbé Mouret*, cinquième volume du cycle *Les Rougon-Macquart* qui avait débuté

en 1870, année de la mort de Jules de Goncourt. Un premier chef d'œuvre, *Thérèse Raquin*, laissait entrevoir la venue de cette saga précédée par les romans des frères Goncourt (*Germinie Lacerteux*, 1864) - la plus ancienne nouvelle de Guy de Maupassant *La main d'écorchée* devant paraître en 1875. « Il n'y a pas de sujets interdits » proclamait Champfleury. Voilà qui était largement prouvé à la mort de Bizet. Avant de devenir le romancier naturaliste de *Sapho* - retenu par Massenet - et le dramaturge de *L'Arlésienne* (avec musique de Bizet), Alphonse Daudet, incomparable conteur, avait fait entrer dans les salons parisiens les senteurs embaumées de sa Provence natale avec ses *Lettres de mon moulin* (1869) suivies de *Tartarin de Tarascon* et des *Contes du Lundi*, mais son premier succès de librairie devait être, en 1874, *Fromont jeune et Risler aîné*, roman pour sûr naturaliste. On peut rattacher au naturalisme Emile Gaboriau (1832-1873) qui fut le premier spécialiste du roman policier (*L'Affaire Lerouge*) <sup>2)</sup>.

Passons aux peintres impressionnistes. Ils n'ont pas été, certes, 'lancés' par la mémorable exposition Nadar de 1874, mais ni Claude Monet, ni Renoir, ni Pissaro, ni Cézanne, ni Degas, ni Berthe Morisot n'en étaient pour autant à leurs débuts <sup>3)</sup>. Ils avaient été accompagnés ou devancés par de petits maîtres, presque tous paysagistes - Eugène Boudin, Antoine Chintreuil, Daubigny, Jules Dupré, Harpignies... le plus talentueux ayant été sans doute Frédéric Bazille tué à la guerre de 1870. A la mort de Gustave Caillebotte en 1894, Van Gogh (+1890) et Seurat (+1891) auront vécu - la dernière exposition officielle des impressionnistes s'étant tenu en 1876 <sup>3)</sup>. Auparavant, les peintres réalistes avaient achevé leur carrière - Corot et Millet devant s'éteindre les premiers en 1875 comme les sculpteurs Barye et Carpeaux dont le bas-relief *La Danse* ornait la façade du Palais-Garnier inauguré en janvier de cette même année - celle de la mort de Bizet.

Venons-en, pour finir, aux poètes symbolistes. A la disparition de Tristan Corbière, l'auteur des *Amours jaunes*, survenue le 1er mars 1875 (deux jours avant la première de *Carmen*), Verlaine a publié ses premiers recueils qui sont aussi les mieux venus : *Poèmes saturniens*, *Fêtes Galantes*, *La Bonne Chanson*, *Romances sans paroles*. L'une des plus anciennes poésies de Mallarmé *Soupir*, que Debussy et Ravel mettront en musique en 1913 (...et Louis Durey en 1927) remonte à 1866. En 1874, Rimbaud (*Une saison en enfer*, 1873) âgé de vingt ans, a pratiquement tout dit. La belle floraison symboliste, également amorcée par Villiers de l'Isle-Adam, se poursuivra avec Laforgue, Charles Cros, Germain Nouveau. On mentionnera seulement pour mémoire Lautréamont, mort en 1870 pendant le Siège de Paris, mais dont *Les Chants de Maldoror*, parus en 1868, un an après la mort de Baudelaire, n'auront de postérité qu'au bout d'un demi-siècle avec les surréalistes Aragon, Breton, Eluard, Philippe Soupault...

Un rappel, à présent, du contexte politico-économique permettra de mieux saisir les fluctuations philosophiques voire politiques de Bizet. La grande poussée économique de la Monarchie de Juillet – qui vit naître Bizet – se sera poursuivie, au-delà des révolutions de février et de juin 1848, pendant la Deuxième République et le Second Empire. « Siècle d'action et de conquêtes » (Émile Zola), le XIX<sup>e</sup> siècle, symboliquement incarné par la réussite du canal de Suez (1859-1869), croit au progrès infini de la science jusqu'à anticiper sur les grandes inventions et découvertes du XX<sup>e</sup> siècle imaginées par Jules Verne dans ses *Voyages extraordinaires* entrepris en 1863 à partir de *Cinq semaines en ballon* (*De la Terre à la Lune*, 1865 ; *Vingt-mille lieux sous les mers*, 1869).

Pour le mouvement ouvrier, juin 1848 avait été la révolution du désespoir. Sous le Second Empire, il arrache de substantiels avantages : droit de grève et d'association syndicale, premières entorses à la loi Le Chapelier. Il s'organise même sur le plan international - la Première Internationale devant naître en 1864. Puis ce sera l'effondrement du régime impérial après la débâcle de 1870. La Troisième République avait été proclamée à la hâte le 4 septembre 1870, deux jours après Sedan, afin de devancer le mouvement populaire moins menaçant qu'on ne le craignait, mais que les incuries et les attermoissements du Gouvernement de la Défense Nationale conduiront à la proclamation de la Commune le 18 mars 1871. Ce premier et bref essai ingénu de pouvoir prolétarien sera durement réprimé pendant la Semaine sanglante du 21 au 28 mai. La République sera conservatrice, comme l'avait

proclamé Thiers, et gouvernée par des députés et sénateurs en majorité conservateurs. Ceux-ci n'en amèneront pas moins Thiers à démissionner, le 24 mai 1873, de la Présidence de la République, sa politique ayant été jugée... insuffisamment conservatrice ! (Un comble pour le vainqueur de la Commune !). Mac-Mahon, qui le remplace, sera le Monk d'un essai – avorté – de restauration monarchique. La Constitution de la Troisième République où, suite à un habile tour de passe-passe, le mot république avait été ajouté *in extremis*, sera, enfin, votée en 1875... à une voix de majorité ! Avec le pouvoir législatif dévolu à deux Chambres, au désespoir d'Edgar Quinet qui, en mars 1875, rejoint dans la tombe Jules Michelet, son frère d'armes, mort en 1874. La République ne deviendra décidément républicaine qu'après les élections de 1879 qui entraîneront la démission de Mac-Mahon.

Au lendemain de la répression versaillaise – les Conseils de guerre siègeront sans désespérer jusqu'en 1876 – toute opposition, fut-elle esthétique, aura été furieusement rejetée, la musique de *Carmen* devant être traitée de 'communarde' comme la peinture de Manet, par une assimilation stupéfiante des novateurs en art aux révolutionnaires en politique. L'accueil fait à *Carmen*, comme auparavant à *Quatre-vingt-treize* de Victor Hugo <sup>4)</sup> et aux peintres impressionnistes – plus tard encore aux romans de Zola à partir de *L'Assommoir* – suffit à prouver que la violence du débat esthétique rejoignait celle, plus habituelle, du débat politique ou religieux. Bizet aura vécu les débuts de l'Ordre Moral de Mac-Mahon et aussi de « l'ère vespasienne » <sup>5)</sup>, cette « époque où le goût était (...) l'objet des plus désolantes sollicitations » <sup>6)</sup>, la médiocrité ambiante contrastant avec la magnifique floraison littéraire, picturale et musicale, prélude au triomphe intellectuel des premières années du XX<sup>e</sup> siècle où le goût et l'inspiration s'équilibreront, cette fois, pour notre plus grand bonheur, avec Debussy, Ravel et Fauré parvenu à maturité.

Le renouveau symphonique et instrumental postérieur à la mort de Berlioz (1869) et à la guerre de 1870-71 avait pour pivot la Société Nationale de Musique fondée en 1871 par Saint-Saëns, Alexis de Castillon et la professeur de chant Romain Bussine. Mais pour avoir été spectaculaire – Bizet aura été mêlé à ses débuts, dut-il s'être partagé entre le théâtre et le concert – ce renouveau n'était pas moins en route depuis une décennie au moins – la *Symphonie en ut* de Bizet remontant à 1855. Précisons bien que ce renouveau aura affecté les domaines *étrangers* à Berlioz : piano, orgue, musique de chambre, formes sym-

phoniques et concertantes sans programme. Dans le poème symphonique, il y eut au moins renouveau que *mutation* antiromantique et dans un esprit parnassien en faveur d'un cadre plus resserré, d'une orchestration plus allégée et aussi d'une expression plus impassible. Ce qu'attestaient, avant la mort de Bizet, les premiers poèmes symphoniques de Saint-Saëns : *Le Rouet d'Omphale*, *Phaëton* et *La Danse Macabre* <sup>7)</sup>. Mais, parallèlement aux paysagistes accompagnant ou préparant la venue des impressionnistes, de petits maîtres de l'art symphonique et instrumental auront montré la voie du renouveau dont nous avons fait état. On regrouperait alors dans une « école de Barbizon de la musique française » – entre autres continuateurs d'Onslow, Boëly, Reber et Alkan – Théodore Gouvy, dont Berlioz avait loué les premières symphonies, Adolphe Blanc, dont on retiendra le beau *Septuor* (1860), ou encore l'organiste de Saint-Sulpice Lefébure-Wély (+1870) dont on écartera les pièces d'orgue à la mode, leur préférant celles d'Alexis Chauvet (1834-1871), au profit des *Duos symphoniques à deux pianos* et de la *Sonate dramatique pour piano et violon*.

Bizet aura été le premier des cinq prophètes d'un âge nouveau qui, par étrange fatalité, auront disparu ou se seront tus avant l'heure. Après Bizet, mort à trente-six ans et demi au lendemain de *Carmen*, Duparc lâchera la plume au même âge après *La Vie antérieure* (1884), César Franck mourra, certes, à soixante-huit ans, mais son génie avait été tardif, Chabrier – continuateur logique et chronologique de Bizet – sera réduit au silence par la paralysie à cinquante ans et Chausson succombera à quarante-quatre ans, victime d'un accident de bicyclette.

F. R.

(à suivre)

#### Notes

- 1) Son tardif *Domine Solvum fac populum* (1918) n'amarcera pas moins le répertoire français pour orgue et cuivres illustré notamment par Vieme, Dupré et Litoize.
- 2) Voir préface d'Armand Lanoux dans *Le livre de poche*.
- 3) Voir Marie et Godfrey Bunden : *Journal de l'impressionnisme* (trad. Margaret et André Chesnoy), 1973.
- 4) André Wurmser : *Conseil de révision*, 1977, pp.108-175.
- 5) Paul Morand : 1900, 1930 (dernière édition 1958).
- 6) Guy Erisman : *Tchaikovski*, 1964, p.166.
- 7) L'œuvre de Duparc sera créée le 15 novembre 1875.





Lastic, Verneugheol et les enfants du territoire Sioulet-Chavanon.

Ce concert est l'aboutissement d'un projet musical mené avec les enfants, les professeurs des écoles et le musicien intervenant depuis le mois de septembre 2004.

Son point d'orgue étant la création de chansons évoquant le contexte rural dans lequel vivent les enfants. Ces créations invitent chacun à redécouvrir autrement le territoire du Sioulet-Chavanon, comme une fantastique balade à travers ses chemins à la découverte de ses beautés cachées.

Manifestation culturelle à part entière, elle fait partie à la fois d'une programmation culturelle locale en partenariat avec la maison de pays du Sioulet-Chavanon, et d'une programmation régionale grâce au partenariat d'Auvergne musique et danse.

## Centre

### Eure et Loir

#### La ville de Chartres et son orchestre d'harmonie

Parler de Chartres c'est immanquablement évoquer sa cathédrale, splendeur médiévale, résumant l'art des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. La cathédrale Notre Dame symbolise la puissance des évêques de Chartres et la ferveur de ses habitants au Moyen Age.

Rues et ruelles capricieuses aux noms savoureux, bordées de maisons anciennes à pignon, escaliers dévalant la ville basse, charme d'un petit pont bossu, la vieille ville, classée parmi les premiers secteurs sauvegardés de France couvre 60 hectares s'étageant de la cathédrale jusqu'aux rives de l'Eure.

À l'offre architecturale, les activités musicales en particulier n'ont rien à envier : samedis musicaux, journées lyriques, Chartres en plein chant, concours international d'orgue, et bien d'autres manifestations encore animent la ville au long de l'année.

Une école nationale de musique et de Danse, un ensemble polyphonique, un orchestre symphonique et l'orchestre d'harmonie permettent aux musiciens, qu'ils soient futurs professionnels ou futurs mélomanes éclairés, de trouver à travers ces différentes formations le moyen d'exprimer leurs passions.

Créés en 1956 par décision du Conseil municipal, l'orchestre d'harmonie de la ville et sa batterie fanfare ont pour vocation première de participer aux cérémonies protocolaires ou aux manifestations officielles organisées par celle-ci. Donner des concerts, faire connaître le répertoire et favoriser le perfectionnement de ses membres est sa seconde mission.

L'orchestre d'harmonie est placé depuis 1997 sous la direction de René Castelain, ex-chef adjoint de la Musique de l'Air de Paris et, professeur d'écriture musicale. Il est assisté de Jean-Marie Duffossey et Marc

Marchetti, ex-cornet solo et ex-percussionniste de la Musique de la Police nationale.

Très ouvert aux autres formations musicales, l'orchestre a terminé sa saison 2005 par un grand concert donné à la cathédrale en interprétant la *Grande Messe de Sainte Cécile* de Charles Gounod. L'orchestre d'harmonie s'était entouré pour la circonstance des solistes Philippe Désandré, Branislav Rakic, Laurence Raimbault, de 150 choristes venus des principales formations chartraises et de Patrick Delabre titulaire des grandes orgues de Notre Dame de Chartres.

## Champagne Ardenne

### Aube

#### XIII<sup>e</sup> Musiques du dimanche

L'Harmonie de Plancy l'Abbaye et le Collectif Alka de Troyes (Aube) se sont retrouvés dimanche 28 mai 2006 à Châlons-en-Champagne, dans le cadre des XIII<sup>e</sup> Musiques du dimanche. L'Harmonie de Plancy l'Abbaye (Aube), qui fête ses 125 ans cette année, s'est appelée 'Fanfare municipale de Plancy' jusqu'en 2000. Elle se compose de 45 musiciens amateurs, âgés de 10 à 80 ans, dirigée par Xavier Mension et Emmanuel Camus. Les plus jeunes sont issus de diverses écoles de musique du département de l'Aube et notamment de l'école de musique des Trois Vallées de Plancy l'Abbaye, certains poursuivant leur cursus musical aux conservatoires de musique de Troyes et de Romilly-sur-Seine.

Les aînés de Plancy et des villages des alentours savourèrent avec sagesse ces moments de partage, tandis que le 'middle age' s'assure de la cohésion de l'ensemble avec un plaisir non dissimulé. En 2004, l'harmonie s'est lancée, le temps d'une saison, dans les musiques improvisées, guidée dans ce voyage exaltant par les musiciens du Sextet Paradigm et sous la direction de François Choiselat. Le concert du 28 mai, à Châlons-en-Champagne a été l'occasion de poursuivre ce dialogue avec Xavier Bornens (trompette, bugle), Luis Vina (clarinettes, saxophones), Jérôme Lefebvre (guitare), Emmanuel Brunet (contrebasse), Aïde Tafial (batterie, accessoires) et François Choiselat (mise en musique), dans un répertoire réorchestré pour cette formation mêlant thèmes traditionnels et musiques de Laurent Dehors, Vincent Courtois, Thelonious Monk... Ce concert de musique improvisée clôtura de manière originale et moderne, le dernier dimanche

#### Concert à Châlons-en-Champagne





## Languedoc Roussillon

### Aude

#### la Lyre municipale de Limoux à Hyères-les-Palmiers

Dix ans après sa première participation au concours national de musique à Macon, la Lyre municipale de Limoux s'est rendue ce week-end à Hyères-les-Palmiers (83). Les 65 musiciens ont défendu leur classement dans la catégorie 'division supérieure lère section'. Menée de main de maître par Guy Robert, ils ont brillamment obtenu un 1<sup>er</sup> prix ascendant leur permettant d'accéder à la division excellence : troisième marche du classement national.

Le travail fut fastidieux, les musiciens préparent ce concours depuis plus de trois mois. La Lyre remercie la municipalité de Limoux et le Conseil général pour leur soutien. Elle remercie également la cave coopérative Anne de Joyeuses qui a mis à la disposition de la Lyre une cuvée spéciale en vente à l'école de musique. Ce succès n'aurait pas été possible sans le talent, la gentillesse, le dévouement et la patience de son directeur et chef d'orchestre Guy Robert.

Un grand merci aux musiciens, au bureau de la Lyre ainsi qu'à toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce défi.

Composition de la Lyre :

Direction: Guy Robert. Pupitre de baryton: André Femandez, Francis Laffargue, Jérôme Saviana. Pupitre de tuba: Eric Martignoles. Pupitre de basse: Henri et Janie Munsterman, Jean-Yves Serrano. Pupitre de contrebasses à cordes: Margorie Pagès, Alain Carbonel, Eric Robert. Pupitre de basse: Marie-Hélène Chabaude. Pupitre de clarinette: Isabelle Sidibé, Manuel Caravaca, Sébastien Dalichoux, Christophe et Christian Germain, Anaïs Ortiz, Anne Pelous, Rémi Pradier, Evelyne Thys, Albert Todo, Jean-Michel Miquel. Pupitre de flûte: Céline Abat, Marie-Laurence Chauvet, Fabien Coronas, Nathalie Dalichoux, Laurent Fournier, Mélanie Gauzy, Alice Hoogueveen, Carole Sanchez, Charline Sérié, Marielle Toustou. Pupitre de hautbois: Frédéric et Serge Hillar. Pupitre de saxophone alto: Baptiste Andrieu, Christophe Delquié, Magali Doumes, André Ferrères, Elodie Jeanson, Claude Robert, Tamara Thys,

Jean-Christophe Vaillant, Pierre Carrasco, Georges Tailhan. Pupitre de saxophone ténor: Roger A verseng, Sébastien Deshayes, Mathieu Espérou, Guy Gastou. Pupitre de saxophone Baryton: David Théraulaz. Pupitre de Percussions: Geof&zey Fasan, Mikaël Da Silva, Patrice Montagné, Nicolas Théraulaz, Mickaël Ferrand, Mathieu Chaumont, Jacques Fournier, Paul Lambert. Pupitre de trompette: Pierre Albert, Jean Brunet, Christophe Chauvet, Virginie Chiniard, François Clamou, Eric Denat, Jérôme Espérou, Guillaume Madrènes, Roman Ortiz, Yves Piquemal, Jacques Salasar, Alfred Henck, Mathilde Sérié, Aude Escudier. Pupitre de trombone: Philippe Alins, Olivier Gastou, David Femandez, Albin Marquié, Marc Thibaut, Marc Pelous. Pupitre de Cor: Jean-Louis Barriac, Xavier Ianonne.

Composition du Conseil d'administration de la Lyre

Président d'honneur : Jean-Paul Dupré, André Baillauquès. Co-Présidents: Guy Rousset, David Femandez. Vice-présidents: Carole Sanchez, Fabien Coronas. Trésorière: Marielle Toustou. Trésorier adjoint: Francis Laffargue. Secrétaire: Martine Monié, Martine Toustou. Secrétaire adjoint: André Ferrères. Membres actifs: Roland Mange, Mireille Roquelaure, Roger Ferrand, Gilbert Grassaud, Christian Germain, Jean Castel, Marcel Théraulaz, Mathieu Espérou, Guy Chauvet, Alfred Henck, Rémi Pradier, Marie-Hélène Chabaude. Forts de leur victoire, ils démontreront leur talent au festival de musique d'harmonie de Muret les 24 et 25 Juin 2006.

*La Lyre municipale*

## Limousin

### Correze

#### 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Orchestre d'harmonie des Enfants de Tulle

La première harmonie civile et amateur tulliste remonte à 1848. La Société musicale « de la Garde nationale », ancêtre des Enfants de Tulle, financée par la ville de Tulle et composée de musiciens tullistes et de musiciens militaires désirant jouer de la musique 'civile'. Cette société cessera hélas son activité en juillet 1852.

C'est en 1856 que la comtesse de Valon prend l'initiative de reconstituer un orchestre civil amateur à

Tulle: la Fanfare de la ville de Tulle, formée de musiciens amateurs tullistes, de musiciens provenant de l'ancienne Société musicale de la Garde nationale et des régiments en garnison à Tulle. L'inventaire des instruments mentionne des clarinettes, des cornets à pistons et même des trompettes à cylindres et des ophicléides ! Le répertoire comprend principalement des oeuvres classiques (ouvertures, extraits d'opéras...) et des airs populaires. Cet orchestre se produit pour la première fois le 25 octobre 1856, lors de la remise des prix de l'Ecole professionnelle départementale de Tulle, au palais de justice.

En décembre 1858, cette société musicale se constitue officiellement en association. La Société philharmonique de Tulle prendra l'appellation 'Enfants

#### L'Harmonie des enfants de Tulle en concert



de Tulle en 1860 et survivra sans interruption jusqu'à nos jours. Même les deux conflits mondiaux ne réussirent pas à faire taire complètement les Enfants de Tulle. Cette association gère alors l'harmonie, les chœurs et la musique de chambre. Elle propose des cours de musique et de chant gratuits pour « les classes ouvrières » de la manufacture d'armes et doit donner « un concert par an au bénéfice des pauvres ». Les participants se produisent explicitement à titre gratuit.

En 1866, Rémi Lafond de Saint-Mûr, au lendemain de son élection à la mairie de Tulle, offre à la Société instrumentale et chorale des Enfants de Tulle la très belle bannière encore conservée. Henri Toinet (président) et Jean Chapon (chef d'orchestre) obtiennent de Mgr Bertheaud la bénédiction épiscopale de cette bannière le 15 avril 1866. La veille, les Enfants de Tulle avaient participé à la cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle préfecture (le 14 avril 1866).

En juillet 1893, les Enfants de Tulle participent au concours international de Paris : ils obtiennent un Premier Prix d'exécution et donnent un concert au stade vélodrome des Batignolles (comble I), au cœur de la capitale.

Les Enfants de Tulle sont à l'initiative ou participent à de nombreux concerts de charité. A la Belle époque, tous les dimanches après-midi et les soirées d'été, les sociétaires des Enfants de Tulle animent le kiosque sur la promenade du quai Baluze.

Germain Gueniffey, père de Maxence Gueniffey, dirigea les Enfants de Tulle durant cinquante quatre ans. Son décès, en août 1934, précède de deux ans la première commémoration, celle du 80<sup>e</sup> anniversaire de la création de la fanfare de la Ville, célébrée en août 1936. A cette occasion, la Musique de la Garde Républicaine vint à Tulle pour cette fête !

Les commémorations du centenaire se déroulèrent sur trois années : 1956, 1957 et 1958, sous la présidence du très actif Pierre Chabreyroux. Toutes les sociétés musicales de la Corrèze y participèrent. L'harmonie des mineurs d'Auchel (Pas-de-Calais) produit un concert remarquable tant par la qualité de leur prestation que par leurs pittoresques casques et lanternes de mineurs. Les Enfants de Tulle donnèrent une représentation de l'opéra *Carmen* dans les jardins de la préfecture avec des chanteurs solistes de l'Opéra de Paris.

L'harmonie des Enfants de Tulle, dynamique doyenne des harmonies du Limousin, se compose de 40 musiciens et aborde tous les répertoires, extraits d'opéras (Nabucco de Verdi), classique, variété, jazz (Quairigni, création 2005 pour les Enfants de Tulle d'Eric Ballet), et même musique traditionnelle (Les Echos Limousin, création 1883 pour les Enfants de Tulle de Germain Gueniffey). Les répétitions ont lieu le vendredi de 20h30 à 22h au 7, rue Duhamel. Tous les musiciens sont accueillis à partir de deux années de pratique instrumentale.

**Programme du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'harmonie les Enfants de Tulle :** Assemblée générale de la Fédération musicale du Limousin (11/02/06); stage d'orchestre de l'Union départementale des Sociétés musicales du Limousin du 15 au 18/02; vernissage de l'exposition Les Enfants de Tulle-Histoires du 18/05 au 5/11/06; concert exceptionnel de l'Orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine - (19/05); concert des Enfants de Tulle à La Roche Canillac (21/05); projection des films Les Virtuoses et Buena vista social club (du 20 au 23/05); conférence Un monde en marche, l'Épopée des Sociétés musicales amateurs en France par Philippe Gumplowicz (22/06); rencontre départementale des sociétés de la Corrèze (24/06).

**Sources historiques :** Préfecture de la Corrèze, archives départementales de la Corrèze, Centre Robert Jaudoux, Lemouzi n°174, 177, L'Orchestre d'harmonie des Enfants de Tulle, 150 années au service de la Musique de Jean-Michel Kraus, éditions Lemouzi (2006), archives municipales de Tulle, médiathèque de Tulle, musée de Tulle, archives des Enfants de Tulle.

## Paris, Ile de France

### Seine et Marne

#### L'Orchestre d'harmonie de Dammarie-les-Lys

C'est par une hivernale mais magnifique journée ensoleillée que l'Harmonie de Dammarie-les-Lys a répondu à l'invitation de l'Union musicale de Saint-Martin le Beau en Touraine, pour un échange amical autour d'un concert commun.

De bon matin, Marie-Hélène Perret, présidente, donne donc le signal de

départ du Château Soubiran à l'auto-car transportant les 45 musiciens et accompagnateurs impatientes de retrouver leurs amis de Saint-Martin le Beau. Le tout dans une ambiance très festive.

Arrivés sur place, un accueil chaleureux nous est réservé par les autorités locales, Patricia Nadeau, présidente de l'Union musicale de Saint-Martin le Beau, autour d'un apéritif de bienvenue, suivi d'un déjeuner commun dans une ambiance de franche amitié. L'après-midi fut consacré (avec modération...) à la visite des caves de Montlouis en compagnie de quelques musiciens vigneron. Enfin, il est temps de répéter en vue du concert commun.

Vingt heures trente précises, en une magnifique église et devant un très nombreux public, l'Union musicale de Saint-Martin le Beau ouvre le concert sous la direction impétueuse et talentueuse de Florence Huet avec l'interprétation d'un répertoire très varié : *La Panthère Rose, Classical Gold, Hit the Road Jack...*

L'Harmonie de Dammarie-les-Lys prend alors le relais sous la très compétente direction d'Alain Bonnet en interprétant des extraits d'*Aïda*, de *Carmen, Love is Blue, Hymne à la vie* et également, et sous la baguette de Nathalie Kayndarzyk, *What a Wonderful World*.

Enfin un moment très attendu de tous les musiciens et également du public tout acquis à la musique d'harmonie, le final réunissant les deux orchestres pour deux morceaux dirigés tour à tour par Florence Huet et Alain Bonnet.

Voilà donc un moment musical très réussi : les nombreux applaudissements en étant la meilleure preuve.

Mais la soirée ne faisait que commencer pour les musiciens et leurs amis. En effet après un traditionnel échange de cadeaux, un copieux buffet attendait tout le monde à la salle des fêtes afin de prolonger encore un peu cet amical et très convivial moment.

C'est tard dans la nuit que le signal de départ fut donné pour le retour vers Dammarie-les-Lys avec, dans le cœur de chacun, une pointe de nostalgie mais également avec la promesse de ce revoir bientôt.

Nous remercions toutes les personnalités qui ont œuvré à la réussite de cette journée, en particulier les municipalités de Dammarie-les-Lys et de Saint-Martin le Beau. Elles nous per-



Laubry ainsi que des personnalités : Agnès Prétel de la DRAC - Île-de-France, Serge Cyferstein responsable du département pédagogique et formation à l'enseignement du CNSM de Paris, Marianne Lyon directrice du Centre de documentation de la musique contemporaine

Le dimanche 2 avril, l'Estudiantina, sous la direction de Florentino Calvo, a donné son concert de printemps dans la salle des fêtes Pierre Dux à Argenteuil, dans le cadre de la semaine 'Argenteuil, musique d'aujourd'hui' sous la présidence d'honneur de G. Mothron, député-maire d'Argenteuil. On notait la présence de nombreuses personnalités musicales dont les compositeurs Alain Louvier, Régis Campo, Désiré Dondeyne, Gilles Carré, le directeur de l'ENMD d'Argenteuil Bertrand Guilgaud, ainsi que Claire Perrin-Ernault de l'ADIAM 95. La flûtiste Valérie Mercan et la harpiste Isabelle Daups participaient au concert.

Au programme : *La Fille aux cheveux de lin* de Claude Debussy (transcr. M. Monty), *Fabulus* de Claudio Mandonico *concerto pour flûte à bec et orchestre à plectre* en 3 mouvements, Merlin, Fée Morgane, Gnomes (soliste Valérie Mercan), *Deux Canons* du compositeur Régis Campo, création mondiale et commande de l'ADIAM 95, le compositeur expliqua son œuvre au public. Cette œuvre pour orchestre à plectre obtint un très grand succès.

Ensuite, pour changer de style, l'orchestre interpréta *Por una cabeza* tango de Carlos Gardel (transcr. F. Calvo, contrebasse Louis Guilbert). Le Quintette de l'Estudiantina composé de Mathieu Sarthe-Moureuou et Cécile Duvot (mandolines), Vincent Sermet (mandole), Benjamin Valette (guitare), Florentino Calvo (mandoloncelle) interprétèrent très brillamment la magnifique *Suite Mexicaine* d'Eduardo Angulo qui fut longuement applaudie. Puis l'orchestre reprit avec *Libertango* d'Astor Piazzolla, transcrit pour orchestre à plectre par Vincent Beer Demander. La musique de Piazzolla a permis d'ouvrir les salles de concert à cette danse populaire d'Argentine. *Eclipse de sons* est une commande de l'ADIAM - Île-de-France pour le Quatuor de l'Estudiantina (Cécile Duvot et Flavien Soyer mandolines, Vincent Sermet mandole, Mathieu Sarthe-Moureuou mandoloncelle), composée par Bruno Giner. *Le Quintette pour harpe solo*

*et quatuor à cordes* de Désiré Dondeyne composé en 2005 (adapté pour orchestre à plectre par M. Monti) en 3 mouvements : allegro moderato, andante, allegro (harpe, Isabelle Daups) termina le concert. Cette très belle composition de Désiré Dondeyne avec une partition de soliste très difficile fut longuement applaudie par le public.

Il est très intéressant de voir que des jeunes compositeurs et d'autres - de grand renom - ont, à travers le Triopolycordes et l'Estudiantina, découvert d'autres possibilités de la mandoline ; ils en tirent de cet instrument, des sonorités nouvelles. Ces commandes des pouvoirs publics (ville d'Argenteuil, département du Val d'Oise, région Île-de-France) pour orchestre à plectre, quatuor, quintette, enrichissent le répertoire de nos formations et donnent des lettres de noblesse à la mandoline.

Mario Monti

[www.estuanina-argenteuil.org](http://www.estuanina-argenteuil.org)

cale de Connerre, l'Union musicale de Pontlieue, l'Ensemble musical Crescendo de Parcé, la Musique de Saint-Vincent-des-Prés, la Musique de Neuvy-en-Champagne, la Société musicale du Bélinois, l'Harmonie de la Vive Parence, l'Harmonie municipale de St-Jean-de-la-Motte, l'Orchestre d'Harmonie de Sablé). Étaient aussi au rendez-vous, Geoffroy Tamisier et les élèves de la classe de jazz de l'ENM du Mans, des groupes de jazz en tout genre (Mazalda, Genbaku Orchestra, Dj Archaiik, Tire-Larigot, l'instable Philarsonique du Mans) et des interventions de personnalités connues (Paul Rogers, Gianluigi Trovesi, Antonello Salis, Pino Minofra, Willem Breuker et Christophe Rocher), soit 700 musiciens.

Ces animations musicales de rues, libres et gratuites, proposées en collaboration avec Le Mans Métropole, la ville du Mans, les associations des commerçants, l'ITEMM et la Fédération musicale de la Sarthe ont retissé des liens entre la population sarthoise et l'Europa Jazz.

## Pays de la Loire

### Sarthe

8<sup>e</sup> Europa Jazz en balade... et en harmonies ... un rendez-vous incontournable !

Le samedi 15 avril, malgré un temps maussade, le centre ville du Mans a accueilli douze harmonies sarthoises (l'Union musicale de Ballon, les Cadets de la Sarthe, la Société musi-

### La belle nuit du Jazz et des harmonies

Le samedi 15 avril, le mariage entre le jazz et les harmonies a été véritablement complet. Ouest France du lundi titrait : « L'Europa jazz en balade se termine en fanfare - Les harmonies Le Bailleul-Villaines et la banda di Ruvo di Puglia ont fait un vrai carton samedi soir au Palais des Congrès ». Devant plus de mille personnes, qu'il s'agisse de la rencontre de l'harmonie sarthoise avec

Harmonie et...







mélomanes en foule, et partant, de diffuser, par irrigation, leur goût pour la musique à autrui. C'est pourquoi l'essentiel de ces Grandes Heures sera présenté en gradation : des traditions les plus anciennes aux projets totalement neufs, via les réalisations en plein développement.

*Saint-Riquier : Festival...*

Ce Festival fait presque figure de vétéran : n'en est-il pas déjà à sa 22<sup>e</sup> édition ? Du 6 au 13 juillet, il n'offrira pas moins d'une trentaine de prestations diverses. Certains jours, il y aura jusqu'à quatre concerts : dès le matin, en début et fin d'après-midi, le soir. 11h, 15h, 18h, 19h30, 20h30, 22h30 : voici les nouvelles heures canoniales de ce bâtiment conventionnel. Et ce n'est pas seulement la nef ou le chœur de l'abbatiale qui vibrera, mais aussi les chapelle de l'Hôtel-Dieu et de l'Abbaye de Valloires, ou les églises St Wulphy de Rue, St Jean-Baptiste de Long, St Martin à St Valery-sur-Somme.

*... et l'Académie d'Été...*

Cette formation, dédiée aux cuivres et percussions, est plus récente, puisqu'elle n'en est qu'à sa 4<sup>e</sup> session. En partenariat avec le département et l'Assecarm, elle s'adresse aux élèves dès leur 4<sup>e</sup> année d'études, ainsi qu'aux amateurs soucieux de perfectionnement. Tous bénéficieront d'un encadrement hautement qualifié, car composé d'enseignants en conservatoires ou écoles nationales à Lille, Cambrai, Amiens : Eric Brisse (cor et responsabilité pédagogique), Laurent Deleplace (trompette), Thierry Pochet (trombone), François Thuillier (Saxhorn), Béatrice Faucomprez-Caron (percussion), Florence Gallet (piano d'accompagnement).

*...en concerts*

Au quotidien, l'ensemble académique se produira sur le parvis et même à l'Hôtel Dieu. Il pourra assister aux répétitions et représentations des artistes intervenants, mais, sa grande journée sera le jeudi 13 juillet. A 15h, les professeurs donneront une audition dans le chœur. Puis, les Académiciens prendront place dans la nef en compagnie de l'Ensemble de cuivres de Lille, venu en master-class, sous la direction d'Hervé Brisse, tuba solo de l'Orchestre national, à 19h30, et de l'Orchestre de cuivres d'Amiens à 22h30, avec pour chef Eric Brisse, responsable pédagogique du stage. Par souci de démocratisation culturelle, l'accès sera libre et gratuit pour tou(te)s.

*Amiens-Métropole : saison estivale*

La vie artistique et culturelle y connaît depuis toujours une grande effervescence, en particulier après la double inscription, en 1981 et 1998, de la Cathédrale, à l'inventaire mondial de l'Unesco, où figure aussi le Beffroi depuis 2005. Le président d'Amiens-Métropole, Gilles de Robien, a souhaité optimiser cette dynamique, d'où une programmation plus ambitieuse, visant à animer musicalement de nouveaux lieux : la place Gambetta, le parc de La Hotoie, le Kiosque Jules Bocquet, le cloître Dewailly, surtout à l'occasion des festivités de juin : le Festival des Arts de la rue le 18, la Fête de la Musique le 21, ou la Saint Jean Baptiste, le 24.

*Le 90<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de la Somme*

Le 23 octobre 2005, lors de l'Assemblée générale, Daniel Dubois, sénateur de la Somme, président du Conseil général, avait annoncé la couleur : l'Assemblée départementale souhaitait commémorer, en 2006, cet

événement, avec le concours de la FMS. En effet, ces terribles combats s'étaient déroulés, sur le front est d'Amiens, du 1er juillet au 18 novembre 1916. Parmi les manifestations prévues en musique : l'ouverture du 1er juillet, le concert du 16 septembre à Doullens, le service oecuménique du 5 novembre à la Cathédrale d'Amiens, l'apothéose du 11 novembre et la clôture du 7 décembre à Péronne, dans l'Historial de la Grande Guerre.

*Conclusion*

Sur les 16 manifestations du Festival des Cathédrales, la Somme bénéficie de 7 prestations, dont 5 à Amiens, et 2, respectivement à Airaines et Péronne. Un nouveau Festival prend son envol à l'Abbaye de Valloires, du 5 au 9 août. Le Doullennais va promouvoir son Concours-Festival national des 19 et 20 mai 2007. Autant d'occasions de se réjouir de la vitalité musicale en Somme !

*Claude Lepagnez,  
secrétaire départemental de la Somme*

## Provence, Alpes, Côte d'Azur

### Alpes de Haute Provence

#### Concerts « Autour du tuba »

A l'initiative de la présidente Régine Rousse, de Didier Raynal, chef de l'Harmonie départementale et de Serge Baudry, soliste au sein de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon, professeur au CNR de

Toulon-Provence-Méditerranée et suppléant à l'Opéra de Toulon, le tuba était mis à l'honneur ces vendredi et samedi de mars.

En effet, vendredi, les élèves de cinq écoles primaires ont pu découvrir cet instrument impressionnant. Didier Raynal et Serge Baudry accompagnés par les musiciens tubistes de la Lyre Provençale d'Ollioules adhérente à la Fédération musicale du Var et soutenus par Régine Rousse présidente de l'Harmonie départementale, adhérente à la Fédération musicale des Alpes de Haute Provence, se sont déplacés de

#### L'Harmonie départementale des Alpes de Haute-Provence





## stages

### ■ 9,10/09; 7,8/10/2006

#### Aire sur la Lys (62)

Stage de direction à la préparation du certificat régional du 1<sup>er</sup> degré option orchestre à vent.

F.R.S.M. Nord/Pas de Calais, 121 rue Barthélémy Delespoul, 59000 Lille ;  
tél.: 03 28 55 30 20.

### ■ juillet et août 2006

#### Kleebach, Munster (68)

Stage de direction d'orchestre d'harmonie du 23 au 29/07 ; stage, mon premier orchestre du 26 au 30/07 ; stage d'orchestre d'harmonie junior + du 31/07 au 6/08 ; stage de trombone, niveaux I et II du 8 au 13/08.

Fédération des sociétés de musique d'Alsace :  
www.fmsa.com ; estelle@fmsa.com ;  
tél.: 03 88 35 11 25

### ■ juillet et août 2006

#### en Rhône Alpes (69,74)

Stages musicaux pour les enfants de 9 à 15 ans, du 2 au 8/07 et du 20 au 26/08 à Cublize (74) ; séjour musical pour les jeunes de 15 à 18 ans du 12 au 22 juillet à Chapelle d'Abondance (74) ; Stage de direction d'orchestre niveau débutant et perfectionnement à partir de 16 ans du 14 au 23/07 à Duerné (69).

Fédération musicale du Rhône, 235 rue vendôme, 69003 Lyon, tél./fax.: 04 78 95 08 96 ; fed.mus.69@wanadoo.fr

### ■ En juillet 2006

#### Pont de Veyle (01)

Stages musicaux : 2<sup>e</sup> niveau (du 5 au 13/07) ; 1<sup>er</sup> niveau (du 15 au 23/07) ; Stage de direction (du 23 au 30/07) ; Stage d'Orchestre (du 25 au 30/07).

F.M. de l'Ain, Centre culturel Clos Bosoni, 01340 Montrevel en Bresse ;  
tél.: 04 74 25 66 12.

### ■ 3 au 7 juillet 2006

#### Salles d'Aude (11)

Stage musical niveau élémentaire et moyen.

Union musicale de l'Aude, Jules Bouchou, 87 route départementale, 11140 Axat,  
tél.: 04 68 69 34 48 ou 06 81 17 94 52.

### ■ 4 au 13 juillet 2006

#### Les Karellis (73)

Colonie musicale ouverte aux enfants de 11 à 14 ans.

F.M. de Savoie, 96 rue du Nivollet, 73000 Chambéry, tél./fax.: 04 79 62 51 05 ;  
www.fed-musique.savoie.com

### ■ 6 au 10 juillet 2006

#### Les Karellis (73)

Stage de pédagogie de direction de chœur.

CMF, 103 bd de Magenta, 75010 Paris, tél.: 01 48 78 39 42 ; fax.: 01 45 96 06 86 ;  
cmf@cmf-musique.org ;  
www.cmf-musique.org

### ■ 15 au 30 juillet 2006

#### Forges-les-Eaux (76)

Stage national d'harmonie des jeunes.

CMF, 103 bd de Magenta, 75010 Paris, tél.: 01 48 78 39 42 ; fax.: 01 45 96 06 86 ;  
cmf@cmf-musique.org ;  
www.cmf-musique.org

### ■ 21 au 26 août 2006

#### Vitry-le-François (51)

Stage de direction d'orchestre d'harmonie et stage de perfectionnement pour instruments d'harmonie et de pratique d'ensemble.

Françoise Harbulot, 2 rue Jambon, 08110 Corignon, tél.: 03 24 27 57 82 ;  
fax.: 03 24 22 02 34 ;  
francoise.harbulot@wanadoo.fr ;  
http://fmo.asso.fr

### ■ 21 au 25 août 2006

#### Les Karellis, La Féclaz (73)

Stage d'accordéons organisé par les accordéonistes de Chambéry et du Sud-Est avec la F.M. de Savoie du 21 au 26/08 à La Féclaz. Stage de l'orchestre départemental d'harmonie de la Savoie suivi d'un concert du 21 au 25/08 aux Karellis.

Fédération de Savoie, 96 rue du Nivollet, 73000 Chambéry, tél./fax.: 04 79 62 51 05 ;  
www.fed-musique.savoie.com

### ■ 21 au 27 août 2006

#### Aire sur la Lys (62)

Stage musical niveau préparatoire.

F.R.S.M. Nord/Pas de Calais, 121 rue Barthélémy Delespoul, 59000 Lille ;  
tél.: 03 28 55 30 20.

## concours

### ■ 3 et 4 juin 2006

#### Mâcon (71)

Concours national pour harmonies tous niveaux

Harmonie municipale de Mâcon, 3 rue de la préfecture, 71000 Mâcon,  
tél.: 03 85 38 96 79.

### ■ 3 et 4 juin 2006

#### Forbach (57)

Concours national pour harmonies, bat-fanfares, fanfares, brass bands, big bands, orchestres d'accordéons, à plectres, chorales et junior et classes d'orchestres.

F.S.M. de Moselle, Meurthe et Moselle et Meuse, Claude Mangin, 10 les Colchiques Voudeching, 57320 Bouzonville,  
tél.: 03 87 78 41 89 ;  
fax.: 03 87 78 41 95.

### ■ 24 et 25 juin 2006

#### Boulogne-sur-Mer (62)

Concours-Festival national pour harmonies, fanfares et batteries-fanfares.

F.R.S.M. du Nord-Pas-de-Calais, 121 rue Barthélémy Delespoul, 59000 Lille ;  
tél.: 03 28 55 30 20.

### ■ 10 juin 2007

#### Oyonnax (01)

Concours pour harmonies.

E.N.M. d'Oyonnax, Dominique Salomez,  
tél.: 04 74 81 96 90.

## congrès

### ■ 2 juillet 2006

#### Coligny (01)

Congrès de la F.M. de l'Ain

Bernadette Lombard, présidente de l'Harmonie de Montfollet, 01270 Villemaier, tél.: 04 74 42 06 57 ; FM de l'Ain, tél.: 04 74 25 66 12.

### ■ 29 octobre 2006

#### Suippes (51)

Congrès de la F.S.M. de la Marne

F.S.M.M., Michel Pierrat, 29 Grande Rue, 51400 Les Petites Loges,  
tél.: 03 26 03 94 27.



Essayez-vous à la musique

de la  
et du

# Salon Musique Son

## 100% Musique

Instruments, édition musicale,  
informatique musicale,  
audio pro, enseignement,  
formation...

## 100% Concerts

3 scènes de concerts  
classique, jazz, rock, électro,  
musiques du monde...

**9 - 12 septembre 2006**

**Paris Expo**

**Porte de Versailles - Hall 3**

[www.salon-musique.fr](http://www.salon-musique.fr)


Billets en vente:

Magasins : Fnac - Carrefour - Géant - au 0 892 692 694\* ou sur :  
[www.fnac.com](http://www.fnac.com) ; [www.carrefourspectacles.com](http://www.carrefourspectacles.com) ; [www.francebillet.com](http://www.francebillet.com)  
\*0.34 € TTC/mn

Un événement



Organisé par

 Reed Exhibitions

**MEZZO**

LE MONDE DE LA  
**MUSIQUE**

**metro**

**M TV**  
MUSIC TELEVISION

**NRJ**  
HIT MUSIC ONLY!

HENRI  
**SELMER**  
PARIS



fabricant d'instruments à vent depuis 1885

[www.selmer.fr](http://www.selmer.fr)

